

Université de Montréal

**IMPACT DU FINANCEMENT  
DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ET BÉNÉVOLES  
SUR LA CRIMINALITÉ MONTRÉLAISE**

par

Caroline De Guire

Département de sciences économiques

Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures

en vue de l'obtention du grade de

Maître ès sciences (M.Sc.)

en sciences économiques

Janvier 1996

© Caroline De Guire, 1996

Université de Montréal  
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

**IMPACT DU FINANCEMENT  
DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ET BÉNÉVOLES  
SUR LA CRIMINALITÉ MONTRÉLAISE**

présenté par :

Caroline De Guire

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

M. François Vaillancourt, président-rapporteur du jury

Mme Nicole Fortin, directrice de recherche

M. Thomas Lemieux, codirecteur de recherche

M. David Margolis, membre du jury

Mémoire accepté le : \_\_\_\_\_

## **SOMMAIRE**

La présente étude propose une modélisation originale de l'activité criminelle montréalaise dans le but d'évaluer l'impact du financement des organismes communautaires et bénévoles sur le bien-être des quartiers de la métropole. En réunissant des perspectives théoriques empruntées aux disciplines de la criminologie, de la sociologie et de l'économie, nous procédons à une estimation empirique des déterminants de l'évolution des taux de crimes par catégorie de crimes.

Pour ce faire, nous avons choisi de construire une banque de données se rapportant à seize quartiers montréalais en incorporant les statistiques du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal, de Statistique Canada et de Centraide du Grand Montréal, de 1987 à 1993.

Les types de crimes analysés sont les crimes contre la personne, les crimes contre la propriété, les infractions au Code criminel et les autres délits. Chacune des onze variables explicatives utilisées ont été sélectionnées pour leurs qualités représentatives des cinq perspectives théoriques suivantes : théorie de l'urbanisation, de la composition, de l'inégalité des revenus, de l'anomie et de la transmission culturelle.

Les résultats obtenus supportant la théorie de la composition démontrent l'importance qui doit être accordée à la segmentation des groupes d'âge sélectionnés.

En effet, nous démontrerons que l'impact sur la criminalité de la population masculine âgée de 15 à 19 ans diffère significativement de celle des hommes âgés de 20 à 24 ans. La théorie de l'inégalité des revenus, évaluée par l'indicateur du nombre de ménages à faible revenu, souligne les relations existantes entre le fléau de la pauvreté et les actes de déviance dans l'ensemble de cette étude.

Un des résultats les plus concluant en rapport au financement des organismes sans but lucratif est l'impact des organismes sur leur communauté. Cet impact semble dépendre directement de la *source* des allocations qui peuvent être gouvernementales, de Centraide ou de dons directs de la communauté.

De plus, il sera démontré que chaque type d'organisme bénévole possède des moyens qui lui sont propres pour réduire l'activité criminelle de son quartier et ainsi intervenir directement sur le mieux-être de la communauté.

Cette étude évalue également le rôle bénéfique du niveau de l'engagement social d'une communauté, par le biais des heures consacrées au bénévolat dans les organismes.

Les résultats supportent la théorie selon laquelle tout resserrement des liens intra-communautaires réduit les comportements individualistes et déviants.

Les implications d'un tel modèle sont donc importantes en ce qui a trait aux vecteurs de la criminalité et surtout aux dépenses en matière de prévention criminelle. Ce modèle se veut donc une représentation des enjeux socio-économiques propres à la réalité montréalaise. Afin de mieux gérer l'allocation de précieuses ressources, les professionnels et les intervenants doivent avoir accès à des études récentes leur donnant un meilleur aperçu de la situation actuelle.

# TABLE DES MATIÈRES

---

	page
SOMMAIRE .....	i
TABLE DES MATIÈRES .....	iv
LISTE DES TABLEAUX .....	vii
LISTE DES FIGURES .....	ix
REMERCIEMENTS .....	x
INTRODUCTION .....	1
<b>2. LES ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF (OSBL) .....</b>	<b>5</b>
2.1 Définition et rôle des organismes.....	5
<b>3. PERSPECTIVES THÉORIQUES .....</b>	<b>10</b>
3.1 Théorie de l'urbanisation .....	10
3.1.1 Taux de crimes et taille de la population.....	11
3.1.2 Taux de crimes et densité de la population.....	11
3.1.3 Taux de crimes et hétérogénéité de la population.....	12
3.2 Théorie de la composition .....	13
3.3 Théorie de l'opportunité.....	15
3.4 Théorie de la transmission culturelle .....	16
3.5 Théories de l'inégalité des revenus et de l'anomie.....	17
3.5.1 Théorie de l'inégalité des revenus.....	17
3.5.2 Théorie de l'anomie .....	18
3.6 Criminalité et financement d'organismes sans but lucratif...20	
3.6.1 Les allocations gouvernementales.....	20
3.6.2 Les allocations de Centraide .....	21
<b>4. ÉTUDES THÉORIQUES ET EMPIRIQUES SOUS-JACENTES .....</b>	<b>23</b>
4.1 Littérature existante sur les OSBL.....	23
4.2 « <i>Voluntary Contributions to United Charities</i> » (Marc Bilodeau — 1992).....	25

	page
4.3 « <i>Urban Crime in Canada</i> » (Hartnagel et Lee — 1988).....	26
4.3.1 <i>Les variables</i> .....	27
4.3.2 <i>Résultats des régressions de la criminalité urbaine</i> .....	28
4.3.3 <i>Analyse des résultats</i> .....	29
<b>5. LE MODÈLE THÉORIQUE</b> .....	<b>31</b>
5.1 <i>Les exigences du modèle</i> .....	32
5.2 <i>Les déterminants de la criminalité</i> .....	33
5.3 <i>Les équations du modèle</i> .....	35
<b>6. LES DONNÉES EMPIRIQUES</b> .....	<b>36</b>
6.1 <i>Information préliminaire</i> .....	37
6.1.1 <i>Critère de segmentation de la ville</i> .....	37
6.1.2 <i>Critère de sélection des districts de police</i> .....	38
6.1.3 <i>Segmentation des quartiers</i> .....	39
6.1.4 <i>Critère de sélection des OSBL</i> .....	41
6.1.5 <i>Catégories de services offerts par les OSBL</i> .....	44
6.2 <i>Base de données</i> .....	48
6.2.1 <i>Les variables du S.P.C.U.M.</i> .....	50
6.2.1.1 <i>Source des variables</i> .....	50
6.2.1.2 <i>Précisions sur les statistiques de criminalité</i> .....	52
6.2.2 <i>Les variables démographiques et économiques</i> .....	53
6.2.2.1 <i>Source des variables</i> .....	53
6.2.2.2 <i>Précisions sur les variables explicatives</i> .....	54
6.2.2.3 <i>Corrélations attendus</i> .....	55
6.2.3 <i>Les variables d'intervention des OSBL</i> .....	59
6.2.3.1 <i>Source des variables</i> .....	59
6.2.3.2 <i>Précisions sur les variables</i> <i>d'intervention des OSBL</i> .....	60
6.2.3.3 <i>Génération de variables utiles au modèle</i> .....	62
6.2.3.4 <i>Corrélations attendus</i> .....	63
6.3 <i>Le modèle empirique</i> .....	65
<b>7. MÉTHODOLOGIE</b> .....	<b>67</b>
7.1 <i>Problèmes d'ordre statistique</i> .....	67
7.1.1 <i>Transformation logarithmique</i> .....	68
7.1.2 <i>Années manquantes</i> .....	70
7.1.3 <i>Nombre d'années restreint</i> .....	71
7.1.4 <i>Problèmes d'endogénéité</i> .....	72
7.2 <i>Estimation des équations et résultats économétriques</i> .....	74

	page
<b>8. ANALYSE ET DISCUSSION DES RÉSULTATS</b> .....	76
8.1 Évaluation des perspectives théoriques de la criminalité .....	79
8.1.1 <i>La théorie de l'urbanisation</i> .....	82
8.1.2 <i>La théorie de la composition</i> .....	84
8.1.3 <i>La théorie de l'inégalité des revenus</i> .....	87
8.2 Évaluation de l'impact du financement global des OSBL et du bénévolat sur la criminalité montréalaise .....	89
8.3 Évaluation de l'impact des sources de financement (désagrégé) des OSBL sur la criminalité montréalaise .....	95
8.4 Évaluation de l'impact de la taille de la population desservie par les OSBL sur la criminalité montréalaise .....	102
8.5 Évaluation de l'impact des types d'OSBL sur la criminalité montréalaise selon la catégorie de services offerts.....	104
8.5.1 <i>Impact des organismes d'aide à la famille</i> .....	105
8.5.2 <i>Impact des organismes de première ligne</i> .....	110
8.5.3 <i>Impact des organismes d'amélioration des quartiers</i> .....	114
8.6 Impact de l'ensemble des OSBL sur la criminalité montréalaise .....	119
8.7 Résumé des résultats des variables d'intervention selon la catégorie d'OSBL.....	123
<b>CONCLUSIONS</b> .....	127
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	130
<b>ANNEXES</b> .....	xi
ANNEXE I Information sur les organismes communautaires et bénévoles (Centraide du Grand Montréal) .....	xi
ANNEXE II Matrice de corrélations et statistiques simples .....	xvi
ANNEXE III Variables répertoriées (Statistique Canada) .....	xxiii
ANNEXE IV Spécifications économétriques .....	xxvii



## LISTE DES TABLEAUX

---

	page
<b>TABLEAU I</b>	Résultats des régressions de la criminalité urbaine ..... 29
	<b>TABLEAU IIA</b> Crimes violents ..... 29
	<b>TABLEAU IIB</b> Crimes contre la propriété ..... 29
<b>TABLEAU II</b>	Segmentation des districts de police de la C.U.M. selon leurs quartiers de planification ..... 41
<b>TABLEAU III</b>	Variables répertoriées dans la base de données..... 49
<b>TABLEAU IV</b>	Types et catégories de crimes du S.P.C.U.M. .... 51
<b>TABLEAU V</b>	Liste et source des variables explicatives démographiques et économiques..... 53
<b>TABLEAU VI</b>	Signes attendus de l'effet des variables démographiques et économiques sur la criminalité ..... 58
<b>TABLEAU VII</b>	Signes attendus de l'effet des variables d'intervention des OSBL sur la criminalité ..... 65
<b>TABLEAU VIII</b>	Impact des indicateurs démographiques et économiques sur la criminalité montréalaise de quartier ..... 81

<b>TABLEAU IX</b>	Impact sur la criminalité du financement global alloué aux OSBL d'aide à la famille .....	92
<b>TABLEAU X</b>	Impact sur la criminalité du financement global alloué aux OSBL de première ligne .....	93
<b>TABLEAU XI</b>	Impact sur la criminalité du financement global alloué aux OSBL d'amélioration des quartiers .....	94
<b>TABLEAU XII</b>	Impact sur la criminalité des trois sources d'allocations versées aux OSBL d'aide à la famille .....	98
<b>TABLEAU XIII</b>	Impact sur la criminalité des trois sources d'allocations versées aux OSBL de première ligne .....	99
<b>TABLEAU XIV</b>	Impact sur la criminalité des trois sources d'allocations versées aux OSBL d'amélioration des quartiers .....	100
<b>TABLEAU XV</b>	Impact sur la criminalité de la population desservie par l'ensemble des OSBL .....	103
<b>TABLEAU XVI</b>	Impact du financement des OSBL d'aide à la famille sur la criminalité montréalaise de quartier .....	106
<b>TABLEAU XVII</b>	Impact du financement des OSBL de première ligne sur la criminalité montréalaise de quartier .....	111
<b>TABLEAU XVIII</b>	Impact du financement des OSBL d'amélioration des quartiers sur la criminalité montréalaise de quartier ..	106
<b>TABLEAU XIX</b>	Les déterminants de la criminalité montréalaise de quartiers — 1989 à 1992 .....	106

---

## LISTE DES FIGURES

---

	page
<b>FIGURE 1</b>	Répartition géographique des 16 districts du S.P.C.U.M. retenus pour l'étude ..... 39
<b>FIGURE 2</b>	Répartition des allocations aux organismes de Centraide, 1994-1995..... 42
<b>FIGURE 3</b>	Financement accordé par Centraide, selon la catégorie d'OSBL, dans les districts policiers en 1991 ..... 46
<b>FIGURE 4</b>	Proportion de jeunes hommes dans la population totale dans les districts policiers en 1991 ..... 57
<b>FIGURE 5</b>	Financement total des OSBL, selon la source des allocations, dans chaque district policier ..... 60
<b>FIGURE 6</b>	Distribution des activités criminelles, selon la catégorie de crime, dans les divers districts policiers à l'étude en 1991 ..... 68
<b>FIGURE 7</b>	Distribution logarithmique des activités criminelles, selon la catégorie de crime, dans les divers districts policiers à l'étude en 1991..... 69

---

## REMERCIEMENTS

---

Ce mémoire représente pour moi l'aboutissement de cinq années de défis au cours desquelles j'ai eu le privilège de côtoyer toute une panoplie de professeurs, chercheurs et confrères partageant une passion commune : l'économie, sous tous ses angles.

C'est à mon grand plaisir que Mme Nicole Fortin, professeure au département de sciences économiques, a accepté de diriger mon mémoire. Son support tenace, son expérience et surtout ses conseils m'ont fait comprendre que la création de toutes pièces d'une banque de données est toute une aventure (et ne se réalise pas en trois semaines...!). M. Thomas Lemieux, également professeur au département de sciences économiques, est le premier à m'avoir donné la « piqûre » de l'économie du travail. Sa codirection indispensable m'a permis non seulement de vous présenter les résultats de nos efforts, mais m'a fait réfléchir deux fois aux études de doctorat...

Je souligne également la contribution en temps et en conseils de Mme Monique Berthiaume, chez Centraide du Grand Montréal, qui m'a permis de faire les premiers pas « statistiques » menant à cette étude.

Ce mémoire est avant tout un défi personnel que je n'aurais su relever sans le soutien incessant, et fort nécessaire, de Mom et Dad. Merci Berny, pour ton précieux ordi ! Mes complices, Pascal et Cédric, comprennent le cheminement que représente ce mémoire, pour l'avoir fait avec moi... *Vive les Trois Mousquetaires !*

*VENI, VIDI, VICI*

## INTRODUCTION

---

**P**ar les possibilités économiques qu'elle offre, par la plus grande diversité des produits qu'elle propose et pour la meilleure qualité des services qu'elle dispense, la ville attire. Mais cette attraction engendre toute une dynamique dans l'évolution économique, démographique et socio-économique de la région.

Plusieurs auteurs citent l'urbanisation massive comme une des principales causes de la dégradation du tissu social. Montréal et sa région n'échappent pas à cette réalité. Nous observons une rupture des liens familiaux, une aggravation inquiétante du fléau de la pauvreté et une diversification accrue de la population aux plans ethnique et culturel.

Au cours des années '80, le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (S.P.C.U.M.) a vu la criminalité urbaine croître de façon significative sur son territoire. Depuis 1962, le taux de criminalité du Québec a quadruplé et les crimes violents ont quintuplé.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Centre canadien des statistiques judiciaires, 1991 et la Direction générale de la Sécurité et de la prévention, 1993.

Quel est le rapport entre la criminalité et les dépenses publiques ? Plus de 3,5 milliards \$<sup>2</sup> ! Voilà ce que coûte le crime au Québec chaque année. Près de 2,5 milliards \$ sont alloués aux prisons, à la police et au système de justice criminelle. Au moins un autre milliard de dollars est dépensé sur des services de sécurité privée. Ce ne sont que quelques-uns des coûts visibles facilement mesurables.

*« Si nous y ajoutons les pertes et dommages subis par les victimes, les primes d'assurance, les coûts de soins médicaux directement reliés au crime et l'ensemble des autres coûts non mesurables, quel serait alors le coefficient de multiplication ?... »<sup>3</sup>*

En effet, nous n'obtiendrions qu'un portrait vague des coûts générés par la criminalité : comment quantifier la peur, les vies marquées, les conséquences de la méfiance qui affaiblit les relations sociales ?

Quand est-il de l'investissement dans la prévention à l'heure où nous sommes capables de mesurer des taux complètement inacceptables de violence et de criminalité ? Peut-être sommes-nous conscients de s'en aller vers un point de non-retour ?

Une des constatations du ministère de la Sécurité publique, dans son Rapport de la Table ronde (1993)<sup>4</sup>, est qu'une nouvelle conscience collective de prévention est en émergence. Il vaut mieux mobiliser les quartiers et la communauté en sus de toujours recourir à la sécurité de type traditionnelle : la répression et la sanction pénale coûtent cher.

---

<sup>2</sup> Tiré du Rapport de la Table ronde sur la prévention de la criminalité «*Pour un Québec plus sécuritaire : partenaires en prévention*», Ministère de la Sécurité publique, Gouvernement du Québec, 1993.

<sup>3</sup> Idem (2).

<sup>4</sup> Tiré du Rapport de la Table ronde sur la prévention de la criminalité «*Pour un Québec plus sécuritaire : partenaires en prévention*», Ministère de la Sécurité publique, Gouvernement du Québec, 1993.

Il s'agit donc de recourir aux autres acteurs sociaux stratégiques tels la famille, les organismes communautaires, l'action sociale et culturelle, pouvant agir directement ou indirectement sur les vecteurs de la violence et de la délinquance. Tel est le dynamisme communautaire qu'appuie Centraide du Grand Montréal.

Afin de mieux connaître les enjeux propres à la ville de Montréal, les acteurs principaux tels les policiers et autres professionnels doivent avoir accès à des études récentes pouvant leur fournir un meilleur aperçu de la situation d'aujourd'hui. Depuis les quelques dernières années, nous avons raffiné nos instruments d'analyse du crime et comprenons davantage les enjeux.

La présente étude a pour objet de développer un modèle permettant d'expliquer l'évolution du bien-être des quartiers de Montréal au cours des dernières années en y incorporant les instruments d'intervention que nous nous sommes donnés, tel le financement des organismes communautaires et bénévoles (OSBL). Pour évaluer le bien-être des communautés, nous avons choisi d'utiliser le niveau des activités criminelles (nombre de délits criminels) dans les quartiers comme instrument de mesure.

Cette recherche procède donc par la formulation d'hypothèses provenant d'une recension de diverses perspectives théoriques, tant dans le domaine de la criminologie que de l'économie. Ces hypothèses sont testées en utilisant des données de divers quartiers montréalais, en utilisant une technique de régressions multiples.

Le prochain chapitre (CHAPITRE 2) présente une vue d'ensemble des organismes communautaires et bénévoles et du rôle vital qu'ils occupent dans notre société. Le CHAPITRE 3 présente des perspectives théoriques empruntées aux disciplines de la criminologie, de la sociologie et de l'économie et les relie à la dynamique de Montréal. Des études empiriques testant certaines de ces hypothèses dans des contextes urbains et canadiens sont décrites au CHAPITRE 4. Les chapitres suivants (CHAPITRES 5 ET 6) présentent notre modèle empirique ainsi que l'ensemble des informations pertinentes à la construction de notre banque de données, soulignant les caractéristiques propres aux variables d'intervention des OSBL et aux types de services offerts par ces organismes. Les chapitres subséquents (CHAPITRES 7 ET 8) présentent les méthodologies utilisées ainsi que les résultats des estimations économétriques et les analyses à la lumière des diverses perspectives théoriques énoncées au CHAPITRE 3.

Il s'en suit une discussion des résultats propres au profil des organismes et des bénéficiaires de leurs services. Une analyse particulière est effectuée sur la contribution des variables d'intervention des OSBL selon les types de services offerts par les organismes de quartiers en rapport aux activités criminelles de ces communautés.

Cette étude démontrera que les organismes communautaires et bénévoles peuvent contribuer significativement au mieux-être de leur communauté par le biais des allocations monétaires qui leur sont accordées, de l'action bénévole et des populations rejointes par leurs services.



# **CHAPITRE 2**

## **LES ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF (OSBL)**

### **2.1 DÉFINITION ET RÔLE DES ORGANISMES**

---

Au cours des dernières années, notre société a connu une multiplication sans précédent des groupes communautaires et bénévoles.

Il est devenu évident que certains types de services ne peuvent plus être rendus de façon efficace par l'État, alourdi par sa structure gouvernementale.

Les services gouvernementaux peuvent difficilement répondre, de manière générale, à des besoins nouveaux, récemment décelés, ou à des besoins affectant une population restreinte. Il est donc important de s'appropriier les outils nécessaires pour compenser les vides et répondre aux besoins de ces populations.

Les changements dans la structure économique et les transformations socio-démographiques survenus à Montréal au cours des dernières années ont contribué à l'augmentation relative de la pauvreté, en particulier chez les familles monoparentales ayant comme chef de famille une femme et chez les personnes vivant seules. Selon le dernier recensement, on évalue à plus de 23 % le nombre de ménages à faible revenu dans la région métropolitaine et à 14,1 % le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale.<sup>5</sup>

C'est face à ces nouveaux besoins que la collectivité a engendrés de nouvelles ressources, adaptées à la conjoncture. Une de ces ressources collectives est Centraide. Chaque année, Centraide du Grand Montréal mobilise un très grand nombre de bénévoles, qu'il évalue à plus de 30 000 individus, et recueille plus de 25 millions de dollars auprès de quelque 350 000 donateurs.<sup>6</sup>

Cette participation marquée de la communauté manifeste son désir de renforcer le tissu social par l'action bénévole. Il a été démontré que le niveau de délinquance, dans l'ensemble de la société, est affecté par l'étendue du contrôle social informel, dépendant lui-même grandement du degré de cohésion présent dans la communauté (Cusson, 1990).

C'est pour ces raisons que les stratégies encourageant un sens de la responsabilité individuelle et communautaire accru semblent si nécessaires. L'action de Centraide se manifeste à travers l'intervention des 221 organismes communautaires et bénévoles qu'il finance, sans compter les 200 autres organismes sur sa liste d'attente.

---

<sup>5</sup> Source : *Certaines caractéristiques des secteurs de recensement*, recensement de 1991, données intégrales, Profil de Montréal, Statistique Canada, cat. n°95-329.

<sup>6</sup> Source : *Compilation interne et Répertoire des organismes 1994-1995*, Centraide du Grand Montréal.

Dans son Rapport de la Table Ronde, le ministère de la Sécurité publique a effectué un sondage auprès de la population montréalaise et québécoise. De l'avis d'une majorité importante de concitoyennes et concitoyens, le bien-être de la communauté passe par une responsabilisation collective, un resserrement du noyau familial, une restructuration du tissu social et une prévention de la criminalité.

Dans la théorie de prévention de la criminalité, il existe divers points de vue sur les solutions qui doivent être adoptées. Un fil conducteur se dégage cependant :

- à la base, les citoyens sont soucieux de s'engager et de recréer la communauté dans leurs familles, leurs écoles et leurs quartiers ;
- le tissu social est renforcé par l'action bénévole ;
- les quartiers et les villes stimulent l'action communautaire et mettent l'ensemble de leurs pouvoirs et de leurs ressources au service de la qualité de vie et de la sécurité publique.<sup>7</sup>

Centraide du Grand Montréal, par l'action de ses organismes, s'est donné la mission de favoriser l'entraide et briser le cercle vicieux de la pauvreté et de la dépendance.

L'intervention de ces organismes prend les formes les plus diverses : plans de réinsertion sur le marché du travail, banques de logements, coopératives alimentaires, ateliers de cuisine économique, comptoirs vestimentaires et échanges de services de toutes sortes.

---

<sup>7</sup> Tiré du Rapport de la Table ronde sur la prévention de la criminalité, *Pour un Québec plus sécuritaire : partenaires en prévention*, Ministère de la Sécurité publique, Gouvernement du Québec, 1993.

Devant l'urgence de la situation, Centraide apporte son soutien au développement d'un véritable réseau de dépannage et agit essentiellement par et avec des bénévoles, issus de tous les milieux de la société.

La mobilisation des bénévoles s'effectue à même les organismes. Par son financement, Centraide permet à un employé d'un organisme d'aller chercher tout un groupe de bénévoles qui seront sensibilisés et qui regrouperont l'ensemble de leurs ressources au profit de leur quartier.

Il serait intéressant de souligner le mode d'allocation privilégié par Centraide. Un Comité d'analyse des tendances sociales, formé d'une quinzaine de bénévoles, analyse et évalue les aspects économiques, sociaux et politiques des quartiers.

*« ... Ce comité est responsable de faire part au Conseil d'administration de Centraide et à la communauté, des grands phénomènes sociaux et de leur signification pour l'action de Centraide et de ses organismes.*

*Ce sont aussi plus de 190 bénévoles, répartis dans une quinzaine de comités, qui sont responsables de l'allocation des fonds aux organismes, de l'étude de leurs besoins et de leurs programmes d'action, et des liens que Centraide entretient de façon continue avec ses organismes. Ces bénévoles, choisis pour leur expérience, représentent l'ensemble des donateurs et se sentent responsables de l'utilisation efficace et pertinente de l'argent confié à Centraide par la collectivité. »<sup>8</sup>*

Ainsi, dans le souci de dépenser judicieusement l'argent des donateurs, Centraide alloue ses fonds selon des critères de sélection<sup>9</sup> des organismes solidement établis. Ces critères sont les suivants :

<sup>8</sup> Tiré du document «*Vue d'ensemble*», Centraide du Grand Montréal, 1995.

<sup>9</sup> Source : Répertoire des organismes 1994-1995, Centraide du Grand Montréal.

**1) CRITÈRES DE BASE :**

- être privé et sans but lucratif ;
- être reconnu comme organisme de charité ;
- offrir des services et programmes sur le territoire desservi par Centraide du Grand Montréal ;
- être dirigé par un conseil d'administration composé de bénévoles représentatifs de la communauté desservie ;
- n'être relié à aucune formation politique.

**2) CRITÈRES SOCIAUX :**

- éviter de doubler les programmes offerts par les gouvernements ;
- travailler activement à la résolution durable des problèmes sociaux ;
- s'adresser à une population démunie particulièrement délaissée par les services existants ;
- faire une utilisation maximale du bénévolat à tous les niveaux d'opération ;
- favoriser l'autonomie et la responsabilité des personnes aidées, ainsi que la prise en charge, par elles-mêmes, de leur situation.

**3) CRITÈRES DE GESTION :**

- fixer, pour les programmes, des objectifs réalistes et mesurables, établis en fonction des besoins réels de la population ;
- établir des politiques pertinentes de recrutement, d'évaluation, de participation et d'encadrement de son personnel et de ses bénévoles ;
- assurer une saine gestion des fonds.

*Le mode d'allocation des fonds de Centraide se veut un complément (et non un substitut) aux allocations des paliers gouvernementaux.*

## CHAPITRE 3

# PERSPECTIVES THÉORIQUES

Ce chapitre présente diverses théories tirées des disciplines de la criminologie, de la sociologie et, bien sûr, de l'économie. L'ensemble des perspectives théoriques suivantes, pouvant être appliquées à la détermination de la criminalité, ont été analysées empiriquement sous diverses approches et seront ultérieurement intégrées à notre modèle.

### 3.1 THÉORIE DE L'URBANISATION

---

Cette théorie se fonde sur la notion plus générale que tout changement social génère une désorganisation des relations sociales. L'urbanisation se définit comme l'accroissement de la taille, de la densité et de l'hétérogénéité d'une population donnant lieu à des relations sociales possédant leurs propres caractéristiques urbaines.<sup>10</sup>

---

<sup>10</sup> Source : Wirth, L., *Urbanism as a Way of Life*, American Journal of Sociology, n°44, pp.3-24, 1938.

### 3.1.1 Taux de crimes et taille de la population

La variable de population totale nous fournit l'information nécessaire sur la taille du district analysé. En y ajoutant des indicateurs pouvant tenir compte de la densité et de l'hétérogénéité de la population, nous pourrions tester les hypothèses de la théorie d'urbanisation, aussi connues sous le nom de « *Wirthian hypothesis* » (Wirth, 1938), selon laquelle :

*« La concentration d'une population hétérogène et de grande taille mène à l'affaiblissement des liens interpersonnels, des relations sociales primaires et du consensus normatif, ayant pour conséquence ultime l'aliénation individuelle et la prévalence accrue du comportement déviant. »<sup>11</sup>*

Les recherches de certains criminologues concluent que les crimes violents, en particulier les crimes contre la propriété, sont positivement corrélés à la taille de la population (Nettler, 1978 ; Danziger, 1976 ; Harries, 1974 ; Angell, 1974 ; Webb, 1972 ; Wolfgang, 1968).

### 3.1.2 Taux de crimes et densité de la population

Les résultats de recherches sur la relation entre la densité et les crimes sont davantage partagés : certains concluent qu'il existe une corrélation positive (Danziger, 1976 ; Flango et Sherbenou, 1976 ; Danziger et Wheeler, 1975 ; McCarthy et al., 1975 ; Galle et al., 1973 ; Webb, 1972), alors que d'autres chercheurs n'ont pu établir aucun lien solide (Spector, 1975 ; Marlin, 1973).

---

<sup>11</sup> Wirth, L., *Urbanism as a Way of Life*, American Journal of Sociology, n°44, pp.3-24, 1938 (traduction libre).

Nous utiliserons des indicateurs de la superficie du territoire ainsi que de la population totale pour évaluer cette perspective.

### 3.1.3 Taux de crimes et hétérogénéité de la population

Les études de l'hétérogénéité de la population ont été analysées sous divers angles dans le passé. Des études menées aux États-Unis indexaient l'hétérogénéité en utilisant qu'un seul groupe de minorité ethnique (proportion d'Américains de race Noire) ou bien en combinant certains groupes ethniques (proportion d'individus non Blancs ou proportion née à l'étranger et qui sont Noirs). La majorité de ces études révèlent une relation variant de faible à modérée supportant l'hypothèse selon laquelle une ville dont la population serait davantage hétérogène ferait preuve d'un taux de criminalité plus élevé (Skogan, 1977 ; Harries, 1976 ; Danziger, 1976 ; Angell, 1974 ; Eberts et Schwirian, 1968 ; Schuessler et Slatin, 1964 ; Schuessler, 1962). Une étude menée à Chicago par Kornhauser (1978) sur les crimes violents semble démontrer que l'amplitude du phénomène d'hétérogénéité varierait selon le statut socio-économique de chaque groupe ethnique.

Plus récemment, Crutchfield et al. (1982) comparaient certaines mesures « d'opportunité manquée » (chômage, appauvrissement, etc.) et de dégradation du tissu social (population et mobilité) sur les taux de crimes contre la propriété. Cette dernière étude supportait aussi les grandes lignes de la théorie d'urbanisation.

Nous nous attendons donc à l'observation d'une corrélation *positive* entre la taille, la densité et l'hétérogénéité de la population et les taux de crimes lors de l'étude de l'hypothèse d'urbanisation.



## 3.2 THÉORIE DE LA COMPOSITION

---

Selon Fischer (1976), les interrelations sociales dépendent surtout de la classe sociale, de l'appartenance ethnique et de l'âge (cycle de vie). Certaines théories sur la composition remontent même à 1938, où Gans s'appuyait sur la corrélation entre les crimes et l'âge pour tenter d'expliquer les interrelations sociales, et Gordon (1967) sur la composition raciale d'une population. De ce point de vue, cette théorie semble s'opposer à celle d'urbanisation. Fischer conclut que la théorie d'urbanisation n'aurait qu'un effet indirect sur la criminalité, résultant de son influence sur les facteurs de composition.

Par contre, les *mécanismes* sous-jacents qui régissent les interactions entre les caractéristiques socio-démographiques et la criminalité peuvent être semblables.

Plusieurs études ont été effectuées pour évaluer la corrélation entre l'âge et la criminalité. Nettler (1978) démontre qu'en proportion de leur concentration dans la population, ce sont les jeunes qui sont le plus fréquemment arrêtés.

Alors que la majorité des études menées trouvent une corrélation *positive* entre diverses catégories de crimes et la proportion de jeunes adultes dans la communauté, Schuessler et Slatin (1964) et plus tard Hartnagel et Lee (1988) rapportent une corrélation *négative* avec la proportion de jeunes hommes.

Il semblerait donc que la segmentation des groupes d'âge ait un impact pouvant affecter directement les analyses de composition.

L'étude de Hartnagel et Lee (1988) regroupait les jeunes hommes de 15 à 24 ans pour leur étude sur les crimes contre la personne et la propriété et obtenaient des corrélations négatives.

Ces corrélations pourraient être le résultat de la distribution d'âge pour ces deux types de crimes, où l'âge moyen des crimes violents est plus élevé que celui des crimes contre la propriété.

Il importera donc pour notre étude de bien définir la segmentation des groupes d'âge et d'explicitier nos résultats à la lumière des études existantes

•

### 3.3 THÉORIE DE L'OPPORTUNITÉ

---

Alors que les deux théories précédentes se fondaient sur la structure sociale, la théorie de l'opportunité met l'emphase sur le crime, particulièrement les circonstances du crime. Ainsi, la vie urbaine se prêterait mieux au crime par le nombre accru de cibles, le plus grand anonymat, la facilité de transport, etc. Selon Cohen et Felson (1979), les trois éléments clés permettant le crime sont : (1) des délinquants motivés; (2) des cibles convenables; (3) une absence de gardiens. Ces auteurs notent le changement des activités habituelles telle la dispersion des activités loin de la résidence, le retour de femmes au travail, l'augmentation des inscriptions aux études supérieures, etc. Ce changement de routine augmente la vulnérabilité des résidences aux diverses victimisations.

La mesure de l'opportunité de Cohen et Felson (1979) est une estimation du nombre de ménages qui sont le plus à risque des crimes contre la personne ou la propriété dû soit à la dispersion de leurs activités loin de la famille et de la résidence, soit à la probabilité de posséder des biens durables à haut risque de victimisation. Plus spécifiquement, ce ratio de l'activité ménagère représente la proportion des ménages occupés par des individus hors-famille et les ménages époux-épouse où la femme est intégrée au marché du travail. Alors que certaines études sur la criminalité utilisent cette théorie, nous ne pourrions l'intégrer directement à nos estimations en raison de la non disponibilité des données nécessaires à la construction du ratio de l'activité ménagère.

### 3.4 THÉORIE DE LA TRANSMISSION CULTURELLE

---

Un problème potentiel en rapport aux statistiques criminelles serait que les données compilées nous indiquent les lieux (districts) de victimisation et non les lieux de résidence des criminels ou déviants. Nous devons donc évaluer à quel point le lieu de victimisation coïncide avec le quartier de résidence du déviant. En guise de réponse à cette question, une brève revue de certaines études est justifiée. Plusieurs études démontrent que le crime est en effet une activité fortement locale. En effet Sutherland et Cressey (1974) déclarent :

*« Généralement, les quartiers où les crimes sont commis sont proches des lieux de résidence des criminels. Ceci est d'autant plus caractéristique des crimes violents, car le criminel et la victime sont généralement d'une même ethnie, d'une même classe sociale, et d'un même quartier. »* (Emphase ajoutée)<sup>12</sup>

Alors que ces observations ont été développées en une théorie de la transmission culturelle par la Chicago School durant les années '40 et '50, plusieurs études récentes ont été effectuées sur cette théorie. Baldwin et Bottom (1976) ont effectué une étude originale et ont conclu que « la criminalité, en général, et plus particulièrement la délinquance chez les jeunes, est souvent la conséquence d'une nature réellement locale ». <sup>13</sup> Plusieurs années auparavant, Eralason (1946) avait découvert que 87 % de tous les agresseurs sexuels commettaient leurs crimes dans leur propre quartier. De plus, il y aurait davantage raison de croire que la résidence de la victime, la résidence du criminel et le crime lui-même sont tous associés au même quartier géographique (Normandeau, 1968 ; Chappell et Singer, 1973 ; Dunn, 1974 ; Pope, 1975).

---

<sup>12</sup> Traduction libre de Sutherland, E. et Cressey, D., *Criminology*, 1974, p. 181.

## 3.5 THÉORIES DE L'INÉGALITÉ DES REVENUS ET DE L'ANOMIE

---

La théorie de l'inégalité des revenus s'appuie sur deux définitions : la perte (ou privation) absolue et la perte relative de revenus. La perte absolue se fonde sur les conditions de vie des pauvres et opprimés, alors que la perte relative met l'accent sur la distribution des ressources.

La théorie de l'anomie se base sur les observations de la société moderne occidentale selon laquelle il existe peu de barrières à la mobilité du statut social. La théorie d'anomie, selon Durkheim (1966), démontre comment un changement rapide de statut social et économique peut mener à un certain niveau de déviance.

Ainsi, les individus dont le statut social subit un choc de *détérioration et pour lesquels il n'existe aucun support social* de disponible seraient en situation d'anomie et plus enclins à un comportement déviant.

### 3.5.1 Théorie de l'inégalité des revenus

La relation entre la criminalité et la vie urbaine peut être décrite par l'inégalité des revenus. Cette perspective théorique permet d'évaluer l'impact de la pauvreté — mesuré par le taux de chômage et la proportion d'individus sous le seuil de la pauvreté — sur les diverses catégories de crimes répertoriées.

---

<sup>13</sup> Traduction libre de Baldwin, J. et Bottom, A. E., *The Urban Criminal*, 1976, p. 98.

Brathwaite (1979) décrit le concept de privation (ou perte) relative comme étant la cause principale de l'accentuation de la pauvreté. Il questionne l'appropriation de biens matériels convoités par tous : cette appropriation peut être légitime pour les classes sociales plus aisées, alors que les classes plus pauvres doivent plutôt recourir à des moyens parfois illégitimes pour obtenir ces biens matériels, symboles de succès de la société occidentale.

En évaluant la théorie d'inégalité des revenus, nous nous attendons donc à observer une corrélation *positive* entre les taux de criminalité la proportion de ménages à faibles revenus.

### **3.5.2 Théorie de l'anomie**

La théorie de l'anomie avance que tout groupe désavantagé dans leur accès à un statut convoité — ou qui le refuse — se tournerait vers des activités illégales. Ces groupes peuvent donc être plus aisément ciblés : les minorités ethniques, les immigrants, les classes sociales inférieures, les pauvres et les jeunes.

De plus, Merton (1938 et 1957) a développé un modèle statique de l'anomie avec une emphase particulière sur les réactions des individus qui sont en situation de « disjonction » entre les buts à atteindre et les moyens à leur disposition. Ceci représente la dissociation existante entre les valeurs matérielles véhiculées par la culture occidentale et les moyens nécessaires pour les obtenir qui ne sont pas réellement accessibles par tous. Il conclut que les individus affligés par la pauvreté et le chômage au sein d'une société riche s'efforceraient davantage pour compenser leurs manques à gagner par des activités illégales.

Il remarque que ce sont davantage les hommes à faibles revenus que ceux à revenus plus élevés qui commettent les crimes.

La théorie de l'anomie se distingue surtout de celle de l'inégalité des revenus par l'apport de Cloward et Ohlin (1961), et plus tard Spergel (1964). Ils ajoutent à cette théorie en avançant que les choix de chaque individu sont partiellement déterminés par les opportunités offertes dans sa communauté.

En examinant plus attentivement les crimes causés par les inégalités sociales, nous découvrons ainsi les opportunités communautaires de prévention qui affectent directement le bien-être de l'ensemble de la population d'un quartier.

Il existe effectivement de nombreux petits organismes de quartier, entièrement bénévoles pour la plupart, dont l'intervention a pour effet de resserrer les liens communautaires, d'offrir aux gens des possibilités d'action valorisante et d'améliorer les conditions sociales.

*C'est ainsi qu'il est maintenant possible d'incorporer théoriquement les facteurs de prévention de la criminalité par le biais des organismes communautaires qui sont engagés directement ou indirectement dans la prévention de la criminalité.*

La section suivante décrit un aspect très important des OSBL en rapport à la criminalité et plus généralement en rapport au bien-être de la communauté : l'action des OSBL et les sources de leurs revenus.

## **3.6 CRIMINALITÉ ET FINANCEMENT D'ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF**

---

Les organismes participent activement à l'identification des besoins et au développement de programmes de prévention, soutiennent efficacement leurs membres et sensibilisent la population à leur cause. Leur action est souvent mieux ciblée qu'au niveau gouvernemental dont les budgets sont souvent plus importants mais dont l'allocation ne répond pas toujours aux besoins immédiats de la population.

En effet, il existe d'importantes différences dans le *mode d'allocation* des ressources monétaires des OSBL en provenance de sources telles que l'aide sociale et les paliers gouvernementaux.

### **3.6.1 Les allocations gouvernementales**

Les paliers gouvernementaux allouent annuellement des millions de dollars à des organismes communautaires et bénévoles de Montréal. L'allocation de ces ressources s'effectue à partir de diverses études et données statistiques permettant aux gouvernements d'identifier les secteurs d'intervention à privilégier. C'est ainsi que la majorité des fonds, certes considérables, sont alloués en fonction des problèmes, et plus particulièrement *là où il y a des problèmes*.

Par leur action ciblée vers les grands besoins traditionnels, les paliers gouvernementaux concentrent leurs efforts, sous la forme de financement, dans les domaines où l'on retrouve souvent des taux de criminalité élevés.



### 3.6.2 Les allocations de Centraide

Les organismes implantés dans les quartiers tentent de répondre aux besoins spécifiques de cette communauté par un apport soutenu possible grâce aux allocations continues d'institutions telles Centraide. L'amélioration de la qualité de vie est l'aboutissement d'un long cheminement communautaire et bénévole.

Les services gouvernementaux peuvent difficilement répondre à des besoins nouveaux, récemment décelés, ou à des problèmes ciblés n'affectant qu'une région géographique bien délimitée, tel un quartier de la métropole.

C'est là que Centraide prend toute son ampleur : en ciblant les besoins locaux et en s'adressant à une population démunie et *particulièrement délaissée par les programmes gouvernementaux*, Centraide agit auprès de la population en tant que complément direct de l'État.

Le mode d'allocation des ressources de Centraide est assujéti à de nombreuses contraintes et s'effectue selon des critères solidement établis (voir la SECTION 2.1 — CRITÈRES D'ALLOCATION).

Alors que les gouvernements investissent massivement là où il y a des problèmes, Centraide tente de répondre davantage aux besoins locaux mais avec des moyens relatifs beaucoup plus modestes (en terme de quantité de dollars). Voilà en quoi consiste la grande différence du mode d'allocation des ressources financières entre les paliers gouvernementaux et Centraide du Grand Montréal.

Cette étude tentera donc de déterminer l'impact conjoint et individuel de ces sources de financement des OSBL — qu'il provienne de l'État ou de Centraide — sur la criminalité montréalaise.

Cette perspective des modes d'allocation des ressources financières sera discutée davantage au **CHAPITRE 8 — ANALYSE ET DISCUSSION DES RÉSULTATS**. Selon la théorie d'anomie, nous envisageons tout de même une corrélation *négative* entre certains indicateurs d'intervention des OSBL (financement de Centraide, dons directs de la communauté et des quartiers (appelé « autre financement »), l'action bénévole et la population desservie) et la criminalité.

Une partie de l'analyse portera tout particulièrement sur les interrelations du financement des catégories spécifiques de services et la criminalité montréalaise, c'est-à-dire les relations entre le profil des bénéficiaires de certains services et l'évolution des crimes de leur quartier.

Ce chapitre a présenté les six perspectives théoriques qui seront à la base de nos modèles théorique et empirique. Chacune d'entre elles sera soit utilisée dans la construction théorique du modèle, soit directement intégrée au modèle empirique par un ou des indicateurs choisis pour leur qualité représentative de la théorie et sera évaluée empiriquement par la suite.

# **CHAPITRE 4**

## **ÉTUDES THÉORIQUES ET EMPIRIQUES**

### **SOUS-JACENTES**

Une recherche bibliographique a été effectuée pour déterminer les divers types d'études ayant porté sur les sujets des organismes communautaires, leur financement, ainsi que sur la détermination de la criminalité de quartier.

#### **4.1 LITTÉRATURE EXISTANTE SUR LES OSBL**

---

Les études effectuées dans le passé sur les organismes communautaires et bénévoles étaient essentiellement axées sur les sujets suivants :

- le profil des donateurs ;
- la taille optimale d'un OSBL ;
- le « crowding-out effect » du financement gouvernemental ;
- le profil des bénévoles ;
- les comparaisons entre les OSBL et ceux à but lucratif ;
- les OSBL au sein d'une économie de marché.

Il existe toutefois une littérature économique sur la pauvreté et plus particulièrement sur l'analyse coût-bénéfice de certains programmes sociaux et gouvernementaux. Alors que plusieurs études en sociologie et en criminologie ont analysé le phénomène des crimes (économiques et autres) conjointement à celui de l'inégalité (Schuessler et Slatin, 1964) ; Jacobs, 1981) ou en cherchant d'autres causes économiques ou sociales du crime (Avio et Clark, 1976 ; Williams, 1984 ; Hartnagel et Lee, 1988 ; Hartnagel, 1989), aucune étude a tenté à ce jour d'évaluer l'impact économique des organismes sociaux, par le biais du financement des organismes sans but lucratif, sur l'évolution du phénomène criminel.

La majorité des études incluant un aspect économique à leur analyse se servait des théories de Becker (1968), d'utilité, de propension marginale à commettre un crime et également des théories de désincitation et de punition (Carr-Hill et Stern, 1979). De plus, la majorité des études de criminalité effectuent des comparaisons entre grandes villes ou entre provinces ; notre étude se concentre plutôt sur un espace géographique très restreint : les quartiers de Montréal.

Bref, en ce qui a trait aux organismes communautaires et bénévoles, il n'existe à peu près aucune étude économique traitant de l'impact de ceux-ci sur les bénéficiaires des services ou du bien-être de la communauté en général.

La prochaine section présente les grandes lignes d'une étude économique récente en théorie des jeux de Bilodeau (1992) portant sur les choix de contribution aux organismes de United Way (version anglaise et américaine de Centraide). Cette étude tente de représenter, par les méthodes de théorie des jeux, un aspect du « crowding-out effect » sur les contributions aux organismes charitables.

## 4.2 « *VOLUNTARY CONTRIBUTIONS TO UNITED CHARITIES* » (MARC BILODEAU — 1992)

---

Alors que les individus sont libres de diriger leurs dons vers les institutions de leur choix, pourquoi contribueraient-ils plutôt à un organisme tel que Centraide ? Voilà la question que l'auteur se posait.

Le modèle théorique de Bilodeau, où les individus maximisent leur utilité, démontre qu'une contribution exclusive à Centraide peut être un équilibre parfait en sous-jeu si cet organisme est le dernier joueur et s'il peut compenser pour les contributions directes. À l'équilibre, les dons à Centraide seraient inférieurs aux dons alloués directement à d'autres organismes. Par contre, une institution telle que Centraide, regroupant plusieurs organismes sous une même bannière, opère avec des coûts inférieurs aux coûts excessifs des autres levées de fonds engendrés par une concurrence non coopérante.<sup>14</sup> L'équilibre engendrerait une politique d'allocation optimale impliquant un panier de services moins désirable en échange d'un total de contributions plus élevé.

L'étude empirique suivante évalue la contribution relative de certaines perspectives théoriques énoncées précédemment dans le contexte de la criminalité urbaine canadienne.

---

<sup>14</sup> Source : Rose-Ackerman, Susan, *Charitable Giving and Excessive Fundraising*, *Quarterly Journal of Economics*, n° 97, 1982, pp. 195-212.

### 4.3 « *URBAN CRIME IN CANADA* »

(TIMOTHY F. HARTNAGEL ET G. WON LEE — 1988)

---

Cette étude empirique de la relation entre le crime et la localisation urbaine tente de réunir quatre perspectives théoriques (présentées au CHAPITRE 3) afin d'expliquer le phénomène criminel : la théorie de l'urbanisation, la théorie de l'inégalité ainsi que les théories d'opportunité et de composition. Alors que plusieurs essais ont été publiés sur ces théories, il n'existe que peu d'études empiriques qui tentent de les évaluer conjointement.

Hartnagel effectue deux régressions de coupe transversale utilisant des variables exogènes identiques : la première utilise les crimes violents comme variable endogène, la seconde, les crimes contre la propriété. Les crimes violents comprennent les homicides, les tentatives de meurtre, les agressions sexuelles, les voies de fait et les vols qualifiés ; les crimes contre la propriété comprennent les introductions par effraction, les vols de véhicules-moteurs, les vols simples et la possession de biens volés.

Les deux indicateurs de criminalité (crimes violent et crimes contre la propriété) sont dérivés des données des rapports policiers et proviennent de Statistique Canada (1977). L'ensemble des variables démographiques, sociales et économiques provient également de Statistique Canada (1976).

### 4.3.1 Les variables

Les deux types de crimes retenus pour l'étude sont les crimes violents et les crimes contre la propriété. Les variables indépendantes (démographiques et économiques) proviennent également de Statistique Canada (1976).<sup>15</sup> L'utilisation des données de 1976 permettent ainsi un délais d'un an avec les variables de crime.

#### **Les indicateurs d'urbanisation :**

- 1) taille de la population ;
- 2) densité (par mille carré) ;
- 3) hétérogénéité (langue maternelle qui est ni le français, ni l'anglais).

#### **Les indicateurs de composition :**

- 1) proportion d'hommes de 15 à 24 ans ;
- 2) proportion de familles économiques à une personne.

#### **Les indicateurs de l'inégalité :**

- 1) dispersion du revenu (perte relative) mesurée comme étant la différence entre le revenu médian et le revenu moyen des 20 % les plus pauvres ;
- 2) pauvreté (perte absolue) mesurée par le nombre de familles sous le seuil déterminé par Statistique Canada ;
- 3) taux de chômage (perte absolue).

#### **Les indicateurs d'opportunité :**

- 1) Ratio d'activité ménagère selon Cohen et Felson (1979).<sup>16</sup>  
(voir SECTION 3.3 — THÉORIE DE L'OPPORTUNITÉ).

---

<sup>15</sup> Note : exception faite des variables reliées au revenu qui ne sont disponibles que pour 1971.

<sup>16</sup> Note : ce ratio représente la proportion des ménages non-famille et le nombre de ménages époux-épouse dont l'épouse est sur le marché du travail.

### 4.3.2 Résultats des régressions de la criminalité urbaine

TABLEAU IA — CRIMES VIOLENTS<sup>17</sup>

Variable	Effet total	Effet indirect via population et opportunité	Effet indirect via pauvreté et inégalité	Effet direct
Population	0,2415*	0,0364*	0,0215	0,1836
Densité	0,0418	0,1615	- 0,0113	- 0,1084
Hétérogénéité	0,0473	0,1956	- 0,0036	- 0,1447
Δ hétérogénéité	- 0,1876	- 0,1135	- 0,0010	- 0,0731
Δ population	- 0,2032	- 0,0169*	- 0,0092	- 0,1771
Prop. 15-24 ans	- 0,3429***	-	0,0099	- 0,3528**
Fam. uniques	0,3045	-	0,0308	0,2737
Opportunité	0,3206*	-	0,0273	0,2933*
Fam. faible rev.	0,0485	-	-	0,0485
Ind. faible rev.	- 0,1100	-	-	- 0,1100
Chômage	- 0,0002	-	-	- 0,0002
Inégalité	- 0,0323	-	-	- 0,0323
<b>R<sup>2</sup>=0,469</b>	<b>F=5,54***</b>			

TABLEAU IB — CRIMES CONTRE LA PROPRIÉTÉ

Variable	Effet total	Effet indirect via population et opportunité	Effet indirect via pauvreté et inégalité	Effet direct
Population	0,2886*	0,0990*	0,0121	0,1775
Densité	0,0410	0,1584	0,0450	- 0,0724
Hétérogénéité	0,1989	0,1123	0,0008	0,0858
Δ hétérogénéité	- 0,1334	- 0,2091	- 0,0473	0,1230
Δ population	- 0,1269	- 0,0521	0,0273	- 0,1021
Prop. 15-24 ans	- 0,1139	-	0,0182	- 0,1321
Fam. uniques	0,2509	-	0,0594	0,1915
Opportunité	0,4635***	-	- 0,0164	0,4799***
Fam. faible rev.	0,0623	-	-	0,0623
Ind. faible rev.	- 0,1240	-	-	- 0,1240
Chômage	0,1187	-	-	0,1187
Inégalité	0,0045	-	-	0,0045
<b>R<sup>2</sup>=0,547</b>	<b>F=7,56***</b>			

Où « Δ » indique une variation de la variable associée.

Les seuils de significativité, représentés par les astérisques, sont :

\* : significatif à 0,001 %    \*\* : significatif à 0,01 %    \*\*\* : significatif à 0,05 %

<sup>17</sup> Source : Hartnagel, Timothy F. et Lee, G. Won, *Urban Crime in Canada*, Centre for Criminological Research, University of Alberta, Discussion Paper N° 14, 1988.



### 4.3.3 Analyse des résultats

#### **THÉORIE DE L'URBANISATION :**

Variables : - Taille de la population ;  
- Variation de la taille de la population ;  
- Hétérogénéité ;  
- Variation de l'hétérogénéité ;  
- Densité.

Cette théorie se fonde sur un processus selon lequel tout changement dans une population — en particulier la taille de la population — engendre la désorganisation sociale. La variation de la taille de la population ne s'avère pas significative. Cette théorie n'est donc que faiblement supportée par la taille de la population qui a un effet positif.

#### **THÉORIE DE LA COMPOSITION :**

Variables : - Nombre de familles à une personne (unique) ;  
- Proportion de jeunes hommes (15 à 24 ans).

La proportion de jeunes hommes (de 15 à 24 ans) est significative pour les crimes violents, mais a un effet négatif, contrairement aux attentes des auteurs. La littérature discerne bien entre les crimes contre la propriété et les crimes violents : la moyenne d'âge pour les crimes violents est plus élevée et il se pourrait que ce soit un groupe d'âge plus élevé (20 à 30 ans) qui soit à risque pour ces crimes. Ainsi, la corrélation négative pourrait être partiellement attribuable au groupe d'âge choisi pour l'analyse.

**THÉORIE DE L'OPPORTUNITÉ :**

Variable : - Opportunité.

L'analyse supporte fortement l'hypothèse d'opportunité selon laquelle certaines routines d'activités influencent directement les niveaux de crimes urbains (voir SECTION 3.3 — THÉORIE DE L'OPPORTUNITÉ). Ainsi, la notion de l'opportunité criminelle, propre aux caractéristiques de la vie urbaine (nombre accru de cibles, plus grand anonymat, facilité de transport, etc.), représente par elle-même une avenue particulière d'étude. Selon les résultats de Hartnagel et Lee, cet indicateur peut expliquer une partie du phénomène criminel, sans devoir nécessairement recourir aux variables de caractéristiques urbaines tels les niveaux de désorganisation, de pauvreté ou de démographie.

**THÉORIE DE L'INÉGALITÉ :**

Variables : - Familles à faible revenu ;  
 - Individus à faible revenu ;  
 - Chômage ;  
 - Inégalité.

Aucun effet significatif ne supporte la théorie d'inégalité. Les auteurs attribuent une partie de ces résultats à l'indice, peut être trop général, utilisé pour mesurer l'ensemble des crimes contre la propriété. Certaines recherches effectuées démontrent des résultats parfois très différents pour les divers crimes (Cohen et al., 1981) contre la propriété lorsqu'analysés séparément. Ainsi, en regroupant tous ces crimes en une seule catégorie, il est possible que des effets inverses se soient annulés mutuellement et/ou que les villes canadiennes, contrairement aux villes américaines, démontrent moins d'inégalité ou de variabilité de leurs revenus. Le CHAPITRE 5 suivant présente le modèle théorique que nous avons développé ainsi que les exigences auxquelles il doit répondre pour pouvoir être utilisé lors de l'évaluation empirique des théories.

## CHAPITRE 5

# LE MODÈLE THÉORIQUE

Ce chapitre présente et développe un modèle théorique pouvant expliquer l'évolution des activités criminelles qui pourra être estimé économétriquement par la suite. Les chapitres précédents explicitaient les diverses perspectives théoriques alors que les chapitres suivants seront réservés à l'estimation et à l'analyse proprement dite du modèle décrit dans les prochaines pages.

Lors de la discussion des diverses théories présentées au **CHAPITRE 3 — PERSPECTIVES THÉORIQUES**, nous avons isolé certains processus et relations à l'oeuvre dans notre système. L'évaluation de ces théories a également mené à la spécification de certains facteurs tout aussi importants, reliant entre elles de nombreuses relations.

Ce chapitre contient donc le résultat de ces diverses analyses sous la forme d'un modèle théorique. Nous devons être en mesure de former une équation estimable à partir des diverses perspectives théoriques exprimées autant par des disciplines telle la criminologie et la sociologie que par des théories économiques reconnues.

## 5.1 LES EXIGENCES DU MODÈLE

---

Parce que plusieurs processus sont à l'oeuvre, nous désirons pouvoir évaluer leurs effets spécifiques ainsi que les interrelations qui les lient conjointement.

Il importe donc de déterminer une forme d'équation pouvant s'adapter aux diverses exigences de ces théories, qui demeurera toutefois estimable à partir des données existantes.

Ce modèle doit donc répondre à trois exigences particulières :

- 1) il doit être en mesure de représenter adéquatement les perspectives théoriques décrites dans les chapitres antérieurs ;
- 2) il doit être en mesure de contenir des variables capables d'évaluer les facteurs inhérents à l'équation ; et,
- 3) il doit être estimable à partir des données disponibles.

## 5.2 LES DÉTERMINANTS DE LA CRIMINALITÉ

---

La première étape est de déterminer une mesure appropriée du comportement criminel. Les grandes théories discutant les déterminants de l'activité criminelle et de la déviance s'étendent du point de vue des « défauts » congénitaux des individus jusqu'aux explications marxistes du crime comme étant le produit d'une société capitaliste.

Alors que certains s'opposent à la première théorie en affirmant que la pratique criminelle n'est pas particulièrement « anormale », d'autres avancent en réponse aux marxistes qu'il serait donc possible, selon leur théorie, d'éliminer toute forme de déviance.

Notre question, applicable à l'ensemble de ces théories, est quelque peu différente. Elle cherche à déterminer si, dans une société donnée, ces théories peuvent être utilisées pour expliquer les changements dans les niveaux d'activités criminelles.

La tâche d'évaluation des *niveaux* de criminalité soulève deux problèmes distincts. Le premier réside dans le fait que seul le nombre d'accusations est enregistré ; en effet, certaines études du S.P.C.U.M.,<sup>18</sup> portant sur la déclaration personnelle d'incidents délinquants, démontrent qu'il existe un grand nombre de délits non rapportés et non enregistrés. De plus, tous les cas traités hors cour n'apparaissent ni aux rapports, ni dans les statistiques.

---

<sup>18</sup> Source : *Rapport d'activités 1993, Service de police de la Communauté urbaine de Montréal.*

Le second problème d'évaluation porte sur le grand nombre de types de délits commis. Nous devons tenir compte de cet aspect lors de l'analyse des théories et de la discussion des résultats éventuels. C'est ainsi que nous avons choisi d'expliquer six catégories de crimes :

- 1) les crimes contre la personne ;
- 2) les crimes contre la propriété ;
- 3) les crimes majeurs (soit la somme des crimes contre la personne et contre la propriété) ;
- 4) les infractions au Code Criminel ;
- 5) les autres délits ; et,
- 6) les crimes mineurs (soit la somme des infractions au Code Criminel et des autres délits) .

Sachant que la majorité des études en criminologie ont analysé le phénomène criminel en se basant sur deux grandes catégories de crimes — les crimes majeurs (ou violents) et les crimes mineurs —, nous avons décidé de tenir compte de leur méthodologie. C'est ainsi que nous analyserons les deux catégories traditionnelles, soient les crimes violents ou majeurs, constitués des crimes contre la personne et contre la propriété puis les crimes mineurs, composés des infractions au Code criminel et les autres délits.

Cette segmentation en six types de crimes nous permet non seulement de tenir compte de la méthodologie traditionnelle d'évaluation des niveaux de crimes (les crimes majeurs et les crimes mineurs uniquement) mais nous pourrions également évaluer l'impact des composantes de ces deux grandes catégories de crimes.

La prochaine section présente l'équation formelle du modèle théorique sous forme de vecteurs de composantes démographiques, économiques et de variables d'intervention des organismes communautaires et bénévoles.

### 5.3 LES ÉQUATIONS DU MODÈLE

---

Notre équation principale peut être représentée sous forme de trois groupes distincts de vecteurs de caractéristiques décrivant les six catégories de crimes :

$$C^*_{it} = \beta_0 + \beta_1 \Omega_{it} + \beta_2 \Theta_{it} + \beta_3 \Psi_{it} + \varepsilon_t$$

pour  $t = 1989, \dots, 1992$ .

où  $i$  : indicateur du quartier montréalais étudié.

où  $C^*_{it}$  : catégorie de crimes (contre la personne, contre propriété, total des crimes majeurs, infractions au Code criminel, autres délits et total des crimes mineurs)

$\Omega_{it}$  : vecteur de caractéristiques démographiques du quartier «  $i$  »

$\Theta_{it}$  : vecteur de caractéristiques économiques du quartier «  $i$  »

$\Psi_{it}$  : vecteur de variables d'intervention des OSBL du quartier «  $i$  »

Une base de données spécifiques a été compilée pour nous permettre d'évaluer empiriquement ce modèle. La description des catégories de crimes, ainsi que la source des données et les signes attendus font l'objet du prochain chapitre.

## **CHAPITRE 6**

# **LES DONNÉES EMPIRIQUES**

La grande majorité de la littérature théorique et empirique en criminologie est spécifique au contexte des États-Unis et rarement étendue ou adaptée à d'autres réalités. Cette section présente donc les spécificités propres à la réalité montréalaise dont nous devons tenir compte dans le contexte de notre recherche.

Les sections suivantes présentent l'ensemble des variables endogènes et exogènes du modèle empirique de la criminalité montréalaise.



## **6.1 INFORMATION PRÉLIMINAIRE**

---

Cette étude n'est réalisable que grâce à la construction d'une banque de données originale comprenant des indicateurs économiques et sociaux (provenant de Statistique Canada), des informations annuelles détaillées sur chaque organisme financé par Centraide et des statistiques criminelles sectorielles (provenant du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal). Nous soulignons ici qu'un certain nombre de ces variables ont été difficiles d'accès ; plus particulièrement, nous soulignons la diversité et l'originalité de l'ensemble des données que nous avons répertoriées sur les organismes sans but lucratif financés par Centraide du Grand Montréal.

C'est pour ces raisons qu'une section particulière de cette étude sera retenue afin de présenter les méthodes utilisées dans la construction de la banque de données et des indicateurs du support social et communautaire propre à la région de Montréal.

### **6.1.1 Critère de segmentation de la ville**

Une ville peut être segmentée selon plusieurs critères : la densité, la langue, le quartier de résidence, le secteur de recensement, etc. En regroupant l'ensemble de nos données, nous nous sommes retrouvés avec diverses segmentations géographiques : les données de Statistique Canada sont disponibles selon les secteurs de recensement, les données sur les OSBL sont répertoriées selon les quartiers municipaux et les taux de crime de la Ville de Montréal sont disponibles selon le district de police.

Pour effectuer notre analyse, nous avons donc choisi une segmentation par district de police, soit la segmentation la plus petite nous permettant d'incorporer l'ensemble de nos données.

### 6.1.2 Critères de sélection des districts de police

Les données répertoriées dans notre banque proviennent d'une sélection de plusieurs districts de police. Chaque district est formé d'un ou de plusieurs quartiers de la Communauté urbaine de Montréal. Pour qu'un district policier soit retenu comme candidat, *tous* les quartiers qui le composent doivent satisfaire le critère de sélection suivant :

⇒ *Les limites géographique de chaque quartier doivent être contenues **en totalité** à l'intérieur d'un même district de police.*

De plus, pour que le district puisse se prêter à l'analyse éventuelle des OSBL qui y sont contenus, *ce dernier doit répertorier au moins un organisme financé par Centraide, quelle que soit la catégorie de services offerts par cet OSBL* (voir la SECTION 6.1.5 pour les catégories de services des OSBL).

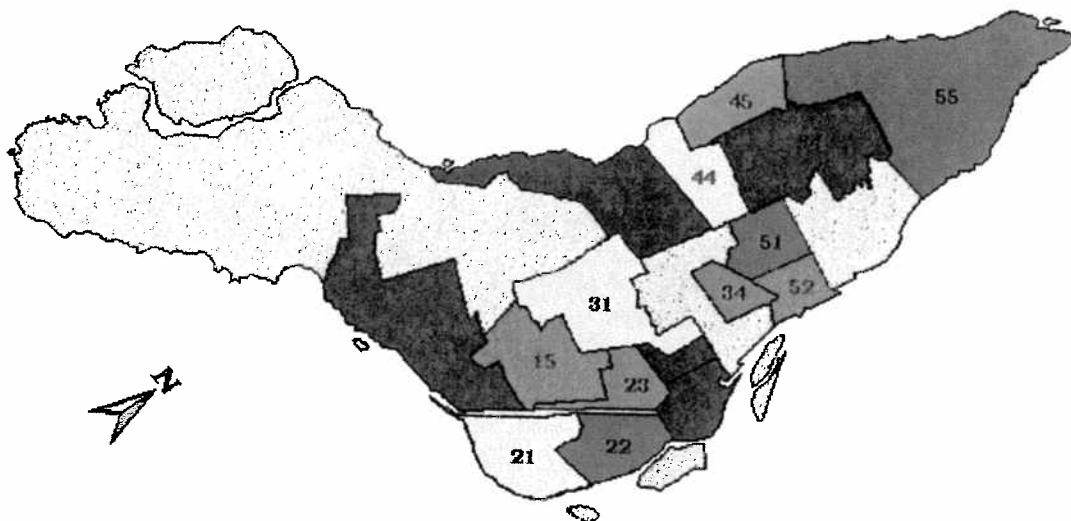
En effet, cette étude tente de déterminer si le financement des organismes communautaires est un déterminant de la criminalité dans les quartiers (voir les SECTIONS 3.4 et 3.5). Pour ce faire, il est donc nécessaire d'utiliser des quartiers où l'impact des OSBL et les niveaux de criminalité peuvent tous deux être mesurés.

### 6.1.3 Segmentation des quartiers

Seize districts retenus de la Communauté urbaine de Montréal (voir FIGURE 1) répondent aux critères de sélection. La première étape consiste à répertorier les divers quartiers de planification<sup>19</sup> composant chacun des districts de la C.U.M. En deuxième lieu, nous devons reconstituer ces quartiers de planification à partir des secteurs de recensement qui leur sont propres. Cette deuxième étape a son rôle à jouer ; ce n'est qu'en reconstituant les quartiers de planification de la Ville de Montréal que nous pourrions éventuellement leur associer les données sur les OSBL de Centraide (disponibles uniquement par quartier de planification ou arrondissement municipal).<sup>20</sup>

FIGURE 1

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES 16 DISTRICTS DU S.P.C.U.M. RETENUS POUR L'ETUDE



Source : Communauté urbaine de Montréal, <http://sun2.cum.qc.ca/villes>.

<sup>19</sup> Quartier de planification : nom réel d'un quartier selon la Ville de Montréal. La taille des quartiers peut varier lorsque les secteurs de recensement sont modifiés.

<sup>20</sup> Arrondissement municipal : regroupement d'un ou de plusieurs quartiers de planification.

Le choix de segmentation par district policier n'est pas sans conséquences. Certains quartiers, tels Westmount et Ville Mont-Royal, plutôt bien nantis, sont inclus dans un district de police, conjointement à un autre quartier, moins bien nantis, tel Parc-Extension dont les niveaux de criminalité sont plus élevés.<sup>21</sup>

Remarquons au TABLEAU II de la page suivante que les districts no. 23 et no. 31 contiennent respectivement les villes de Westmount et de Mont-Royal. Ces villes ne sont pas reconnues comme ayant un fléau de pauvreté à l'intérieur de leurs limites géographiques, tout au contraire. Par contre, la segmentation des districts de police est fonction de la région géographique et de la population qu'elle contient.

Ces deux districts ont donc été retenus pour les autres quartiers de planification qui les composent : Saint-Henri, Parc-Kent (Côte-des-Neiges), De la Savane, ... tous des quartiers reconnus pour la pauvreté et la criminalité qui les affligent.

Étant donné que les informations criminelles du S.P.C.U.M. ne sont disponibles annuellement que par district de police, il nous est impossible de dissocier les quartiers plus « riches » des plus « pauvres » à l'intérieur d'un même district de police.

Il n'en demeure pas moins que ces quartiers comptent de nombreux OSBL et ils sont donc inclus dans cette étude. Le TABLEAU II suivant énumère les divers quartiers qui composent les districts retenus :

---

<sup>21</sup> Tiré de l'*Évolution de la criminalité*, Rapport d'activités 1992, S.P.C.U.M.

TABLEAU II

## SEGMENTATION DES DISTRICTS DE POLICE DE LA C.U.M.

SELON LEURS QUARTIERS DE PLANIFICATION<sup>22</sup>

<b>District no. 1</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cartierville</li> <li>• Nouveau-Bordeaux</li> <li>• Nicolas-Viel</li> <li>• Sault-au-Récollet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Saint-Sulpice</li> <li>• Parc-Extension</li> <li>• Parc-Jarry</li> <li>• Crémazie</li> </ul>
<b>District no. 13</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lachine (ville)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dorval (ville)</li> </ul>
<b>District no. 15</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Côte-Saint-Antoine</li> <li>• Hampstead (ville)</li> <li>• Côte-Saint-Luc</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Upper Lachine</li> <li>• Snowdon</li> <li>• Loyola</li> </ul>
<b>District no. 21</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• LaSalle (ville)</li> <li>• Côte-Saint-Paul</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ville-Émard</li> </ul>
<b>District no. 22</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Verdun (ville)</li> </ul>	
<b>District no. 23</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Westmount (ville)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Saint-Henri</li> </ul>
<b>District no. 24</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Petite-Bourgogne</li> <li>• Pointe-Saint-Charles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jacques-Viger</li> </ul>
<b>District no. 25</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• De la Montagne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• René-Lévesque</li> </ul>
<b>District no. 31</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mont-Royal (ville)</li> <li>• Édouard-Montpetit</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Parc-Kent</li> <li>• De la Savane</li> </ul>
<b>District no. 34</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Parc-La Fontaine</li> <li>• Lorimier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Parc-Laurier</li> </ul>
<b>District no. 44</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gabriel-Sagard</li> <li>• François-Perrault</li> <li>• Sainte-Lucie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• René-Goupil</li> <li>• La Visitation</li> </ul>
<b>District no. 45</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Montréal-Nord (ville)</li> </ul>	
<b>District no. 51</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vieux-Rosemont</li> <li>• Marie-Victorin</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Étienne-Desmarteau</li> </ul>
<b>District no. 52</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Petite-Côte</li> <li>• Maisonneuve</li> <li>• Hochelaga</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préfontaine</li> <li>• Sainte-Marie</li> </ul>
<b>District no. 54</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Anjou (ville)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Saint-Léonard (ville)</li> </ul>
<b>District no. 55</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Montréal-Est (ville)</li> <li>• Marc-Aurèle-Fortin</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rivière-des-Prairies</li> <li>• Pointe-aux-Trembles</li> </ul>

#### 6.1.4 Critère de sélection des OSBL

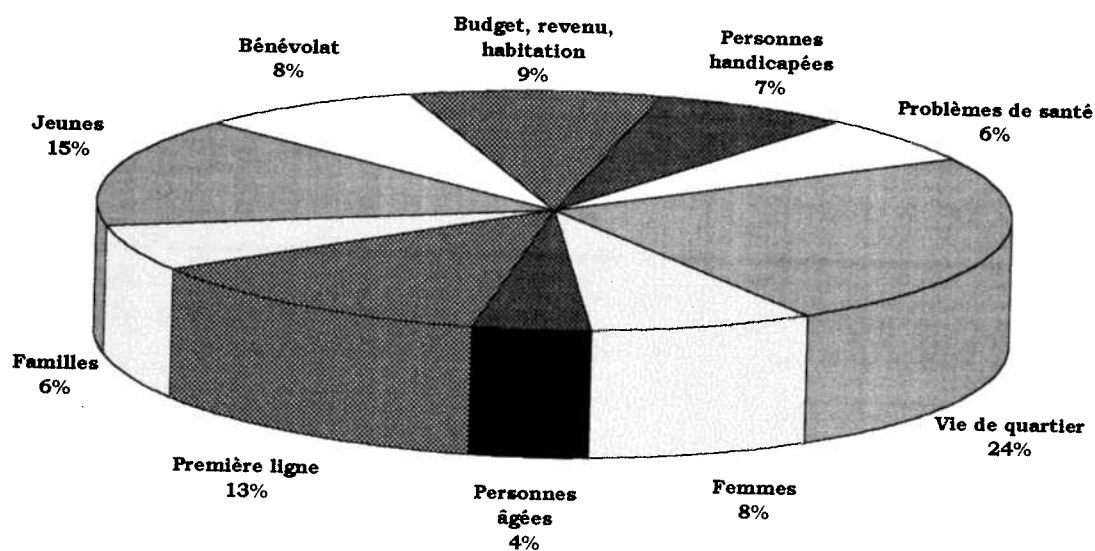
L'ensemble des organismes sans but lucratif qui ont été répertoriés dans notre base de données doivent tous pouvoir répondre à un critère de sélection logique : avoir une relation directe ou indirecte avec l'évolution des taux de criminalité, c'est-à-dire que les OSBL doivent fournir des services à une groupe de citoyens susceptible de commettre des actes déviants.

Ainsi, dans le cadre de notre étude, nous avons jugé que les organismes offrant des services aux *personnes handicapées*, aux individus atteints de *problèmes de santé* et les organismes aidant les *personnes âgées* n'avaient pas de relation significative sur l'évolution de la criminalité montréalaise, en ce sens où ces bénéficiaires des services des OSBL sont beaucoup moins à risque de commettre des crimes.

La FIGURE 2 suivante démontre l'importance relative (sous forme de répartition des allocations) des différentes catégories de services offerts par les organismes de Centraide du Grand Montréal.

**FIGURE 2**

**RÉPARTITION DES ALLOCATIONS AUX ORGANISMES DE CENTRAIDE, 1994 - 1995**



Source : *Répertoire des organismes 1994-1995*, Centraide du Grand Montréal.

<sup>22</sup> Source : *Module de la recherche et des relations gouvernementales*, Division de la recherche, Service des affaires institutionnelles, Ville de Montréal, février 1995.

Nous avons donc répertorié un total de 95 organismes financés par Centraide, représentant 83 % des allocations globales pour 1994-1995. Une liste détaillée de ces organismes se trouve à l'ANNEXE I — CENTRAIDE DU GRAND MONTRÉAL du présent rapport. Idéalement, cette étude aurait bénéficié d'une banque de données répertoriant tous les organismes bénévoles oeuvrant sur le territoire de Montréal, et ce, qu'ils appartiennent à la grande famille de Centraide ou non. Parmi l'ensemble des organismes communautaires et bénévoles oeuvrant sur le territoire de Montréal, seuls ceux financés par Centraide du Grand Montréal comportaient des informations annuelles suffisamment détaillées (ex. : évolution annuelle de chaque type de financement (selon la source), population desservie par l'OSBL, nombre de bénévoles, nombre d'heures de bénévolat, etc.) et étaient disponibles pour chacun de ses organismes depuis leur premier financement.

Les données des OSBL non financés par Centraide n'étaient pas disponibles annuellement et ne comportaient pas d'information détaillée sur leur financement, la gestion de ceux-ci, du bénévolat ou des bénéficiaires des services. Ceci a donc réduit notre échantillon des OSBL montréalais, mais nous croyons que l'ensemble des organismes répertoriés de Centraide permet de construire un échantillon suffisamment représentatif de l'ensemble des services communautaires offerts sur le territoire de Montréal pour répondre aux besoins de notre étude.

Étant donné que Centraide tente de répondre aux divers besoins des communautés, une vaste gamme de services opèrent sous la bannière de Centraide du Grand Montréal (voir la FIGURE 2 précédente). De plus, les critères rigoureux de sélection des OSBL permettent de financer des organismes dont les budgets d'opération sont vérifiées annuellement.

### **6.1.5 Catégories de services offerts par les organismes sans but lucratif**

Les OSBL dispensent une vaste gamme de services d'urgence et complémentaires à une clientèle toute aussi diversifiée. Pour nous permettre d'évaluer l'impact des types d'organismes, et plus particulièrement des types de services, nous avons regroupé en trois secteurs distincts les divers services offerts par les organismes sans but lucratif, en se basant toutefois sur la segmentation existante de Centraide du Grand Montréal.

Cette catégorisation nous permettra d'évaluer individuellement l'impact des diverses variables d'intervention (financement, bénévolat et population desservie) et d'analyser les liens possibles existants entre certaines catégories de services et les types de crimes choisis. En effet, nous croyons que le financement et l'engagement communautaire des OSBL affectent différemment la criminalité en fonction du type d'OSBL et des services qu'ils dispensent. Les trois catégories de services offerts par les organismes sans but lucratif se présentent donc comme suit :

#### **1) LES ORGANISMES D'AIDE À LA FAMILLE**

Cette catégorie regroupe l'ensemble des organismes de :

- **SOUTIEN AUX FAMILLES** : entraide et soutien aux couples en difficulté, aux chefs de familles monoparentales, aux parents et aux enfants afin de les amener à prendre en charge leur vie personnelle, familiale et collective ;
- **AIDE AUX JEUNES** : aide aux jeunes décrocheurs, hébergement pour jeunes sans-abri, programmes de recherche d'emploi et de soutien académique, prévention de l'usage de drogues et de l'alcool, etc. ;



- AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES FEMMES : lieux de rencontre, d'information et d'hébergement pour les femmes qui cherchent à briser leur isolement ou à trouver un refuge.

## **2) LES ORGANISMES DE PREMIÈRE LIGNE**

Cette catégorie représente les organismes suivant :

- INFORMATION SUR LE BUDGET, LE REVENU ET L'HABITATION : information, consultation et formation en matière de budget, de consommation et de logement à des personnes économiquement défavorisées ;
- SERVICES DE PREMIÈRE LIGNE : dépannage alimentaire et vestimentaire, hébergement, écoute et référence. Service d'accueil pour réfugiés et nouveaux arrivants.

## **3) LES ORGANISMES D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES QUARTIERS**

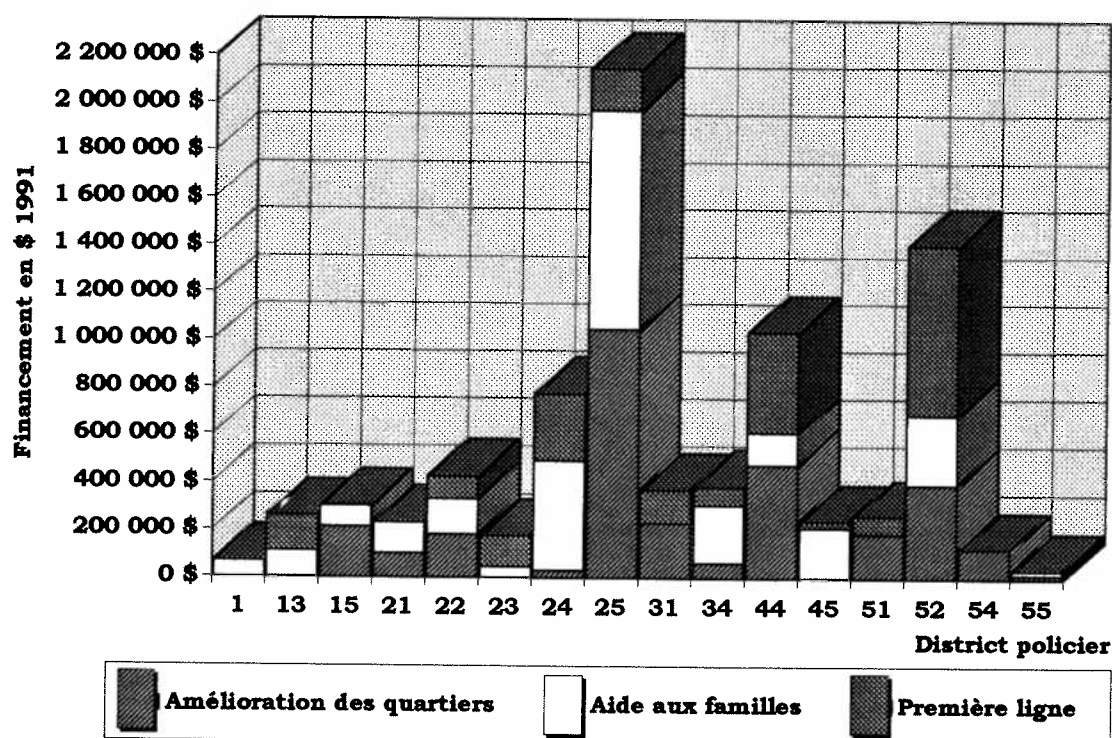
Cette catégorie regroupe tous les organismes suivants :

- DÉVELOPPEMENT DU BÉNÉVOLAT : recrutement et formation des bénévoles. Information et référence pour répondre à des besoins particuliers ;
- AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE DES QUARTIERS : services et activités offerts à divers groupes d'un même quartier afin d'améliorer la qualité de vie globale de cette collectivité.

La FIGURE 3 suivante présente la distribution du financement des organismes communautaires dans l'ensemble des districts à l'étude selon la source du financement. L'année 1991 a été choisie car elle représente l'année de données réelles (non extrapolées) la plus récente.

**FIGURE 3**

**FINANCEMENT ACCORDÉ PAR CENTRAIDE, SELON LA CATÉGORIE D'OSBL,  
DANS LES DISTRICTS POLICIERS EN 1991**



Source:

Compilation des *Fiches d'évaluation et de décision*, Centraide du Grand Montréal, 1989 à 1994.

La FIGURE 3 démontre la répartition du financement de Centraide où l'on remarque un financement nettement supérieur dans les district 24, 25, 44 et 52, représentant respectivement (voir TABLEAU II) Pointe-St-Charles/Petite-Bourgogne, Centre-Ville (De La Montagne/René-Lévesque), le quartier St-Michel et Hochelaga-Maisonneuve.

Pour les organismes répertoriés dans notre base de données, Centraide finance annuellement davantage, en moyenne, les OSBL d'amélioration des quartiers (32 %) et d'aide à la famille (29 %) que ceux de première ligne (22 %)<sup>23</sup> (voir l'ANNEXE II — STATISTIQUES SIMPLES).

Ainsi, chaque catégorie de services des OSBL pourra être évaluée et analysée individuellement par rapport aux divers types de crimes ou conjointement (« pooled ») pour déterminer si certains types de crimes dépendent davantage des composantes propres à un groupe particulier d'OSBL.

Sachant que les diverses perspectives théoriques s'appuient sur des causes de la criminalité différentes, nous pourrons analyser l'impact du financement pour chacune des catégories d'organismes.

La prochaine section décrit l'ensemble des composantes de notre base de données qui seront utilisées lors de l'analyse empirique de l'évolution des activités criminelles dans les quartiers de Montréal.

---

<sup>23</sup> Ces pourcentages sont basés sur le *Répertoire des organismes 1994-1995, Centraide du Grand Montréal* et sont fonction de la répartition catégorielle effectuée pour cette étude (voir FIGURE II et SECTION 6.1.5).

## 6.2 BASE DE DONNÉES

---

La présente étude n'est possible que grâce à la création de toutes pièces d'une base de données unique provenant de trois sources principales :

- Statistique Canada
- Le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal
- Centraide du Grand Montréal

La richesse de cette base de données repose sur la diversité et l'exclusivité des variables répertoriées, ainsi que sur l'approche méthodique utilisée lors de la récolte et du traitement des informations qu'elle contient. Le **TABLEAU III** suivant présente l'ensemble des informations répertoriées dans la base de données. C'est à partir de cette base que nous avons puisée toute l'information nécessaire à notre étude.

Une description détaillée des variables répertoriées est incluse en annexe du présent rapport (**ANNEXE I — CENTRAIDE DU GRAND MONTRÉAL ; ANNEXE III — STATISTIQUE CANADA**).

TABLEAU III

## VARIABLES RÉPERTORIÉES DANS LA BASE DE DONNÉES

S.P.C.U.M.	STATISTIQUE CANADA	CENTRAIDE
District	Superficie (km <sup>2</sup> )	Catégorie de l'OSBL
Total des crimes :	Population :	Nombre d'organismes
contre la personne	totale	Population desservie
contre la propriété	non-immigrante	Nombre :
au Code criminel	d'hommes :	d'emplois permanents
autres crimes	de 15 à 19 ans	d'employés partiels
Homicides	de 20 à 24 ans	Nombre de bénévoles
Tentatives de meurtre	de 25 à 34 ans	Heures de bénévolat
Agressions sexuelles	de femmes :	Revenus provenant :
Voies de fait	de 15 à 19 ans	de Centraide
Vols qualifiés	de 20 à 24 ans	des gouvernements
Introduction par	de 25 à 34 ans	d'autres source
effraction	de langue maternelle :	Nombre de programmes
Vols véhicules moteurs	française	
Vols simples	anglaise	
Possession biens volés	Nombre de familles :	
Fraudes	de recensement	
Prostitution	économiques	
Jeux et paris	époux-épouse	
Armes offensives	monoparentale	
Drogues	Nb d'enfants par famille	
Infraction au Statut :	Mobilité :	
fédéral	1 an	
provincial	5 ans	
municipal	Scolarité : (+ de 15 ans)	
Autres infractions	sans la 9 <sup>ième</sup> année	
Effectif policier	sans DES	
Nombre d'appels	avec université	
	Taux de chômage total	
	Taux d'activité total	
	Population active :	
	totale	
	hommes	
	femmes	
	Revenu Moyen :	
	hommes	
	femmes	
	famille	
	Proportion de familles à	
	faible revenu	

## 6.2.1 Les variables du S.P.C.U.M.

Les données sur les crimes sont tirées des rapports d'activités annuels du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (S.P.C.U.M.) de 1979 à 1993. Les données contenues dans ces rapports sont disponibles pour dix-huit (18) types de crimes (voir le **TABLEAU IV**). Les autres données policières, soient l'effectif policier, les dépenses totales annuelles, le nombre d'appels transmis aux patrouilleurs et le *coût per capita* des opérations proviennent également des rapports d'activités annuels du S.P.C.U.M. et sont disponibles selon le district policier.

### 6.2.1.1 Source des variables

La fonction du Service de statistiques du S.P.C.U.M. a été modifiée au cours des années '80, ce qui a quelque peu affecté la richesse des données disponibles : pour la période de 1983 à 1988, les données pour chaque *crime spécifique* ne sont pas disponibles par quartier individuel.

Par contre, l'ensemble des données est disponible pour les *catégories de crimes* (voir le **TABLEAU IV** suivant) pour 1981, 1982 et de 1989 à 1993, et ce, pour chaque district policier. La méthode de cueillette des données par le Service de statistiques du S.P.C.U.M. est toutefois demeurée la même, de 1981 à 1993.

TABLEAU IV

**TYPES ET CATÉGORIES DE CRIMES DU S.P.C.U.M.<sup>24</sup>**

<u>CATÉGORIES DE CRIMES</u>	<u>COMPOSANTES SPÉCIFIQUES</u>
◆ <i>Crimes contre la personne</i>	Homicides Tentatives de meurtre Agressions sexuelles Voies de fait Vols qualifiés
◆ <i>Crimes contre la propriété</i>	Introductions par effraction Vols véhicules-moteurs Vols simples
◆ <i>Autres infractions au Code criminel</i>	Possession de biens volés Fraudes Prostitution Jeux et paris Armes offensives Autres infractions
◆ <i>Autres délits</i>	Drogues Statuts fédéraux Statuts provinciaux Règlements municipaux

<sup>24</sup> Source : *Rapport d'activités 1993*, Service de police de la Communauté urbaine de Montréal.

### 6.2.1.2 Précisions sur les statistiques de criminalité

La répartition des types de crimes selon leur catégorie demeure inchangée depuis 1982. Depuis 1982, les voies de fait font partie des « crimes contre la personne » mais pour les années antérieures à 1982, les voies de fait figuraient parmi la catégorie de crimes « autres infractions au Code criminel ». De plus, en 1985, le bill C-49 a ajouté au Code criminel l'article C-195.1. :

*« ... Cet article permettait maintenant aux services de police de poursuivre les prostituées et leurs clients pour sollicitation. Ceci a eu pour effet de faciliter l'établissement de la preuve et conséquemment encourager les autorités policières à intervenir plus fréquemment. »<sup>25</sup>*

Finalement, les données sur le nombre de crimes relatifs à la possession de drogues (dans la catégorie *Autres délits* du TABLEAU IV précédent) ne sont comptabilisées, pour chaque district, que depuis 1985. Les statistiques disponibles pour les années antérieures ne fournissent que les données sur le nombre *total* de délits dans cette catégorie, tous districts confondus.

Cette étude s'échelonne sur quatre ans, soit de 1989 à 1992, où l'ensemble des données de la S.P.C.U.M. est complet et disponible pour chaque district de police.

Les données par district de police seront la base de référence pour l'ensemble de notre étude. Les districts sont établis en fonction d'un ratio policier/citoyen stable et leur délimitation géographique n'ayant pas été modifiée depuis 1981 en font un excellent point de référence.

---

<sup>25</sup> Tiré de l'*Évolution de la criminalité*, Rapport d'activités 1986, S.P.C.U.M.



## 6.2.2 Les variables démographiques et économiques

L'ensemble des statistiques démographiques et économiques provient de diverses sources du recensement de Statistique Canada et ont été répertoriées individuellement pour chaque secteur de recensement composant les districts de police retenus. Les variables retenues pour l'étude, parmi l'ensemble de celles qui ont été répertoriées, sont des indicateurs représentant les diverses perspectives théoriques — présentées au CHAPITRE 3 — décrivant le phénomène de la criminalité.

### 6.2.2.1 Source des variables

Le tableau suivant (TABLEAU V) présente les variables démographiques et économiques provenant de Statistique Canada qui ont été utilisées pour notre étude. La liste exhaustive de l'ensemble des statistiques répertoriées pour notre base de données est annexée au présent rapport (ANNEXE III — STATISTIQUE CANADA).

**TABLEAU V**

**LISTE ET SOURCE DES VARIABLES EXPLICATIVES DÉMOGRAPHIQUES ET ÉCONOMIQUES**

VARIABLE	SOURCE
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Population totale</b></li> <li>• <b>Superficie en km<sup>2</sup> du secteur de recensement</b></li> <li>• <b>Population de sexe masculin de 15 à 19 ans</b></li> <li>• <b>Population de sexe masculin de 20 à 24 ans</b></li> <li>• <b>Population dont la langue maternelle est le français</b></li> <li>• <b>Population dont la langue maternelle est l'anglais</b></li> <li>• <b>Fréquence des faibles revenus</b></li> </ul>	<p><b>Recensements du Canada de 1981, 1986 et 1991 :</b></p> <p>1991, Certaines caractéristiques des secteurs de recensement — données intégrales, n° 95-329 — Profils de Montréal.</p> <p>1986, Certaines caractéristiques des secteurs de recensement — données intégrales, Profils de Montréal.</p> <p>1981, Certaines caractéristiques de la population, des logements, des ménages et des familles de recensement, secteurs de recensement — données intégrales, n° 95-918 — Profils de Montréal</p>

### 6.2.2.2 *Précisions sur les variables explicatives*

Notre étude porte sur un total de seize districts du S.P.C.U.M. s'échelonnant de 1989 à 1992. Pour obtenir l'information nécessaire sur l'ensemble de nos variables, nous avons dû effectuer quelques manipulations des données de Statistique Canada.

En effet, tel que décrit au TABLEAU V précédent, les données de Statistique Canada proviennent des recensements de 1981, 1986 et 1991. Pour obtenir les années entre les recensements, nous avons effectué les manipulations suivantes :

- 1) transformation en logarithme naturel des données provenant des années 1981, 1986 et 1991. La transformation logarithmique prévient, entre autre, l'obtention de fausses données négative (par exemple, un nombre négatif de jeunes hommes dans un quartier) résultant d'une extrapolation sur une variable dont la tendance originelle était à la baisse ;
- 2) interpolation linéaire des années 1982, 1983, 1984 et 1985 à partir des recensements de 1981 et 1986, et des années 1987 à 1990 à partir des données de recensement de 1986 et 1991. À ce stade, les données sont toujours des logarithmes naturels ;
- 3) transformation des données originales et des nouvelles données interpolées en valeurs réelles par l'exponentielle.

De plus, une extrapolation d'une année supplémentaire était nécessaire pour s'assurer d'un minimum d'observations : les crimes n'étant disponibles par quartier que de 1987 à 1993 et que le dernier recensement de Statistique Canada remontait à 1991, nous cherchions à extrapoler l'année 1992.

Le choix d'une transformation log-linéaire est basé sur le traitement des données qui sera effectué sur les statistiques criminelles (voir la **SECTION 7.1.1 — TRANSFORMATION LOGARITHMIQUE**). L'extrapolation log-linéaire a été effectuée selon la même méthode utilisée lors de l'interpolation des années entre les recensements, en utilisant les données originales des recensements de 1986 et 1991.

### 6.2.2.3 · *Corrélations attendues*

Cette section présente les composantes du vecteur de caractéristiques démographiques et économiques des quartiers et souligne leurs relations aux diverses théories en discutant des relations empiriques attendues (signes des coefficients).

Tel que mentionné au début de la **SECTION 5.1 — EXIGENCES DU MODÈLE**, les variables se doivent d'être des indicateurs fidèles des perspectives théoriques sous-jacentes de la criminalité montréalaise. L'ensemble des variables représentées ici ont été discutées et leurs signes ont été justifiés au **CHAPITRE 3** lors de la présentation des diverses perspectives théoriques.

Cette section ne fait que reprendre l'ensemble de l'information pour la rassembler sous la forme d'un tableau présentant les corrélations attendues pour chaque variable lors de l'estimation économétrique.

- La **THÉORIE DE L'URBANISATION** est représentée par le logarithme des variables de la superficie du district policier (en km<sup>2</sup>), de la variation de la taille de la population totale et de la somme du nombre d'individus anglophones ou francophones d'un quartier. Rappelons que selon cette théorie de Wirth (1938) :

*« ... La concentration d'une population hétérogène et de grande taille mène à l'affaiblissement des liens interpersonnels, des relations sociales primaires et du consensus normatif, ayant pour conséquence ultime l'aliénation individuelle et la prévalence accrue du comportement déviant. »<sup>26</sup>*

Nous croyons donc observer une corrélation positive entre les indicateurs d'urbanisation (logarithmes de la superficie et de la taille de la population totale) et la criminalité et une corrélation négative entre le logarithme de la somme du nombre d'individus francophones ou anglophones et la criminalité.

- La **THÉORIE DE LA COMPOSITION** s'évalue à partir du logarithme du nombre de jeunes hommes de 15 à 19 ans et d'hommes de 20 à 24 ans. Rappelons que les résultats obtenus dans des études passées étaient soit de corrélation négative ou de corrélation positive. Nous avons attribué ce phénomène au choix de segmentation des groupes d'âge.

Ainsi, nous nous attendons à l'observation d'une corrélation négative entre les individus plus jeunes (hommes de 15 à 19 ans) et à une corrélation positive chez les groupes d'âge plus susceptibles de commettre des actes déviant (hommes de 20 à 24 ans).

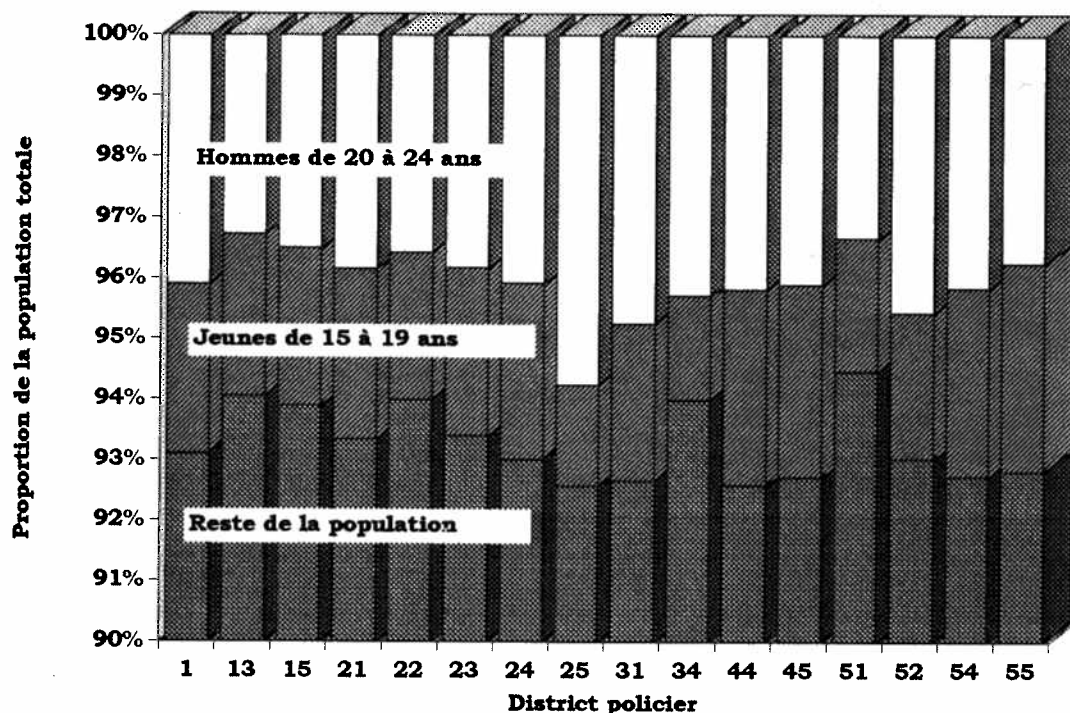
---

<sup>26</sup> Traduction libre de Wirth, L., *Urbanism as a Way of Life*, American Journal of Sociology, n°44, 1938, pp. 3-24.

La figure suivante présente la distribution de l'indicateur de composition âge/sex, composé du nombre de jeunes de 15 à 19 ans et du nombre d'hommes âgés de 20 à 24 ans, selon les lieux de résidence (districts policiers étudiés).

**FIGURE 4**

**PROPORTION DE JEUNES HOMMES DANS LA POPULATION TOTALE  
DANS LES DISTRICTS POLICIERS EN 1991**



Source : Statistique Canada, *Certaines caractéristiques des secteurs de recensement - données intégrales*, Catalogue n° 95-329 - *Profils de Montréal*, 1991.

En proportion de la population, l'ensemble des districts policiers sont composés de davantage d'hommes âgés de 20 à 24 ans que de jeunes de 15 à 19 ans. Pris conjointement, ces deux groupes d'âge représente entre 5,5 (district 44 - St-Michel) % et 7,5 % (district 51 - Mercier) de l'ensemble de la population (en termes de nombre de résidents) de ces districts.

- La **THÉORIE DE L'INÉGALITÉ DES REVENUS** est supportée par l'indicateur de la proportion de familles à faible revenu (pourcentage). Plusieurs études ont été consacrées aux relations entre le crime et la pauvreté, certaines considérant les raisons « purement économiques » de commettre un crime (voir la **SECTION 3.5.1**). Dans le contexte de notre étude, nous nous attardons davantage aux arguments sociaux (Brathwaite, 1979) reliant positivement la pauvreté et la criminalité.

Le **TABLEAU VI** suivant reprend la liste des variables démographiques et économiques et les signes attendus pour chacune d'entre elles lors de l'analyse empirique.

**TABLEAU VI**

**SIGNES ATTENDUS DE L'EFFET DES VARIABLES DÉMOGRAPHIQUES  
ET ÉCONOMIQUES SUR LA CRIMINALITÉ**

<b>VARIABLE</b>	<b>DESCRIPTION</b>	<b>SIGNE</b>
<b>LOG SUPERFICIE</b>	Logarithme de la superficie d'un quartier (en km <sup>2</sup> ).	<b>POSITIF</b>
<b>LOG POP. TOT.</b>	Logarithme de la population totale d'un quartier.	<b>POSITIF</b>
<b>LOG POPULATION ANGL+FRANÇAIS</b>	Logarithme de la somme du nombre d'individus francophones ou anglophones dans un quartier.	<b>NÉGATIF</b>
<b>LOG HOMMES 15-19 ANS</b>	Nombre de jeunes hommes âgés de 15 à 19 ans, mesuré en milliers.	<b>NÉGATIF</b>
<b>LOG HOMMES 20-24 ANS</b>	Nombre d'hommes âgés de 20 à 24 ans, mesuré en milliers.	<b>POSITIF</b>
<b>FAIBLES REVENUS (EN %)</b>	Proportion des ménages à faible revenu (pourcentage des ménages sous le seuil de la pauvreté).	<b>POSITIF</b>

### 6.2.3 Les variables d'intervention des OSBL

Les organismes répertoriés pour cette étude ont tous un point important en commun : Centraide du Grand Montréal. Les organismes disposent de trois formes de financement qui peuvent leur être accessible : le financement au niveau gouvernemental (fédéral/provincial/municipal), Centraide du Grand Montréal, ou les petites levées de fonds et dons des particuliers.

#### 6.2.3.1 *Source des variables*

Les informations annuelles de chaque organisme de Centraide proviennent des états financiers vérifiés de deux ans auparavant ; ainsi, les revenus, la population desservie et les heures de bénévolat déclarés sur les fiches d'information et de décision de 1994 sont ceux de 1992. Ce « décalage » de deux ans permet une plus grande fidélité des données (états financiers vérifiés) et augmente l'homogénéité de la méthode de collection des données.

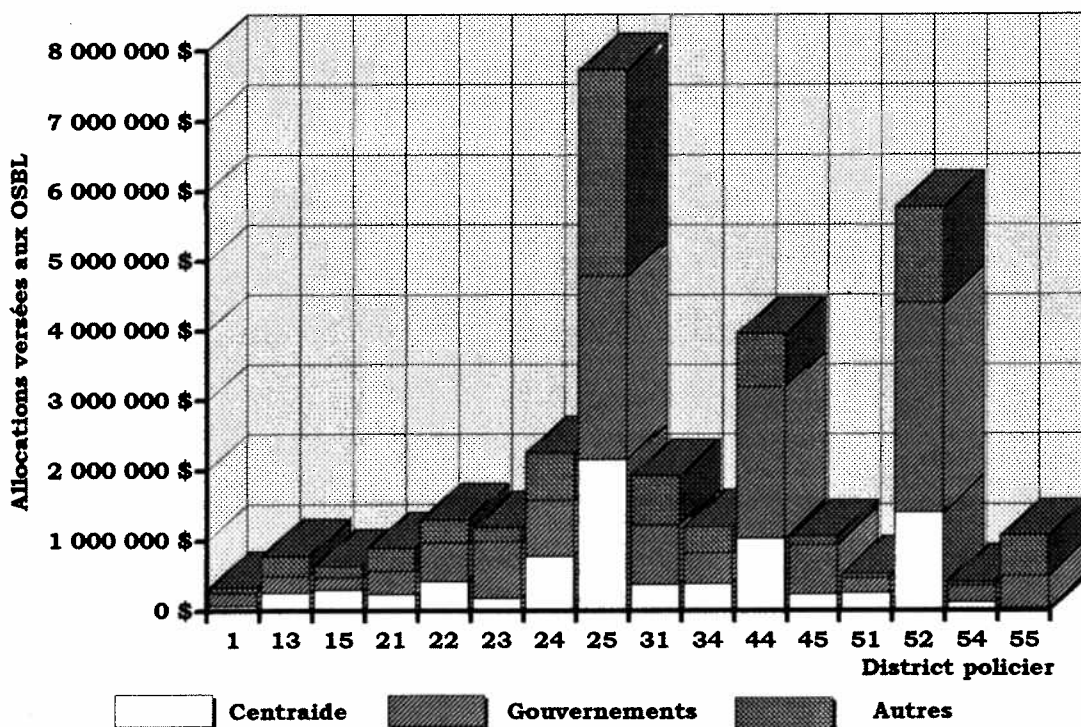
Chaque année, Centraide reçoit de tous ses organismes une série de fiches fournissant toute l'information nécessaire pour évaluer le rendement annuel de chaque organisme (voir l'ANNEXE I — FICHE TYPE D'ÉVALUATION ET DE DÉCISION). C'est à partir de ces fiches de décision que nous avons puisées les données nécessaires à notre étude. L'ensemble des données d'intervention des OSBL provenant de Centraide du Grand Montréal ont été répertoriées à partir des fiches de 1987 à 1994. Le décalage de deux ans dû à la vérification des états financiers nous fournit donc les données de 1985 à 1992.

### 6.2.3.2 Précisions sur les variables d'intervention des OSBL

La théorie de l'anomie peut être évaluée empiriquement par le biais des variables de financement des organismes sans but lucratif, sous forme de trois volets distincts (voir la FIGURE 5) : le financement provenant de Centraide du Grand Montréal, des paliers gouvernementaux (fédéral, provincial et municipal) et les autres formes de financement (petites levées de fonds, dons directs de particuliers, etc.). De plus, l'anomie communautaire inclut deux variables pouvant évaluer la population desservie par les organismes charitables, ainsi que le nombre d'heures de bénévolat consacrées au bien-être de la communauté.

**FIGURE 5**

**FINANCEMENT TOTAL DES OSBL, SELON LA SOURCE DES ALLOCATIONS,  
DANS CHAQUE DISTRICT POLICIER — 1991**



Source: *Fiches d'évaluation et de décision*, Centraide du Grand Montréal, 1991.



La **FIGURE 5** précédente présente la distribution de ces financements, selon la source, pour chaque district. Tous les organismes ont accès à ces trois types de financement annuel.

Chacune de ces sources de financement a des particularités quant au mode d'allocation des ressources ainsi qu'en rapport à leur ordre de grandeur ; de manière générale, les allocations gouvernementales sont les plus volumineuses.

Centraide assume approximativement 1/3 des revenus totaux des OSBL, alors que les autres modes de financement se placent au troisième rang. L'impact des trois types de financement dépend essentiellement du mode d'allocation des ressources (voir la **SECTION 2.1**).

Certaines informations contenues dans les fiches d'évaluation et de décision nous permettent d'enrichir le modèle de deux autres indicateurs.

Bien que peu évaluées conjointement lors des études empiriques, les perspectives théoriques reconnaissent bien l'association de ces indicateurs au phénomène criminel.

Ces nouveaux indicateurs sont la population desservie et le nombre d'heures de bénévolat consacrées aux organismes d'un même quartier.

### 6.2.3.3 *Génération de variables utiles au modèle*

Parmi les variables d'intervention des organismes communautaires et bénévoles, deux indicateurs non monétaires ont été ajoutés pour évaluer la contribution des OSBL sous l'angle des bénéficiaires des services et des individus voulant fournir un certain engagement communautaire.

#### **POPULATION DESSERVIE PAR LES ORGANISMES**

Chaque organisme financé par Centraide déclare dans son rapport annuel le nombre d'individus ayant bénéficié des services offerts par son organisme. Cet indicateur nous permet non seulement d'évaluer les besoins d'un quartier donné, mais également la concentration relative des efforts des organismes dans chaque secteur de services offerts.

Les fiches d'évaluation et de décision de chaque organisme comprennent donc le nombre d'individus qui ont bénéficié des services de l'organisme à chaque année.

C'est à partir de cette information que nous avons pu déterminer le nombre total d'individus ayant bénéficié des services communautaires offerts dans un quartier donné, en effectuant la somme des OSBL composant un quartier.

Cet indicateur représente donc la population rejointe pour un certain type de service. Il peut également être un indicateur du type de service bénévole et communautaire le plus en demande dans un certain quartier.

### **NOMBRE D'HEURES CONSACRÉES AU BÉNÉVOLAT DANS LES QUARTIERS**

En plus du nombre d'individus rejoints par ses services, l'OSBL déclare le nombre de bénévoles et le cumulatif annuel des heures ayant été contribuées à l'organisme.

L'action bénévole est depuis longtemps reconnue pour son effet sur la communauté et le tissu social en général. Ainsi, son impact sur le phénomène de la criminalité, par le biais des relations intra-communautaires, nous permet de tenir compte indirectement de l'évolution du tissu social des quartiers.

L'information que nous avons répertoriée dans notre banque de données était le nombre d'heures consacrées annuellement au bénévolat dans chaque organisme financé par Centraide. En suivant les critères de segmentation des quartiers énoncés à la SECTION 6.1.3, nous avons calculé annuellement, pour chaque quartier, le nombre total des heures allouées au bénévolat dans chaque catégorie de services d'organisme. Ce nombre nous indique dans quelle catégorie de service il existe une concentration d'engagement communautaire sous la forme de dons en temps.

#### *6.2.3.4 Corrélations attendues*

La théorie de l'anomie est évaluée à partir des indicateurs d'intervention du financement des organismes. Ces allocations ont comme objectif ultime de rendre disponible et plus accessible les services communautaires et bénévoles et ainsi améliorer les conditions de vie des citoyens.

Sous l'aspect d'une fonction de production, nous pouvons qualifier le financement des organismes comme un intrant (« *input* ») que les OSBL et le bénévolat transforment en « *output* » que l'on mesure par la population desservie.

Nous envisageons donc des corrélations *néglatives* entre le logarithme de chacune des sources de financement et les types de crimes lors des estimations économétriques.

En ce qui a trait à la population desservie totale, nous croyons également observer une relation *néglative* entre les taux de criminalité et le logarithme du nombre d'individus rejoints par les organismes communautaires et sociaux.

En rapport aux heures totales consacrées au bénévolat, nous croyons qu'elles sont représentatives de la volonté d'engagement des citoyens d'un quartier, donc d'une volonté d'accroître leur bien-être en passant par celui de la communauté. Le bénévolat est donc plutôt considéré comme une mesure d'« *input* ». La relation serait donc *néglative* avec la criminalité.

Le **TABLEAU VII** suivant présente l'ensemble des indicateurs des OSBL retenus pour notre étude en explicitant les signes attendus des relations avec la criminalité.

Pour nous permettre une interprétation plus simple des résultats en pourcentages, nous avons choisi d'utiliser le logarithme des données sur les OSBL, tout comme les statistiques criminelles du S.P.C.U.M.

TABLEAU VII

SIGNES ATTENDUS DE L'EFFET DES VARIABLES  
D'INTERVENTION DES OSBL SUR LA CRIMINALITÉ

VARIABLE	DESCRIPTION	SIGNE
LOG FINANCEMENT DE CENTRAIDE	Logarithme du financement provenant de Centraide (en dollars)	NÉGATIF
LOG FINANCEMENT GOUVERNEMENT	Logarithme du financement provenant des paliers gouvernementaux (en dollars)	NÉGATIF
LOG FINANCEMENT AUTRE SOURCE	Logarithme du financement provenant d'autres sources (dons directs à l'organisme, etc.) (en dollars)	NÉGATIF
LOG POPULATION DESSERVIE	Logarithme du nombre total d'individus ayant bénéficié des services offerts par les organismes	NÉGATIF
LOG HEURES BÉNÉVOLAT	Logarithme du nombre d'heures totales de bénévolat consacrées aux organismes	NÉGATIF

### 6.3 LE MODÈLE EMPIRIQUE

---

Dans une première étape, nous rassemblons ici sous forme d'équations formelles, l'ensemble des relations et indicateurs présentés au chapitre précédent.

Ce modèle empirique original est basé sur quatre perspectives théoriques qui ont été évaluées dans des études passées. La forme structurelle de l'équation ayant été retenue répond à l'ensemble des exigences théoriques énoncées à la SECTION 5.1 et demeure la même pour les trois groupes d'estimations que nous effectuerons sur les catégories de services spécifiques offerts par les OSBL et l'estimation globale (« *pooled* ») qui suivra.

L'équation que nous estimerons se présente donc comme suit :

$$\begin{aligned} \text{LOG } C_t * = & \beta_0 + \beta_1 \text{ LOG SUPERFICIE}_t + \beta_2 \text{ LOG POP.TOT.}_t + \\ & \beta_3 \text{ LOG ANGL+FRANÇAIS}_t + \beta_4 \text{ LOG HOMMES 15-19}_t + \\ & \beta_5 \text{ LOG HOMMES 20-24}_t + \beta_6 \text{ FAIBLES REV.}_t + \\ & \beta_7 \text{ LOG FIN. CENTRAIDE}_t \text{ «j»} + \beta_8 \text{ LOG FIN. GOUV.}_t \text{ «j»} + \\ & \beta_9 \text{ LOG FIN. AUTRE}_t \text{ «j»} + \beta_{10} \text{ LOG POP. DESSERVIE}_t \text{ «j»} + \\ & \beta_{11} \text{ LOG HRS. BÉNÉVOLAT}_t \text{ «j»} + \varepsilon_t \end{aligned}$$

où «j» : indique que la variable est particulière à l'une des trois catégories de services des OSBL, soient :

- d'aide aux familles ;
- de première ligne ;
- d'amélioration des quartiers.

$C_t *$  : variable dépendante représentant une des six catégories de crimes (contre la personne, contre la propriété, crimes majeurs, infractions au Code criminel, autres délits ou crimes mineurs).

- Log Superficie<sub>t</sub> : logarithme de la superficie du quartier (en km<sup>2</sup>).
- Log Pop. Tot.<sub>t</sub> : logarithme de la population totale du quartier.
- Log Angl+Français<sub>t</sub> : logarithme du nombre d'anglophone et de francophones dans le quartier.
- Log Hommes 15-19<sub>t</sub> : logarithme du nombre de jeunes hommes âgés de 15 à 19 ans.
- Log Hommes 20-24<sub>t</sub> : logarithme du nombre d'hommes âgés de 20 à 24 ans.
- Faibles Rev.<sub>t</sub> : proportion de familles sous le seuil de la pauvreté.
- Log Fin. Centraide<sub>t</sub> «j» : logarithme du financement des OSBL de catégorie «j» provenant de Centraide (en dollars).
- Log Fin. Gouv.<sub>t</sub> «j» : logarithme du financement des OSBL de catégorie «j» provenant des gouvernements (en dollars).
- Log Fin Autre<sub>t</sub> «j» : logarithme du financement des OSBL de catégorie «j» provenant d'autres source (en dollars).
- Log Pop. Desservie<sub>t</sub> «j» : logarithme du nombre d'individus desservis par les OSBL de catégorie «j» dans le quartier.
- Log Hrs Bénévolat<sub>t</sub> «j» : logarithme du nombre d'heures de bénévolat consacrées aux OSBL de catégorie «j» du quartier.

# CHAPITRE 7

## MÉTHODOLOGIE

Les sections suivantes présentent divers problèmes d'ordre statistique auxquels nous avons fait face lors de cette étude. Pour chacun d'entre eux, nous présentons une description de la situation et de son environnement et nous proposons, lorsque possible, les techniques de correction utilisées pour remédier à la situation.

### 7.1 PROBLÈMES D'ORDRE STATISTIQUE

---

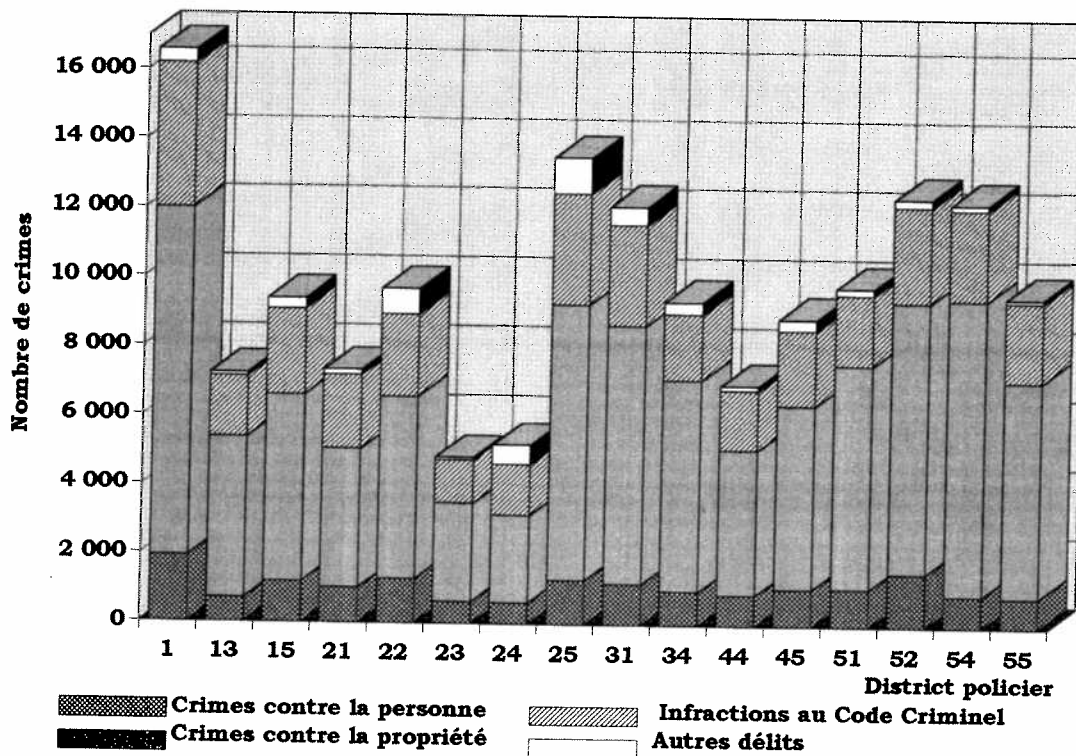
Cette section présente la justification d'une transformation logarithmique sur les indicateurs utilisés lors de nos analyses. De plus, nous avons dû faire face à des données dont certaines années étaient manquantes, ce qui a entraîné une analyse comportant un nombre restreint d'observations. Finalement, nous abordons dans cette section les problèmes d'endogénéité potentiels lors des estimations économétriques.

### 7.1.1 Transformation logarithmique

L'évolution des activités criminelles, à l'intérieur des seize différents districts policiers, implique que les variables de certains quartiers peuvent démontrer des valeurs extrêmes par rapport à la moyenne des autres quartiers. Pour faciliter l'interprétation des données, nous avons donc choisi d'effectuer une transformation logarithmique des données criminelles du S.P.C.U.M. La FIGURE 6 suivante présente l'évolution des diverses catégories de crimes dans chaque district policier. Nous remarquons que les crimes contre la propriété composent une partie importante de l'ensemble des actes déviants commis sur le territoire du S.P.C.U.M.

FIGURE 6

DISTRIBUTION DES ACTIVITÉ CRIMINELLES, SELON LA CATÉGORIE DE CRIME,  
DANS LES DIVERS DISTRICTS POLICIERS À L'ÉTUDE EN 1991



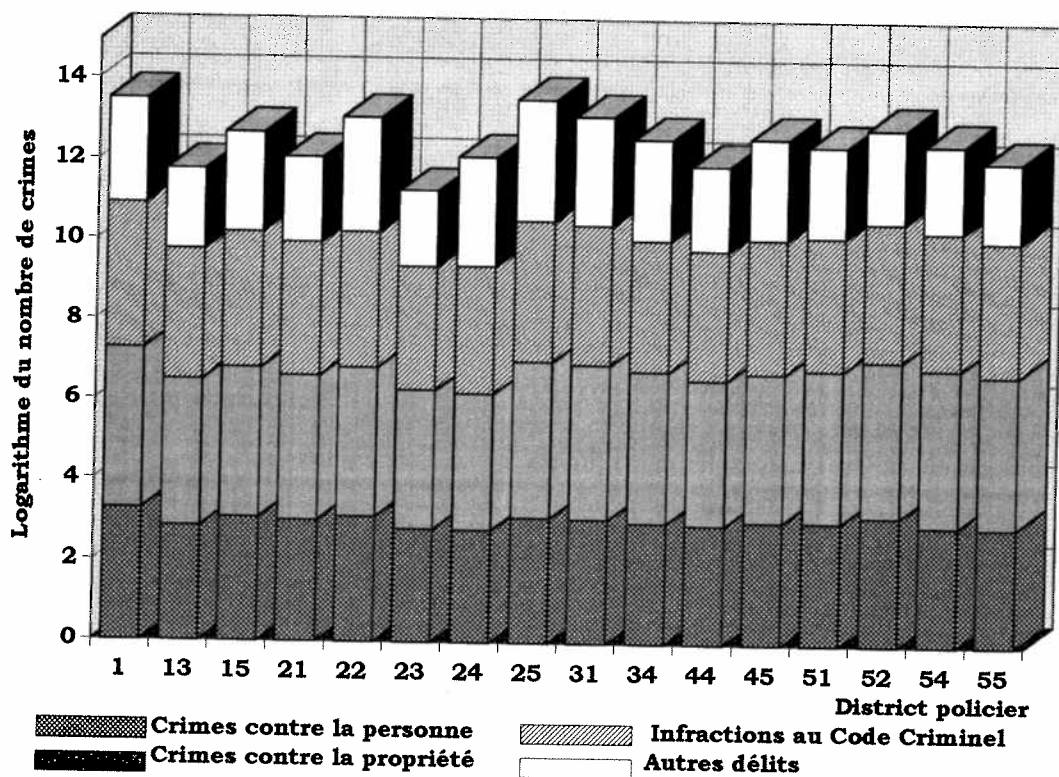
Source : *Rapport d'activités 1991, S.P.C.U.M.*



Ce sont les crimes contre la propriété, composés des introductions par effraction, des vols simples et des vols de véhicules-moteurs qui regroupent la plus forte concentration d'activités criminelles, et ce, quel que soit le district policier. Les districts 1 (Montréal-Nord), 25 (Centre-Ville), 31 (Côte-des-Neiges), 52 (Hochelaga-Maisonneuve) et 54 (Ville d'Anjou/St-Léonard) composent les districts où l'on retrouve le nombre le plus élevé d'activités criminelles.

FIGURE 7

DISTRIBUTION LOGARITHMIQUE DES ACTIVITÉS CRIMINELLES, SELON LA CATÉGORIE DE CRIME, DANS LES DIVERS DISTRICTS POLICIERS À L'ÉTUDE, EN 1991



Source : *Rapport d'activités, S.P.C.U.M., 1989 à 1993.*

En effectuant une transformation logarithmique sur les données criminelles (FIGURE 7), nous linéarisons les tendances exponentielles des variables, nous permettant de plus une interprétation simplifiée des paramètres sous forme de pourcentages.

C'est pour ces raisons que nous avons également effectuée une transformation logarithmique des données du S.P.C.U.M., de Statistique Canada, ainsi que sur les données des OSBL provenant de Centraide.

### **7.1.2 Années manquantes**

Tel que mentionné à la SECTION 6.2.2.2, nous avons effectué une interpolation linéaire des données de Statistique Canada pour obtenir les années manquantes entre les recensements. De plus, par nécessité, nous avons extrapolé une année supplémentaire de données, soit celles de 1992. Cet ajout de nouvelles données n'est pas sans conséquences. En effet, il y aurait lieu de croire qu'une telle transformation éliminerait l'ensemble des tendances réelles ayant pu exister dans les variables démographiques et économiques utilisées pour cette étude.

Par contre, l'étude que nous effectuons ne porte que sur quatre années d'observations et des variables telles la superficie du quartier (en km<sup>2</sup>) et la taille de la population sont respectivement immuables ou plutôt stables sur un si court laps de temps.

Ce sont ces dernières, soient les variables de la taille de la population et de la superficie du district policier, qui peuvent agir en tant que variable de contrôle.

### 7.1.3 Nombre d'années restreint

La modification du rôle du Service de Statistiques du S.P.C.U.M. entre 1986 et 1988 nous contraint à n'utiliser que quatre années d'observations pour notre étude.

Ainsi, seules les données de 1989 à 1993 sont disponibles pour les crimes spécifiques par district de police. De plus, les données de Centraide ne sont disponibles que jusqu'en 1992, éliminant ainsi une autre année d'observations (soit 1993).

Il aurait été intéressant d'incorporer un délai du financement des OSBL pour permettre une possibilité d'effet retardé ou continu du financement dans le temps.

Plusieurs essais économétriques ont été effectués à cet égard avant d'en arriver à la forme structurelle du présent modèle. Certains tests comportaient des délais d'un an sur les trois types de financement des organismes.

Nous avons observé que l'effet retardé ou continu de ce financement pouvait dépasser la période spécifiée d'une année. En effet, les processus réels d'intégration, de réhabilitation ou de réinsertion sociale peuvent s'échelonner sur plusieurs années.

N'ayant qu'un nombre limité d'années d'observations, cette étude se qualifie plutôt d'analyse de court terme. Nous avons donc décidé d'omettre les variables de délais par manque d'observations.

### 7.1.4 Problèmes d'endogénéité

En ce qui a trait au financement des OSBL et leur corrélation avec les activités criminelles, le problème potentiel d'endogénéité était présent. En effet, il est facile d'envisager que les allocations monétaires, de quelque source que ce soit, soit directement influencées par l'évolution criminelle observée dans les quartiers.

En analysant les modes d'allocation des ressources financières de Centraide, nous apercevons que, s'il existe effectivement une corrélation entre les allocations et l'évolution criminelle, alors celle-ci comporte un délais d'au moins un an pour permettre :

1. l'observation et l'évaluation des besoins ;
2. le rassemblement les ressources financières jugées appropriées (levée de fonds annuelle);
3. d'allouer et de mettre en oeuvre les fonds recueillis.

Ainsi, les crimes observés à l'année « t » influenceraient les allocations en « t+1 ».

Certaines variables, plus particulièrement les indicateurs d'engagement social, peuvent faire preuve d'une certaine ambiguïté quant à leur interprétation.

Si l'on considère une fonction de production comportant des intrants (« inputs ») et des résultats (« outputs »), alors le financement des organismes et les heures consacrées au bénévolat représenteraient des intrants dans la production de services à la population. Une mesure de cette production sera donc la population desservie par les organismes que l'on considérera comme « output » de la fonction de production.

C'est ainsi que notre équation empirique peut estimer à la fois l'impact des « inputs » et des « outputs » en incorporant au modèle les variables de financement et d'engagement communautaire des organismes.

La population desservie représente le nombre d'individus ayant bénéficié des services offerts par les organismes de leur quartier et représente le miroir du bien-être et des besoins de la population de ce quartier.

Parallèlement, les heures de bénévolat consacrées aux organismes d'un quartier représentent la volonté des citoyens de s'engager dans leur communauté et de participer ainsi directement au mieux-être de leur quartier.

De plus, si l'on considère l'indicateur du nombre d'heures de bénévolat comme un intrant (« *input* ») dans une fonction de production de services, alors il existerait une corrélation négative entre le bénévolat et la criminalité. L'analyse de l'évolution des types de crimes à la lumière de cet engagement communautaire permettra d'évaluer l'impact des diverses catégories de service des OSBL sur la criminalité montréalaise.

N'ayant aucune étude passée à laquelle nous pourrions nous référer pour cette question, nous devons faire preuve de prudence et analyser les indicateurs suivant la forme des différents processus à l'oeuvre selon le contexte étudié.

## 7.2 ESTIMATION DES ÉQUATIONS ET RÉSULTATS ÉCONOMÉTRIQUES

---

Avant de procéder aux tests des hypothèses et à l'évaluation des perspectives théoriques, nous avons effectué une analyse préliminaire des données et avons construit une matrice de corrélations pour examiner les relations d'ordre zéro et la colinéarité (voir l'ANNEXE II).

Pour évaluer la contribution relative des théories d'urbanisation, de composition, d'inégalité des revenus et de l'anomie sur les six catégories des crimes, nous avons régressé les onze indicateurs contenus dans l'équation présentée à la SECTION 6.3 sur le logarithme des variables criminelles. Le choix d'une transformation logarithmique est justifié dans la prochaine section. Un total de soixante-dix-huit régressions ont été effectuées selon cinq sous-groupes distincts :

- 1) douze régressions préliminaires pour évaluer les perspectives théoriques criminelles présentées au CHAPITRE 3 ;
- 2) trente-six régressions portant sur le financement global, puis désagrégé, alloué aux trois catégories de services des OSBL :
  - six régressions sur les services d'aide à la famille ;
  - six régressions sur l'amélioration des quartiers ;
  - six régressions sur les services de première ligne.

Ces régressions nous permettront d'évaluer s'il est justifiable d'employer un financement désagrégé sur plusieurs indicateurs, à défaut d'un seul indicateur global du financement.

Chacune des six régressions représente une des variables (ou groupe de variables) dépendantes suivantes :

- les crimes contre la personne ;
  - les crimes contre la propriété ;
  - le total des crimes violents ou majeurs (soit le total des crimes contre la personne et contre la propriété) ;
  - les infractions au Code criminel ;
  - les autres délits ;
  - le total des crimes mineurs (soit le total des infractions au Code criminel et des autres délits).
- 3) six régressions pour évaluer l'impact de l'indicateur d'« output » de la population desservie par les OSBL sur l'évolution du crime ;
- 4) dix-huit régressions selon la forme structurelle présentée à la SECTION 6.3 pour évaluer l'impact du financement désagrégé et des autres variables d'intervention des OSBL sur la criminalité ;
- 5) six régressions finales portant sur l'ensemble des OSBL, toute catégorie de services confondus, présentant ainsi un portrait général de l'impact social en plus des autres indicateurs démographiques et économiques.

Les estimations économétriques ont été effectuées sur le logiciel économétrique SAS, en utilisant la technique des moindres carrés ordinaires (MCO), et portaient sur soixante-quatre (N = 64) observations (voir l'ANNEXE IV pour les détails de programmation). Le chapitre suivant est consacré à l'évaluation des perspectives théoriques et à l'analyse catégorielle des résultats, selon le type d'organisme évalué. Chaque groupe d'organismes est analysé individuellement, selon le type de services qu'il offre à la communauté, et les résultats des régressions sont présentés sous forme de tableaux.

## **CHAPITRE 8**

# **ANALYSE ET DISCUSSION DES RÉSULTATS**

Ce chapitre présente et analyse soixante-dix-huit régressions individuellement, à la lumière des perspectives théoriques et de leurs contextes spécifiques. Une présentation davantage détaillée des tableaux (termes d'erreur, degrés de liberté, programme informatique, etc.) se trouve à l'ANNEXE IV du présent rapport.

La première section analyse les perspectives théoriques principales présentées au CHAPITRE 3.

Pour ce faire, nous avons effectué douze régressions sur les indicateurs de nos perspectives théoriques pour ainsi déterminer leurs contributions particulières au phénomène criminel de Montréal (TABLEAU VIII).

Plus particulièrement, nous chercherons à déterminer l'apport de la variable du nombre de jeunes hommes présent dans les quartiers et si certains groupes d'âge sont plus susceptibles de commettre des crimes.



La seconde section s'attarde à l'impact du financement global des OSBL, propres aux trois types de services offerts par les OSBL, sur la criminalité : l'aide à la famille (TABLEAU IX), les services de première ligne (TABLEAU X) et l'amélioration des quartiers (TABLEAU XI).

Ces estimations tiennent compte du montant *global* alloué aux organismes, sans toutefois s'attarder à la source du financement proprement dite, et aux nombre d'heures de bénévolat consacrés aux OSBL de chaque quartier.

Cette section présente donc trois tableaux de résultats ; soit un tableau pour chaque type de services offerts par les organismes.

La troisième section reprend les trois séries d'estimations précédentes, effectuant cette fois une ventilation du financement des OSBL selon la source des allocations (Centraide du Grand Montréal, les paliers gouvernementaux ou les autres sources de financement) (TABLEAUX XII à XIV).

La quatrième section présente les estimations effectuées à la première section, soient les variables représentantes des perspectives théoriques, en ajoutant cette fois un indicateur pouvant évaluer l'« output » des services des OSBL : le nombre total d'individus desservis par les organismes de chaque quartier (TABLEAU XV).

La cinquième section rassemble l'ensemble des informations disponibles et analysées précédemment individuellement pour chaque type de services offerts par les OSBL (indicateurs démographiques et économiques, financement selon la source, bénévolat et population desservie par les OSBL) et cherche à déterminer l'évolution de la criminalité de quartier à partir de ces indicateurs (TABLEAUX XVI à XVIII).

La dernière section tente d'évaluer conjointement, dans des régressions « pooled », l'effet de l'ensemble des services communautaires et bénévoles sur la criminalité montréalaise (TABLEAU XIX), en procédant à une « fusion » des informations propres à chaque type d'OSBL contenue dans la cinquième section. Un résumé des discussions suivra l'analyse contenue dans les prochaines pages.

## 8.1 ÉVALUATION DES PERSPECTIVES THÉORIQUES DE LA CRIMINALITÉ

---

Cette section présente les résultats obtenus à partir des indicateurs choisis pour l'évaluation des trois perspectives théoriques principales présentées au CHAPITRE 3 : les théories d'urbanisation, de composition âge/sexes et d'inégalité des revenus. Ces résultats sont inclus dans le TABLEAU VIII suivant.

Pour évaluer ces trois théories, nous avons procédé par deux séries de régressions simples des indicateurs de chacune des théories. La première série évalue l'impact des indicateurs d'urbanisation (superficie du quartier, taille de la population et nombre de résidents francophone ou anglophone), des indicateurs *global* de la composition âge/sexes de la population (nombre d'individus âgés de 15 à 24 ans) ainsi que de l'indicateur d'inégalité des revenus (proportion de ménages à faible revenu). Ces six régressions mesurent l'impact de ces variables sur chacun des six types de crime.

La seconde série d'estimations reprend les régressions de la première série, mais en y modifiant l'indicateur de la composition âge/sexes. Au lieu de regrouper l'ensemble de la population de jeunes hommes de 15 à 24 ans en un seul indicateur global, nous subdivisons la population d'hommes de 15 à 24 ans en deux sous-groupes distincts : un indicateur pour les jeunes âgés de 15 à 19 ans et un autre indicateur pour les hommes de 20 à 24 ans.

La première série d'indicateurs ne s'étant pas avérée significative, nous croyons que les interactions entre l'âge des jeunes hommes et l'évolution de la criminalité sont régies par des phénomènes divergeants, ce qui pourrait être la cause de la non-significativité des coefficients. En effet, tel que souligné à la SECTION 3.2 — THÉORIE DE LA COMPOSITION, certaines études rapportent des corrélations *néglatives* entre la proportion de jeunes dans une communauté et le crime, alors que la théorie traditionnelle appuie plutôt une corrélation positive.

TABLEAU VIII

IMPACT DES INDICATEURS DÉMOGRAPHIQUES ET ÉCONOMIQUES  
SUR LA CRIMINALITÉ MONTRÉLAISE DE QUARTIER

VARIABLE	CRIMES CONTRE LA PERSONNE		CRIMES CONTRE LA PROPRIÉTÉ		CRIMES MAJEURS	
Intercep	-1,2350 (-0,656)	<b>0,7627</b> (1,659)	-0,1856 (-0,071)	<b>2,8851</b> (1,659)	-0,1041 (-0,040)	<b>2,9452</b> (1,714)
Log Superficie	<b>0,2859</b> (5,451)	<b>0,1271</b> (4,005)	<b>0,1001</b> (4,380)	<b>0,1407</b> (3,692)	<b>0,1032</b> (3,736)	<b>0,1360</b> (2,631)
Log Pop. Tot.	<b>1,1183</b> (3,362)	<b>0,1736</b> (3,786)	<b>1,8434</b> (2,816)	<b>0,4275</b> (2,967)	<b>1,8294</b> (2,819)	<b>0,4226</b> (1,968)
Log Angl+Franc	-0,3666 (-1,447)	<b>-0,1988</b> (-2,036)	<b>-0,8244</b> (-2,353)	<b>-0,0240</b> (-2,101)	-0,8139 (-1,349)	<b>-0,0270</b> (-2,115)
Log Hom 15-24	-0,2302 (-0,879)		-0,2576 (-0,711)		-0,2574 (-0,717)	
Log Hom 15-19		<b>-0,7636</b> (-7,069)		<b>-1,1249</b> (-8,426)		<b>-1,1179</b> (-8,473)
Log Hom 20-24		<b>0,6841</b> (4,148)		<b>1,0876</b> (5,336)		<b>1,0794</b> (5,358)
Faibles rev.	<b>0,0024</b> (1,966)	<b>0,0182</b> (1,708)	<b>0,0187</b> (1,886)	<b>0,0052</b> (1,923)	<b>0,0183</b> (1,764)	<b>0,0055</b> (1,963)
R <sup>2</sup> ajusté	<b>0,5200</b>	<b>0,7617</b>	<b>0,3615</b>	<b>0,7469</b>	<b>0,3645</b>	<b>0,7496</b>

VARIABLE	INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL		AUTRES DÉLITS		CRIMES MINEURS	
Intercep	4,2109 (1,997)	<b>6,9252</b> (5,207)	7,9683 (1,467)	<b>11,8111</b> (2,437)	<b>5,6446</b> (2,379)	<b>6,4995</b> (5,317)
Log Superficie	<b>0,1223</b> (2,082)	<b>0,0819</b> (2,047)	<b>0,5405</b> (2,574)	<b>0,1968</b> (1,351)	<b>0,1626</b> (1,461)	<b>0,0368</b> (1,982)
Log Pop. Tot.	<b>0,9085</b> (1,714)	<b>0,2701</b> (1,799)	<b>1,8751</b> (2,374)	<b>0,2053</b> (2,167)	<b>0,9489</b> (1,991)	<b>0,3276</b> (1,806)
Log Angl+Franc	-0,5702 (-2,010)	<b>-0,1348</b> (-1,743)	-1,1601 (-1,588)	<b>-0,0999</b> (-1,851)	-0,6506 (-1,038)	-0,1141 (-0,523)
Log Hom 15-24	-0,0271 (-0,092)		-1,1842 (-1,567)		-0,1304 (-0,395)	
Log Hom 15-19		<b>-0,8814</b> (-8,632)		<b>-1,9202</b> (-5,160)		<b>-0,9860</b> (-8,033)
Log Hom 20-24		<b>1,0328</b> (6,625)		<b>1,0628</b> (1,871)		<b>1,0505</b> (5,606)
Faibles rev.	<b>0,0340</b> (2,390)	<b>0,0440</b> (3,774)	<b>0,0372</b> (2,038)	<b>0,0622</b> (2,682)	<b>0,0381</b> (1,708)	<b>0,0297</b> (2,891)
R <sup>2</sup> ajusté	<b>0,3883</b>	<b>0,7836</b>	<b>0,2170</b>	<b>0,4452</b>	<b>0,2592</b>	<b>0,7007</b>
N=	<b>64</b>	<b>64</b>	<b>64</b>	<b>64</b>	<b>64</b>	<b>64</b>

Les nombres entre parenthèses indiquent la valeur de la statistique « T » de Student. Les nombres en caractères gras sont significatifs au seuil de 10 % pour N = 64.

### 8.1.1 La théorie de l'urbanisation

Pour évaluer cette théorie, nous avons utilisé les indicateurs logarithmiques de la superficie (en kilomètres carrés), de la population totale et du nombre d'individus francophones et anglophones du quartier. Ces indicateurs expriment la localisation et la structure des activités criminelles. Tel qu'explicité au CHAPITRE 3, la théorie de l'urbanisation se fonde sur une notion plus générale où tout changement social génère une désorganisation des relations sociales.

En ce qui a trait aux coefficients significatifs, ce sont les *crimes violents* plutôt que les crimes mineurs qui seraient davantage sensibles aux indicateurs d'urbanisation. Ceci n'est pas surprenant du fait que les études ayant obtenues des résultats concrets sur la densité et l'hétérogénéité de la population relient les phénomènes d'urbanisation d'un quartier davantage aux crimes violents qu'aux autres crimes. Lors de l'évaluation de cette théorie, nous devons faire usage de prudence en ce qui a trait à l'analyse des coefficients des régressions :

- 1) Ces données proviennent de Statistique Canada et ont subi une interpolation log-linéaire pour nous permettre d'extraire les années entre les recensements. Ceci pourrait affaiblir certaines tendances subtiles ayant pu exister (tendances exponentielles).
- 2) Le faible nombre d'années d'observations (quatre ans) pourrait être insuffisant pour capter les effets de l'hétérogénéité de la population sur la structure des relations et ainsi mesurer le processus d'urbanisation et la désorganisation structurelle des relations sociales d'une communauté devant résulter d'un tel processus.

En effet, tel que mentionné au CHAPITRE 3 — PERSPECTIVES THÉORIQUES, nombre d'études ont démontré les liens importants existants entre la criminalité et le processus d'urbanisation.

Pour évaluer l'effet de l'hétérogénéité des populations sur les activités criminelles, nous avons utilisé le logarithme du nombre d'individus francophones et anglophones résidants dans chaque quartier.

La corrélation négative observée entre ces coefficients et les types de crimes nous indique que les individus allophones seraient davantage à risque de commettre les actes déviants. Ceci est un résultat d'autant plus intéressant que la corrélation entre la population totale d'un quartier et la criminalité est *positive*.

Ainsi, il nous apparaît que plus la population totale d'un quartier augmente, plus les crimes augmentent (corrélation positive), mais que plus le nombre d'individus francophones et anglophones augmente, plus la criminalité diminue (corrélation négative). Ces résultats pourraient donc être interprétés sous un angle ethnique.

En effet, la différence entre nos variables de la population totale et le nombre d'individus francophone et anglophone représente la population ethnique résidant dans un quartier.

Si la corrélation entre la population francophone ou anglophone du quartier et la criminalité est négative, il se pourrait donc que se soit une forte corrélation *positive* entre la population ethnique et le crime qui entraîne un changement de signe global dans la variable de population totale.

Malgré le faible nombre d'années d'observation utilisé pour évaluer la théorie d'urbanisation dans le contexte de notre étude des quartiers montréalais, les indicateurs choisis pour évaluer cette théorie jouent un rôle double dans notre étude. La superficie et la population des quartiers sont des variables plutôt stables dans le temps, en particulier pour une période de quatre ans. *Ces indicateurs pourraient donc agir en tant que variables de contrôle dans notre étude.*

En effet, ces indicateurs pourront nous permettre de tenir compte des caractéristiques propres à chaque quartier sans devoir recourir aux variables muettes qui peuvent parfois « absorber » beaucoup de tendances subtiles et rendre ainsi non significatifs certains indicateurs.

### **8.1.2 La théorie de la composition**

Une des théories qui présente une analyse des plus intéressante est certainement la théorie de la composition, représentée par la composition de la population selon âge/sex, exprimée dans deux séries d'estimations distinctes. La première série (première colonne de chaque type de crime) regroupe sous un seul indicateur global l'ensemble des hommes âgés de 15 à 24 ans. La seconde série d'estimation (seconde colonne de chaque type de crime) présente la théorie de la composition à travers deux indicateurs distincts, soit le nombre de jeunes hommes de 15 à 19 ans et celui des hommes de 20 à 24 ans.

Les résultats de cette théorie peuvent être observés dans la première et la seconde colonne de chaque type de crimes évalués au **TABLEAU VIII**.



Nous remarquons à la première colonne que la première série d'estimations a été effectuée en utilisant qu'un seul indicateur de la composition, soit le nombre global d'hommes de 15 à 24 ans résidant dans le quartier. Aucun de ces coefficients s'est avéré significatif.

Lors de la deuxième série d'estimations (seconde colonne de chaque crime), nous remarquons cette fois que tous les coefficients de régressions se sont avérés fortement significatifs, et ce, quelle que soit la catégorie de crime analysée. Ces estimations ont été effectuées en subdivisant l'indicateur de composition en deux sous-groupes : un indicateur pour les jeunes de 15 à 19 ans et un autre indicateur pour les hommes de 20 à 24 ans.

L'ensemble des régressions effectuées pour cette étude démontre un phénomène percutant : *la segmentation des groupes d'âge joue un rôle très important dans l'analyse du phénomène criminel*, leur corrélation avec le crime étant nettement différente d'une segmentation d'âge à l'autre.

En effet, nous observons une corrélation *positive*, attendue, entre la population d'hommes âgés de 20 à 24 ans et la criminalité, mais une corrélation *négative* entre la population de jeunes hommes de 15 à 19 ans et les taux de crimes.

Alors que la théorie traditionnelle propose une corrélation positive entre la proportion de jeunes d'un quartier et la criminalité (sans segmentation des groupes d'âge), certaines études en criminologie ont obtenu des corrélations strictement *négatives* entre la proportion de jeunes hommes et le niveaux d'activités criminelles dans les secteurs à l'étude.

Fait intéressant, ces études ayant obtenu des corrélations négatives n'utilisaient qu'un seul indicateur regroupant tous les jeunes hommes de 15 à 24 ans.

C'est donc à partir de ces résultats contradictoires entre la théorie et certains résultats empiriques que nous avons choisis d'incorporer une segmentation des groupes d'âges dans notre étude, soit une variable pour les hommes âgés de 20 à 24 ans et une seconde pour les jeunes hommes de 15 à 19 ans.

Hartnagel et Lee (1988) proposent une explication aux corrélations négatives observées entre la présence de jeunes et la criminalité d'un secteur. La distribution d'âge entre les crimes contre la personne (crimes violents) et les crimes contre la propriété est différente: l'âge moyen des individus commettant des crimes violents serait plus élevé que celui des autres crimes.

En segmentant en deux sous-groupes d'âge distincts la composition âge/sexe de la population, nous avons obtenu des résultats persistants où les jeunes de 15 à 19 ans ont un impact strictement négatif sur la criminalité (violente ou autre) et que ce sont les hommes de 20 à 24 ans qui ont une propension élevée à commettre des actes criminels (corrélation strictement positive avec les crimes).

Une explication possible de la corrélation *négative* entre la criminalité et le nombre de jeunes de 15 à 19 ans serait peut-être qu'une forte population de ce groupe d'âge relativement jeune implique *une concentration de familles* dans le quartier.

Ainsi, plus il y aurait de jeunes hommes, âgés de 15 à 19 ans, plus le nombre de familles dans un quartier serait élevé. Ainsi, une concentration de familles dans un quartier pourrait être interprétée comme ayant un effet bénéfique sur le mieux-être de la communauté et aurait par le fait même un effet *néгатif* sur la criminalité.

La théorie de la composition semble donc être très pertinente dans l'explication de la criminalité montréalaise, soulignant un aspect intéressant quant à la segmentation des groupes d'âges en raison de leur impact différent sur les actes déviants. Pour les régressions subséquentes de cette étude, nous utiliserons les indicateurs individuels des deux sous-groupes d'âges pour représenter la théorie de la composition.

### **8.1.3 La théorie de l'inégalité des revenus**

La théorie de l'inégalité des revenus, reliant la concentration de la pauvreté dans un quartier et la localisation des activités criminelles, a été longuement analysée dans de nombreuses études et semble définitivement pouvoir s'appliquer aux différences pouvant exister entre les divers quartiers d'une même ville.

Dans l'ensemble des régressions effectuées, nos résultats supportent fortement les liens entre la pauvreté des familles et ses conséquences sur le bien-être des communautés et la déviance locale. L'impact de cette théorie peut être observé par la présence de l'indicateur du nombre de ménages à faibles revenus dans chaque colonne de régressions du

**TABLEAU VIII.**

Les coefficients du nombre de ménages à faibles revenus sont significatifs pour l'ensemble des régressions effectuées sur la criminalité. Connaissant les liens existants entre la pauvreté, la violence conjugale et les autres problèmes familiaux contemporains, les résultats obtenus reflètent bien la situation des individus et des ménages face aux diverses formes de déviance.

En effet, cette perspective théorique propose que les écarts de revenus provoquent des écarts dans les relations entre les citoyens d'une même communauté, encourageant un comportement individualiste ou de dissociation et, par le fait même, les actes déviants.

Ainsi, nous pouvons ajouter que tout programme ou toute intervention résultant en une diminution du nombre de ménages à faible revenu devrait se traduire directement par une diminution de la déviance locale et donc améliorer le bien-être du quartier. Cette proposition résulte de la corrélation positive observée entre l'indicateur d'inégalité des revenus et les variables de crimes que l'on cherche à déterminer.

De plus, il est intéressant de remarquer que les coefficients de la variable des faibles revenus sont plus élevés pour les crimes mineurs (infractions au Code criminel et autres délits) que pour les crimes dits violents. Ainsi, une baisse réelle de la pauvreté dans un quartier aurait relativement davantage d'effet sur les crimes non violents que sur les crimes violents. Globalement, la variable de la proportion des ménages à faibles revenus s'avère un très bon indicateur, représentative de la théorie d'inégalité des revenus dans le contexte de notre étude et semble pouvoir contribuer significativement à l'explication d'une partie du phénomène criminel montréalais.

## 8.2 ÉVALUATION DE L'IMPACT DU FINANCEMENT GLOBAL (AGGRÉGÉ) DES OSBL ET DU BÉNÉVOLAT SUR LA CRIMINALITÉ MONTRÉLAISE

---

Les trois tableaux (TABLEAUX IX, X ET XI) suivants reprennent les régressions précédentes mais en leurs ajoutant cette fois deux nouveaux indicateurs : le logarithme du financement global alloué aux OSBL des quartiers (selon le type de services offerts) et un indicateur du nombre d'heures de bénévolat consacrées aux quartiers. Chaque tableau est spécifique à un type de service d'OSBL (aide à la famille, première ligne ou amélioration des quartiers).

### ORGANISMES D'AIDE À LA FAMILLE

Dans les résultats des OSBL d'aide à la famille (TABLEAU IX), nous remarquons que les indicateurs de la composition âge/sexe de la population, ainsi que celui représentant la théorie de l'inégalité des revenus sont fortement significatifs. L'ensemble du financement ne semble pas toutefois avoir d'impact significatif sur la criminalité de quartier lorsqu'évalué globalement, sans distinction quant à la source du financement.

La section suivante, qui effectue une ventilation des financement, saura peut-être nous éclairer sur cette non-significativité. En effet, nous croyons que la source du financement interagit différemment avec l'évolution du crime à court terme ; dans les OSBL d'aide à la famille, les allocations provenant de Centraide serait négativement corrélées avec le crime alors que celles provenant des paliers gouvernementaux seraient positivement corrélées avec le crime, à court terme.

Tel que discuté à la SECTION 3.6, les grands programmes gouvernementaux, leurs politiques d'allocations, peuvent parfois être déterminés en fonction des besoins observés.

Ainsi, dans une région où l'on observe une augmentation du crime, nous pourrions également observer, à court terme, une augmentation des allocations gouvernementales.

La section suivante effectuera donc une ventilation du financement accordé aux OSBL, selon la source du financement, et cette hypothèse pourra être vérifiée.

Par ailleurs, les heures de bénévolat, venant en aide spécifiquement aux familles, semblent avoir un effet déterminant sur la criminalité des quartiers (TABLEAU IX).

#### **ORGANISMES DE PREMIÈRE LIGNE**

En ce qui a trait aux OSBL de première ligne (TABLEAU X), ni le financement global, ni les heures de bénévolat ne démontrent clairement une forte relation avec l'évolution des activités criminelles dans les quartiers de Montréal.

Les prochaines régressions utilisant la ventilation du financement selon la source des allocations saura peut-être nous éclairer davantage sur cette non-signification.

### **ORGANISMES D'AMÉLIORATION DES QUARTIERS**

Au troisième tableau (TABLEAU XI), nous remarquons que le financement global des organismes d'amélioration des quartiers semble expliquer, à la baisse, une partie du phénomène criminel montréalais. De plus, les heures de bénévolat semblent contribuer à cette explication à la baisse de par la corrélation négative observée avec divers crimes.

Nous pourrions observer dans les sections subséquentes si c'est le cas avec les sources individuelles d'allocations, lors des régressions utilisant la ventilation du financement accordé à ce type d'OSBL.

Voici maintenant les trois tableaux d'impact du financement global alloué aux OSBL, selon le type de services offerts par ces derniers.

TABLEAU IX

IMPACT SUR LA CRIMINALITÉ DU FINANCEMENT GLOBAL ALLOUÉ  
AUX OSBL D'AIDE À LA FAMILLE

Variable	Crimes contre la personne	Crimes contre la propriété	Crimes majeurs	Infractions au Code Criminel	Autres délits	Crimes mineurs
INTERCEP	-1,4036 (-0,864)	<b>5,2303</b> (2,817)	<b>5,2098</b> (2,832)	<b>6,2611</b> (4,169)	6,0510 (1,078)	<b>7,2531</b> (4,014)
LOGKM2	<b>0,1627</b> (3,761)	<b>0,1497</b> (3,027)	<b>0,1441</b> (2,940)	0,0549 (1,372)	<b>0,3150</b> (2,107)	0,0192 (0,399)
LOGPOP	1,6361 (1,577)	0,8937 (0,537)	0,9777 (0,508)	0,2480 (0,565)	0,8493 (0,509)	0,1889 (0,421)
LOGANFR	0,0435 (0,212)	<b>-0,3972</b> (-1,695)	<b>-0,3910</b> (-1,683)	-0,1986 (-1,047)	-0,1501 (-0,212)	0,1432 (0,528)
LOGM1519	<b>-0,8225</b> (-7,604)	<b>-1,1666</b> (-9,436)	<b>-1,1601</b> (-9,470)	<b>-0,9566</b> (-9,868)	<b>-2,1603</b> (-5,779)	<b>-1,0807</b> (-5,982)
LOGM2024	<b>0,5881</b> (3,479)	<b>1,3343</b> (6,906)	<b>1,3202</b> (6,896)	<b>1,0809</b> (6,917)	<b>0,9210</b> (2,576)	<b>1,0778</b> (5,732)
FAIBREV	<b>0,0123</b> (1,770)	<b>0,0131</b> (1,650)	<b>0,0132</b> (1,668)	<b>0,0231</b> (3,579)	<b>0,0478</b> (1,983)	<b>0,0273</b> (3,519)
LFINTOTF	0,0416 (1,390)	0,0013 (0,063)	-0,0004 (-0,022)	-0,0365 (-1,270)	<b>0,1454</b> (2,417)	-0,0492 (-1,543)
LOGBENF	<b>-0,0578</b> (-2,098)	<b>-0,0323</b> (-2,026)	<b>-0,0329</b> (-3,054)	<b>-0,0693</b> (-3,718)	<b>-0,2292</b> (-2,405)	<b>-0,0882</b> (-2,874)
<b>R<sup>2</sup> ajusté</b>	<b>0,7785</b>	<b>0,7987</b>	<b>0,7998</b>	<b>0,8076</b>	<b>0,4809</b>	<b>0,7334</b>

Les nombres entre parenthèses indiquent la valeur de la statistique « T » de Student.  
Les nombres en caractères gras sont significatifs au seuil de 10 % pour N = 64.



TABLEAU X

IMPACT SUR LA CRIMINALITÉ DU FINANCEMENT GLOBAL ALLOUÉ  
AUX OSBL DE PREMIÈRE LIGNE

Variable	Crimes contre la personne	Crimes contre la propriété	Crimes majeurs	Infractions au Code Criminel	Autres délits	Crimes mineurs
INTERCEP	1,3797 (1,009)	<b>3,6743</b> (1,897)	<b>3,7242</b> (1,948)	<b>6,6890</b> (4,891)	<b>8,8134</b> (1,873)	<b>7,7673</b> (4,869)
LOGKM2	<b>-0,1140</b> (2,525)	<b>0,1677</b> (2,620)	<b>0,1624</b> (2,571)	0,0616 (1,362)	<b>-0,3667</b> (2,359)	0,0124 (0,245)
LOGPOP	0,2357 (0,632)	0,3003 (0,568)	0,3008 (0,377)	0,0140 (0,008)	1,6343 (1,273)	0,1799 (0,413)
LOGANFR	0,1231 (0,636)	0,0600 (0,219)	0,0601 (0,222)	-0,0342 (0,176)	-0,9090 (1,364)	-0,1697 (0,751)
LOGM1519	<b>-0,8913</b> (9,142)	<b>-1,1858</b> (8,588)	<b>-1,1799</b> (8,658)	<b>-0,9850</b> (10,099)	<b>-2,3606</b> (7,034)	<b>-1,1223</b> (9,865)
LOGM2024	<b>0,6970</b> (4,567)	<b>1,1287</b> (5,334)	<b>1,1196</b> (5,359)	<b>0,9912</b> (6,633)	0,7450 (1,449)	<b>0,9660</b> (5,543)
FAIBREV	<b>0,0296</b> (3,800)	<b>0,0146</b> (2,324)	<b>0,0149</b> (2,363)	<b>0,0273</b> (3,506)	<b>0,0602</b> (2,246)	<b>0,0307</b> (3,380)
LFINTOTP	-0,0258 (1,253)	0,0017 (0,058)	0,0010 (0,036)	-0,0418 (1,060)	-0,2339 (1,305)	0,0669 (0,787)
LOGBENP	<b>-0,0499</b> (1,726)	0,0126 (0,433)	0,0134 (0,464)	<b>-0,0572</b> (1,781)	-0,2882 (1,073)	0,0848 (1,535)
<b>R<sup>2</sup> ajusté</b>	<b>0,8225</b>	<b>0,7521</b>	<b>0,7553</b>	<b>0,8194</b>	<b>0,5873</b>	<b>0,7648</b>

Les nombres entre parenthèses indiquent la valeur de la statistique « T » de Student.  
Les nombres en caractères gras sont significatifs au seuil de 10 % pour N = 64.

TABLEAU XI

IMPACT SUR LA CRIMINALITÉ DU FINANCEMENT GLOBAL ALLOUÉ  
AUX OSBL D'AMÉLIORATION DES QUARTIERS

Variable	Crimes contre la personne	Crimes contre la propriété	Crimes majeurs	Infractions au Code Criminel	Autres délits	Crimes mineurs
INTERCEP	1,1918 (0,824)	<b>3,8652</b> (2,432)	<b>3,9170</b> (2,509)	<b>7,4824</b> (5,608)	<b>14,3593</b> (2,976)	<b>9,3137</b> (5,840)
LOGKM2	<b>0,1261</b> (2,810)	<b>0,0826</b> (1,688)	0,0791 (1,633)	0,0633 (1,530)	-0,2038 (1,361)	0,0448 (0,904)
LOGPOP	0,0897 (0,246)	0,4044 (1,017)	0,3976 (1,010)	-0,3238 (0,952)	-0,6681 (0,549)	-0,4481 (1,114)
LOGANFR	0,2402 (1,227)	0,0108 (0,051)	0,0153 (0,072)	0,1533 (0,649)	0,3228 (0,494)	0,1678 (0,778)
LOGM1519	<b>-0,7404</b> (6,733)	<b>-1,1223</b> (9,367)	<b>-1,1147</b> (9,395)	<b>-0,8678</b> (8,556)	<b>-1,7929</b> (4,988)	<b>-0,9535</b> (7,866)
LOGM2024	<b>0,6580</b> (3,958)	<b>1,0273</b> (5,665)	<b>1,0197</b> (5,679)	<b>0,9987</b> (6,506)	0,9074 (1,635)	<b>1,0008</b> (5,455)
FAIBREV	<b>0,0203</b> (2,929)	<b>0,0106</b> (1,802)	<b>0,0108</b> (2,345)	<b>0,0269</b> (4,210)	<b>0,0746</b> (3,228)	<b>0,0338</b> (4,429)
LFINTOTQ	-0,0059 (0,278)	<b>-0,0938</b> (4,056)	<b>-0,0920</b> (4,016)	<b>-0,0340</b> (1,736)	<b>-0,0521</b> (1,736)	-0,0297 (1,269)
LOGBENQ	-0,0141 (0,547)	<b>-0,1188</b> (4,229)	<b>-0,1167</b> (4,194)	<b>-0,0467</b> (1,963)	<b>-0,1021</b> (1,887)	-0,0467 (1,642)
<b>R<sup>2</sup> ajusté</b>	<b>0,7609</b>	<b>0,8024</b>	<b>0,8038</b>	<b>0,7931</b>	<b>0,4779</b>	<b>0,7172</b>

Les nombres entre parenthèses indiquent la valeur de la statistique « T » de Student. Les nombres en caractères gras sont significatifs au seuil de 10 % pour N = 64.

La prochaine section reprend les mêmes trois tableaux précédents (TABLEAUX IX à XI) mais désagrège cette fois l'indicateur du financement global pour qu'il reflète la source des allocations. Ceci donne lieu à trois indicateurs de financement au lieu d'un seul et ce, pour chaque type de service des OSBL (TABLEAU XII à XIV).

### **8.3 ÉVALUATION DE L'IMPACT DES SOURCES DE FINANCEMENT (DÉSAGGRÉGÉ) DES OSBL SUR LA CRIMINALITÉ MONTRÉLAISE**

---

Les trois tableaux suivants (TABLEAUX XII à XIV) présentent des régressions similaires à celles effectuées à la section précédente, à l'exception des indicateurs du financement des OSBL. Cette fois, nous utilisons trois indicateurs distincts des allocations versées aux OSBL, soit un indicateur par source de financement — Centraide, gouvernements ou autres sources de financement.

C'est suite aux résultats très divergeants obtenus à la section précédente que nous avons choisi d'effectuer cette ventilation des sources de financement.

En effet, tel qu'observé aux tableaux de résultats de la section précédente, les indicateurs du financement global alloué aux OSBL d'aide à la famille et de première ligne se sont avérés non-significatifs, alors que celui représentant les OSBL d'amélioration des quartiers était corrélé négativement avec l'évolution de court terme des activités criminelles de quartiers.

#### **LES ORGANISMES D'AIDE À LA FAMILLE**

Le tableau XII suivant présente deux des trois indicateurs du financement comme étant significativement corrélés avec le crime, soient les allocations provenant de Centraide, et celle provenant des paliers gouvernementaux.

Les allocations de Centraide aux OSBL d'aide à la famille semblent contribuer à la baisse du phénomène criminel de court terme, alors que les allocations gouvernementales semblent plutôt évoluer dans le même sens que le crime, du moins sur les quatre années d'observations dont nous disposons.

Ce sont probablement les corrélations de sens inverses qui, comme dans le cas de la population de jeunes hommes dans le quartier, ont contribué à la non-significativité de l'indicateur global du financement utilisé dans les régressions de la section précédente.

Rappelons que dans le cas des indicateurs de la population de jeunes hommes, il existait effectivement des mécanismes sous-jacents différents qui régissaient les interactions entre ces caractéristiques démographiques et la criminalité : ce sont les hommes de 20 à 24 ans qui sont davantage susceptibles de commettre des crimes plutôt que les jeunes de 15 à 19 ans, du moins en ce qui concerne les quartiers montréalais à l'étude et les résultats que nous avons obtenus.

Ainsi, nous croyons qu'un phénomène parallèle à celui des jeunes hommes pourrait expliquer le fait que les variables indicatrices des allocations monétaires, lorsqu'évoluant en sens contraire (corrélations opposées), pourraient mutuellement s'annuler lorsqu'évaluées conjointement.

Il semble donc que ce soient les allocations monétaires de Centraide du Grand Montréal qui puissent contribuer, du moins à court terme, à la réduction des activités criminelles de quartiers, lorsque celles-ci sont dirigées vers des OSBL d'aide à la famille.

#### LES ORGANISMES DE PREMIÈRE LIGNE

L'impact du financement, de quelque source que ce soit, ne semble pas avoir d'effet significatif sur la criminalité montréalaise lorsqu'alloué aux OSBL de première ligne (TABLEAU XIII).

Ainsi, les résultats non-significatifs de l'indicateur global du financement, observés au TABLEAU X de la section précédente, proviennent d'une non-significativité *individuelle* de chaque source de financement, plutôt que de corrélations de sens inverses de deux ou trois sources désagrégées, comme s'était le cas pour les OSBL d'aide à la famille. Le financement accordé à ce type d'OSBL ne semble pas être corrélé avec l'évolution des activités criminelles des quartiers à l'étude.

#### LES ORGANISMES D'AMÉLIORATION DES QUARTIERS

Lorsque nous avons évalué le financement global accordé aux OSBL d'amélioration des quartiers (TABLEAU XI précédent), les résultats ont démontré une *corrélation négative* entre l'ensemble des allocations versées à ce type d'organisme et l'évolution de court terme de la criminalité. Le TABLEAU XIV suivant présente les résultats de régressions effectuées à partir des trois indicateurs obtenus de la ventilation du financement.

Il ressort de ces nouvelles régressions que ce sont les allocations provenant des paliers gouvernementaux qui semblent particulièrement contribuer à la diminution des activités criminelles de quartiers. Ainsi, les programmes gouvernementaux de financement de centres communautaires semblent réduire la déviance locale.

TABLEAU XII

IMPACT SUR LA CRIMINALITÉ DES TROIS SOURCES D'ALLOCATIONS VERSÉES  
AUX OSBL D'AIDE À LA FAMILLE

Variable	Crimes contre la personne	Crimes contre la propriété	Crimes majeurs	Infractions au Code Criminel	Autres délits	Crimes mineurs
INTERCEP	-1,6988 (-1,159)	<b>5,9680</b> (3,198)	<b>5,9275</b> (3,208)	<b>6,1412</b> (4,329)	3,8284 (0,756)	<b>6,8758</b> (4,160)
LOGKM2	<b>0,0962</b> (2,212)	<b>0,1592</b> (2,877)	<b>0,1547</b> (2,824)	<b>0,1086</b> (2,581)	0,0060 (1,540)	<b>0,1015</b> (2,070)
LOGPOP	0,5771 (1,544)	-0,3817 (-0,854)	0,3651 (0,825)	0,3130 (0,921)	0,6089 (0,502)	-0,2710 (-0,685)
LOGANFR	0,1748 (0,963)	<b>-0,4459</b> (-1,930)	<b>-0,4413</b> (-1,929)	-0,3078 (-1,453)	0,3735 (0,596)	-0,2982 (-1,457)
LOGM1519	<b>-1,0231</b> (-9,634)	<b>-1,2485</b> (-9,233)	<b>-1,2443</b> (-9,215)	<b>-1,1146</b> (-10,545)	<b>-2,8399</b> (-7,740)	<b>-1,2963</b> (-10,526)
LOGM2024	<b>0,7037</b> (4,656)	<b>1,3644</b> (7,090)	<b>1,3519</b> (7,090)	<b>1,1750</b> (8,033)	<b>1,4075</b> (5,695)	<b>1,2156</b> (7,133)
FAIBREV	<b>0,0125</b> (1,943)	<b>0,0172</b> (2,101)	<b>0,0171</b> (2,119)	<b>0,0235</b> (3,793)	<b>0,0408</b> (1,841)	<b>0,0268</b> (3,710)
LOGCENTF	<b>-0,0245</b> (-2,897)	<b>-0,0440</b> (-3,262)	<b>-0,0427</b> (-2,237)	<b>-0,0178</b> (-3,671)	<b>-0,1026</b> (-2,144)	<b>-0,0397</b> (-1,985)
LOGGVTF	<b>0,0947</b> (3,763)	<b>0,0619</b> (1,932)	<b>0,0626</b> (1,972)	<b>0,0780</b> (3,202)	<b>0,2478</b> (3,349)	<b>0,0963</b> (3,391)
LOGAUTRF	0,0824 (1,494)	0,0450 (1,299)	-0,0457 (-1,538)	-0,0656 (-0,875)	<b>-0,0954</b> (-1,928)	-0,0905 (-1,406)
LOGBENF	<b>-0,0538</b> (-1,881)	<b>-0,0035</b> (-2,097)	<b>-0,0023</b> (-2,065)	<b>-0,0623</b> (-2,248)	<b>-0,2504</b> (-2,532)	<b>-0,0853</b> (-2,643)
R <sup>2</sup> ajusté	<b>0,8290</b>	<b>0,8071</b>	<b>0,8085</b>	<b>0,8372</b>	<b>0,5995</b>	<b>0,7585</b>

Les nombres entre parenthèses indiquent la valeur de la statistique « T » de Student.  
Les nombres en caractères gras sont significatifs au seuil de 10 % pour N = 64.

TABLEAU XIII

IMPACT SUR LA CRIMINALITÉ DES TROIS SOURCES D'ALLOCATIONS VERSÉES  
AUX OSBL DE PREMIÈRE LIGNE

Variable	Crimes contre la personne	Crimes contre la propriété	Crimes majeurs	Infractions au Code Criminel	Autres délits	Crimes mineurs
INTERCEP	2,3572 (1,512)	<b>5,0597</b> (2,273)	<b>5,1049</b> (2,323)	<b>7,8279</b> (5,046)	<b>11,3576</b> (2,101)	<b>8,9729</b> (4,953)
LOGKM2	-0,0776 (1,480)	<b>0,2171</b> (2,901)	<b>0,2117</b> (2,865)	<b>0,1041</b> (1,997)	-0,2647 (1,457)	0,0585 (0,961)
LOGPOP	<b>0,1349</b> (2,352)	<b>0,1941</b> (2,365)	<b>0,1944</b> (1,870)	0,0895 (0,242)	1,3301 (1,030)	0,0609 (0,141)
LOGANFR	0,1385 (0,721)	<b>-0,0180</b> (2,066)	<b>-0,0160</b> (2,059)	<b>-0,0447</b> (2,233)	<b>-0,8544</b> (3,281)	<b>-0,1720</b> (1,770)
LOGM1519	<b>-0,9800</b> (8,902)	<b>-1,2622</b> (8,029)	<b>-1,2568</b> (8,097)	<b>-1,0826</b> (9,881)	<b>-2,6028</b> (6,817)	<b>-1,2289</b> (9,605)
LOGM2024	<b>0,7543</b> (4,742)	<b>1,2563</b> (5,530)	<b>1,2460</b> (5,556)	<b>1,0714</b> (6,768)	<b>0,9180</b> (3,864)	<b>1,0512</b> (5,688)
FAIBREV	<b>0,0332</b> (4,116)	0,0181 (1,576)	0,0184 (1,619)	<b>0,0310</b> (3,867)	<b>0,0698</b> (2,497)	<b>0,0348</b> (3,714)
LOGCENTP	-0,0529 (1,582)	0,0378 (0,792)	0,0359 (0,762)	-0,0458 (1,378)	<b>-0,2092</b> (1,805)	<b>-0,0634</b> (1,833)
LOGGVTP	0,0594 (1,438)	0,0338 (0,574)	0,0345 (0,592)	<b>0,0507</b> (1,734)	0,0857 (0,598)	0,0478 (0,993)
LOGAUTRP	-0,0361 (0,568)	-0,0927 (1,559)	-0,0917 (1,563)	-0,0569 (1,372)	-0,1202 (0,833)	-0,0607 (1,254)
LOGBENP	<b>-0,0481</b> (2,244)	0,0323 (1,055)	0,0326 (1,080)	<b>-0,0617</b> (2,890)	-0,2826 (0,801)	0,0879 (1,525)
<b>R<sup>2</sup> ajusté</b>	<b>0,8270</b>	<b>0,7545</b>	<b>0,7577</b>	<b>0,8258</b>	<b>0,5917</b>	<b>0,7727</b>

Les nombres entre parenthèses indiquent la valeur de la statistique « T » de Student.  
Les nombres en caractères gras sont significatifs au seuil de 10 % pour N = 64.

TABLEAU XIV

IMPACT SUR LA CRIMINALITÉ DES TROIS SOURCES D'ALLOCATIONS VERSÉES  
AUX OSBL D'AMÉLIORATION DES QUARTIERS

Variable	Crimes contre la personne	Crimes contre la propriété	Crimes majeurs	Infractions au Code Criminel	Autres délits	Crimes mineurs
INTERCEP	-0,6085 (-0,427)	<b>3,3821</b> (1,840)	<b>3,4149</b> (1,878)	<b>6,7010</b> (4,751)	<b>8,4752</b> (1,688)	<b>8,0692</b> (4,837)
LOGKM2	<b>0,1254</b> (3,122)	0,0834 (1,608)	0,0799 (1,556)	0,0552 (1,388)	-0,1856 (-1,308)	0,0389 (0,827)
LOGPOP	0,4166 (1,248)	0,4396 (1,020)	0,4374 (1,046)	-0,1662 (-0,502)	0,3174 (0,269)	-0,2108 (-0,539)
LOGANFR	-0,1973 (-1,148)	0,0077 (0,035)	-0,0115 (-0,052)	-0,1324 (-0,777)	-0,1945 (-0,320)	0,1368 (0,679)
LOGM1519	<b>-0,7151</b> (-7,409)	<b>-1,0888</b> (-8,738)	<b>-1,0814</b> (-8,772)	<b>-0,8355</b> (-8,737)	<b>-1,7248</b> (-5,060)	<b>-0,9190</b> (-8,125)
LOGM2024	<b>0,4681</b> (3,077)	<b>1,0033</b> (5,108)	<b>0,9928</b> (5,109)	<b>0,8721</b> (5,786)	<b>0,4017</b> (4,748)	<b>0,8356</b> (4,687)
FAIBREV	<b>0,0172</b> (2,589)	<b>0,0084</b> (2,981)	<b>0,0086</b> (3,018)	<b>0,0268</b> (4,069)	<b>0,0607</b> (2,588)	<b>0,0326</b> (4,192)
LOGCENTQ	<b>0,0073</b> (2,592)	-0,0106 (-0,671)	-0,0105 (-0,668)	0,0024 (0,200)	0,0443 (1,021)	<b>0,0007</b> (2,049)
LOGGVTQ	<b>-0,1819</b> (-4,177)	<b>-0,0711</b> (-1,864)	<b>-0,0728</b> (-1,909)	<b>-0,1441</b> (-3,340)	<b>-0,4888</b> (-3,179)	<b>-0,1766</b> (-3,461)
LOGAUTRQ	<b>0,1932</b> (4,189)	-0,0065 (-0,110)	-0,0030 (-0,052)	0,1082 (1,367)	<b>0,5218</b> (3,205)	<b>0,1519</b> (1,311)
LOGBENQ	0,0115 (0,484)	<b>0,1131</b> (3,681)	<b>0,1110</b> (3,653)	<b>0,0528</b> (2,239)	<b>0,0766</b> (1,912)	<b>0,0501</b> (1,795)
R <sup>2</sup> ajusté	<b>0,8168</b>	<b>0,7876</b>	<b>0,7894</b>	<b>0,8172</b>	<b>0,5517</b>	<b>0,7552</b>

Les nombres entre parenthèses indiquent la valeur de la statistique « T » de Student.  
Les nombres en caractères gras sont significatifs au seuil de 10 % pour N = 64.



Cette section a démontré la pertinence d'utiliser plusieurs indicateurs du financement accordé aux OSBL à défaut d'un seul indicateur global, et que l'impact des allocations monétaires sur la criminalité de quartiers dépend essentiellement de la *source* de ces allocations.

La section suivante introduit un nouvel indicateur à la forme structurelle de notre équation : le nombre d'individus desservis par les organismes communautaires et bénévoles. Cette section reprend donc la forme structurelle de base — sans indicateurs de financement ou de bénévolat — et y introduit la variable du nombre d'individus total desservis par les OSBL.

## **8.4 ÉVALUATION DE L'IMPACT DE LA TAILLE DE LA POPULATION DESSERVIE PAR LES OSBL SUR LA CRIMINALITÉ MONTRÉLAISE**

---

La population desservie par les OSBL représente le nombre total d'individus bénéficiant des services offerts par l'ensemble des organismes de quartiers. Cet indicateur représente donc une mesure d'« output » de la fonction de production des organismes communautaires ou bénévoles. La population desservie par les OSBL permet non seulement d'évaluer les besoins d'un quartier donné, mais également la concentration relative des efforts des organismes dans chaque secteur de services offerts.

Dans le cas présent, nous désirons évaluer l'impact global de cet indicateur sur la criminalité de quartiers et nous utiliserons comme variable l'ensemble de la population qui est clientèle des OSBL.

Les résultats du **TABLEAU XV** démontrent qu'il existe effectivement une corrélation négative entre les individus bénéficiant de l'aide des organismes communautaires et bénévoles et l'évolution de court terme de la criminalité, quelque soit le type de crime.

TABLEAU XV

IMPACT SUR LA CRIMINALITÉ DE LA POPULATION DESSERVIE  
PAR L'ENSEMBLE DES OSBL

Variable	Crimes contre la personne	Crimes contre la propriété	Crimes majeurs	Infractions au Code Criminel	Autres délits	Crimes mineurs
INTERCEP	<b>2,5603</b> (1,986)	<b>3,8982</b> (2,167)	<b>3,9685</b> (2,235)	<b>8,0465</b> (6,038)	<b>16,2990</b> (3,401)	<b>9,8805</b> (6,188)
LOGKM2	0,0516 (1,271)	<b>0,1833</b> (3,238)	<b>0,1790</b> (3,203)	<b>0,1290</b> (3,076)	-0,0083 (0,055)	<b>0,1148</b> (2,283)
LOGPOP	-0,2341 (0,722)	<b>0,1977</b> (2,437)	0,1905 (0,427)	<b>0,5244</b> (2,554)	1,2232 (1,015)	0,6408 (1,595)
LOGANFR	<b>-0,3700</b> (2,161)	<b>-0,1205</b> (1,804)	<b>-0,1244</b> (1,928)	-0,2416 (1,365)	0,5274 (0,828)	-0,2456 (1,158)
LOGM1519	<b>-0,7913</b> (8,408)	<b>-1,1405</b> (6,685)	<b>-1,1337</b> (6,746)	<b>-0,8986</b> (9,236)	<b>-1,9892</b> (5,685)	<b>-1,0072</b> (8,640)
LOGM2024	<b>0,7173</b> (4,997)	<b>1,1062</b> (5,523)	<b>1,0983</b> (5,554)	<b>1,0535</b> (7,099)	<b>1,1455</b> (2,146)	<b>1,0760</b> (6,051)
FAIBREV	<b>0,0381</b> (5,180)	0,0164 (1,390)	<b>0,0168</b> (2,649)	<b>0,0364</b> (4,769)	<b>0,1118</b> (4,072)	<b>0,0450</b> (4,922)
LOGDESST	<b>-0,0350</b> (4,410)	<b>-0,0197</b> (1,781)	<b>-0,0199</b> (1,722)	<b>-0,0218</b> (2,661)	<b>-0,0874</b> (2,961)	<b>-0,0269</b> (2,735)
<b>R<sup>2</sup> ajusté</b>	<b>0,8200</b>	<b>0,7561</b>	<b>0,7594</b>	<b>0,8044</b>	<b>0,5117</b>	<b>0,7313</b>

Les nombres entre parenthèses indiquent la valeur de la statistique « T » de Student. Les nombres en caractères gras sont significatifs au seuil de 10 % pour N = 64.

La section suivante regroupe toutes les variables d'intervention disponibles qui ont été utilisées jusqu'à présent dans les quatre dernières sections pour déterminer l'évolution de la criminalité montréalaise et effectue des régressions complètes sur chaque type de services offerts par les OSBL.

## **8.5 ÉVALUATION DE L'IMPACT DES TYPES D'OSBL SUR LA CRIMINALITÉ MONTRÉLAISE SELON LA CATÉGORIE DE SERVICES OFFERTS**

---

Cette étude catégorielle des organismes communautaires et bénévoles nous permettra d'évaluer l'impact des variables d'intervention que sont les trois sources de financement, la population desservie et les heures de bénévolat consacrées aux OSBL.

Nous croyons que cette analyse s'avère plus spécifique qu'une analyse globale des organismes communautaires et bénévoles en raison de la connaissance spécifiques des services offerts par les organismes et du profil des bénéficiaires de ces services.

Cette forme d'analyse nous permettra également de cibler davantage les lieux et variables d'intervention à privilégier, selon le type de services offerts par les organismes, pouvant être susceptibles d'améliorer le bien-être des communautés par une diminution de l'activité criminelle.

### **8.5.1 Impact des organismes d'aide à la famille sur la criminalité montréalaise**

Cette catégorie regroupe l'ensemble des organismes de soutien aux familles, d'aide aux jeunes et d'amélioration des conditions de vie des femmes.

Cette catégorie représente de plus un des créneaux privilégiés non seulement par les paliers gouvernementaux mais également par Centraide du Grand Montréal où près de 30 % des allocations totales leur ont été distribuées en 1994-1995.<sup>27</sup>

Le **TABLEAU XVI** suivant présente les résultats obtenus pour les six régressions effectuées à partir des organismes d'aide à la famille. Un total de trente-huit organismes d'aide à la famille ont été répertoriés pour les fins de cette étude.

En 1989, trente-trois organismes répondaient aux critères de sélection de notre étude. Ainsi, cinq nouveaux OSBL d'aide à la famille sont venus s'ajouter à l'analyse de nos quartiers au cours de cette étude.

---

<sup>27</sup> Tiré du *Répertoire des organismes 1994-1995*, Centraide du Grand Montréal, p. 5.

## TABLEAU XVI

IMPACT DU FINANCEMENT DES OSBL D'AIDE À LA FAMILLE  
SUR LA CRIMINALITÉ MONTRÉLAISE DE QUARTIER - 1989 À 1992

variable/ type de crime	Crimes contre la personne	Crimes contre la propriété	Total crimes majeurs	Infractions au Code criminel	Autres délits	Total infractions et délits
Intercep	-1,0494	<b>6,5532</b>	<b>6,5094</b>	<b>6,5300</b>	3,8621	<b>7,1986</b>
	(-1,079)	(3,628)	(3,642)	(4,697)	(0,748)	(4,358)
Log superficie (km2)	<b>0,0635</b>	<b>0,2018</b>	<b>0,1970</b>	<b>0,1369</b>	-0,0035	<b>0,1249</b>
	(2,440)	(3,603)	(3,556)	(3,175)	(-0,022)	(2,440)
Log population totale	<b>0,7930</b>	0,7518	0,7331	0,5588	0,5876	0,4751
	(2,816)	(1,649)	(1,628)	(1,593)	(0,451)	(1,140)
Log pop. anglaise et française	-0,3287	<b>-0,6464</b>	<b>-0,6406</b>	-0,4410	0,3850	-0,4088
	(-1,462)	(-2,727)	(-2,732)	(-1,417)	(0,569)	(-1,586)
Log jeunes hommes 15 à 19 ans	<b>-0,9459</b>	<b>-1,1479</b>	<b>-1,1443</b>	<b>-1,0478</b>	<b>-2,8341</b>	<b>-1,2408</b>
	(-8,811)	(-8,419)	(-8,480)	(-9,983)	(-7,275)	(-9,980)
Log hommes 20 à 24 ans	<b>0,7558</b>	<b>1,4323</b>	<b>1,4195</b>	<b>1,2201</b>	<b>1,4114</b>	<b>1,2530</b>
	(5,142)	(7,672)	(7,683)	(8,490)	(2,646)	(7,339)
Proportion des Faibles revenus	<b>0,0116</b>	<b>0,0160</b>	<b>0,0160</b>	<b>0,0228</b>	<b>0,0407</b>	<b>0,0262</b>
	(1,874)	(2,039)	(2,058)	(3,772)	(1,817)	(3,650)
Log financement Centraide (famille)	<b>-0,0232</b>	<b>-0,0961</b>	<b>-0,1044</b>	<b>-0,0235</b>	<b>-0,10991</b>	<b>-0,0054</b>
	(-2,694)	(-2,503)	(-2,489)	(-1,721)	(-2,644)	(-2,139)
Log financement gouvernements (fam.)	<b>0,0906</b>	<b>0,0566</b>	<b>0,0572</b>	<b>0,0745</b>	<b>0,2475</b>	<b>0,0933</b>
	(3,735)	(1,835)	(1,877)	(3,139)	(2,811)	(3,311)
Log autre financement (famille)	<b>-0,0721</b>	-0,0316	-0,0324	-0,0567	<b>-0,2947</b>	-0,0831
	(-2,122)	(-1,077)	(-1,117)	(-1,512)	(-3,517)	(-1,100)
Log population desservie (famille)	<b>-0,0463</b>	0,0133	0,0121	<b>-0,0557</b>	<b>-0,2498</b>	-0,0799
	(-1,672)	(0,379)	(0,347)	(-2,058)	(-2,486)	(-1,482)
Log heures de bénévolat (famille)	<b>-0,0508</b>	<b>-0,0662</b>	<b>-0,0658</b>	<b>-0,0440</b>	<b>-0,0038</b>	<b>-0,0365</b>
	(-2,321)	(-2,380)	(-2,391)	(-2,054)	(-2,048)	(-1,935)
<b>R<sup>2</sup> ajusté</b>	<b>0,8420</b>	<b>0,8227</b>	<b>0,8242</b>	<b>0,8465</b>	<b>0,5918</b>	<b>0,7926</b>
<b>N =</b>	<b>64</b>	<b>64</b>	<b>64</b>	<b>64</b>	<b>64</b>	<b>64</b>

Note : Les valeurs entre parenthèses représentent la statistique « T » de Student. Les valeurs en **caractères gras** indiquent que les paramètres associés sont significatifs au seuil de 10 %.

Parmi les variables démographiques et économiques, nous remarquons que ce sont la présence de jeunes hommes et la concentration des familles à faibles revenus qui ont un impact sur le niveau des activités criminelles des quartiers, supportant respectivement les théories de composition et d'inégalité des revenus.

En ce qui a trait aux variables d'intervention des organismes communautaires, ce sont les allocations provenant de Centraide qui démontre les coefficients les plus intéressants sur la criminalité en ce qui a trait à l'aide aux familles.

En effet, nous observons au **TABLEAU XVI** précédent des coefficients significatifs, de signes attendus négatifs, pour la variable du logarithme du financement provenant de Centraide. Il semblerait donc que les allocations provenant de Centraide puissent effectivement contribuer à la diminution de la criminalité dans les quartiers et avoir par le fait même un impact bénéfique sur le mieux-être de ces communautés.

Tel qu'explicité au **CHAPITRE 2**, les fonds de Centraide sont alloués selon un processus particulier visant, entre autre, à combler des besoins spécifiques des communautés auxquels les gouvernements ne peuvent toujours répondre.

Ainsi, le mode d'allocation des ressources financières de Centraide dans les OSBL d'aide à la famille permet non seulement de répondre au but premier des bénéficiaires de ces services, soit une intervention directe au sein de la famille, mais contribue également à améliorer le bien-être des communautés, par le biais d'une diminution de la déviance locale.

Ces résultats sont d'autant plus intéressants que la corrélation négative observée entre les allocations de Centraide et la criminalité a un impact immédiat, c'est-à-dire qui prend effet l'année même. Sachant que cette étude ne porte que sur quatre ans, nous ne pouvons évaluer l'impact à plus long terme de ce type de financement.

Contrairement aux allocations de Centraide, les résultats obtenus pour le financement gouvernemental semblent indiquer, de par leur corrélation *positive* avec la criminalité, que ce type d'allocation ne soit pas un instrument à privilégier à court terme en vue d'une diminution de la criminalité dans les quartiers.

Si l'on regarde toutefois le montant des allocations versées annuellement à chaque quartier par Centraide et par les paliers gouvernementaux, nous remarquons que les subventions gouvernementales représentent près du double des allocations de Centraide dans les organismes d'aide à la famille (voir l'ANNEXE II — STATISTIQUES SIMPLES).

Il serait toutefois intéressant d'évaluer l'impact du financement des paliers gouvernementaux dans ce type d'OSBL à plus long terme. En effet, la grande majorité des programmes gouvernementaux visent des objectifs à moyens et à long terme qui ne peuvent être évalués dans le cadre de cette étude.

En ce qui a trait à la population desservie (« output ») par ce type d'organisme, elle représente le nombre le plus élevé de bénéficiaires par quartier — mais également le nombre le plus élevé d'organismes — sans toutefois avoir d'impact significatif direct sur l'activité criminelle.



Il semble donc que les variables d'intervention à privilégier seraient davantage les indicateurs d'« inputs » tel le financement et le bénévolat au sein des organismes.

La seconde variable d'intervention dont les résultats sont très intéressants en rapport aux OSBL d'aide à la famille est l'indicateur des heures de bénévolat. Il semblerait que cet indicateur de l'engagement social puisse être un autre facteur déterminant à cibler en rapport à la diminution de la criminalité de quartier.

En effet, la corrélation négative des coefficients des heures de bénévolat indique qu'une stimulation des ressources bénévoles puisse contribuer à la réduction de la déviance dans les quartiers ciblés. Si l'on compare le nombre d'heures de bénévolat consacré aux OSBL communautaires (voir l'ANNEXE II — STATISTIQUES SIMPLES), nous remarquons toutefois que c'est au sein des organismes d'aide à la famille que le nombre d'heures est le plus faible.

Si l'on considère le bénévolat comme une mesure d'intervention, plus particulièrement comme un « input » (voir SECTION 7.1.4) dans la fonction de production de services, alors tout programme visant à accroître la participation et l'engagement communautaire dans les services d'aide à la famille devrait être encouragé. Non seulement le bénévolat permet un resserrement des liens intra-communautaires, mais il contribue directement au mieux-être des citoyens dans les quartiers à l'étude.

### **8.5.2 Impact des organismes de première ligne sur la criminalité montréalaise**

Les organismes de première ligne regroupent l'ensemble des OSBL qui opèrent des banques alimentaires, qui effectuent les premiers contacts avec les nouveaux arrivants, bref, qui offrent des services d'urgence et de dépannage de tout genre.

La présence de tels organismes démontre les besoins de la communauté et reflète bien le fléau de la pauvreté qui afflige les grandes métropoles comme Montréal.

Un total de trente-six organismes de première ligne ont été répertoriés pour 1992, soit deux de plus qu'en 1989, année de début de cette étude.

Le **TABLEAU XVII** suivant présente les résultats de ces régressions.

TABLEAU XVII

IMPACT DU FINANCEMENT DES OSBL DE PREMIÈRE LIGNE  
SUR LA CRIMINALITÉ MONTRÉALAISE DE QUARTIER - 1989 À 1992

variable/ type de crime	Crimes contre la personne	Crimes contre la propriété	Total crimes majeurs	Infractions au Code criminel	Autres délits	Total infractions et délits
Intercep	2,4454	<b>4,8073</b>	<b>4,8596</b>	<b>7,7348</b>	<b>11,2065</b>	<b>8,8810</b>
	(1,553)	(2,162)	(2,213)	(4,939)	(2,047)	(4,850)
Log superficie (km2)	0,0863	<b>0,2420</b>	<b>0,2359</b>	<b>0,1133</b>	-0,2498	0,0676
	(1,581)	(3,140)	(3,099)	(2,088)	(-1,016)	(1,065)
Log population totale	<b>0,1438</b>	<b>0,1686</b>	<b>0,1696</b>	<b>0,0989</b>	1,3148	0,0516
	(2,384)	(2,318)	(1,824)	(2,265)	(1,009)	(0,118)
Log pop. anglaise et française	<b>-0,1373</b>	<b>-0,0145</b>	<b>-0,0126</b>	<b>-0,0434</b>	<b>-0,8523</b>	<b>-0,1707</b>
	(2,710)	(-0,053)	(-0,047)	(2,226)	(2,267)	(-1,759)
Log jeunes hommes 15 à 19 ans	<b>-1,0043</b>	<b>-1,1925</b>	<b>-1,1891</b>	<b>-1,0569</b>	<b>-2,5611</b>	<b>-1,2036</b>
	(8,540)	(7,180)	(7,249)	(9,035)	(6,262)	(8,800)
Log hommes 20 à 24 ans	<b>0,7604</b>	<b>1,2390</b>	<b>1,2293</b>	<b>1,0651</b>	<b>0,9077</b>	<b>1,0450</b>
	(4,743)	(5,472)	(5,497)	(6,079)	(3,628)	(6,604)
Proportion des Faibles revenus	<b>0,0332</b>	0,0182	0,0184	<b>0,0310</b>	<b>0,0698</b>	<b>0,0348</b>
	(4,091)	(1,386)	(1,628)	(3,847)	(2,476)	(3,690)
Log financement Centraide (1 <sup>ère</sup> ligne)	<b>-0,0679</b>	0,0809	0,0777	-0,0300	<b>-0,1834</b>	<b>-0,0478</b>
	(-1,734)	(1,378)	(1,341)	(-0,725)	(-1,869)	(-0,888)
Log financement gouvern. (1 <sup>ère</sup> ligne)	<b>0,0651</b>	0,0177	0,0188	<b>0,0448</b>	0,0760	0,0419
	(1,729)	(0,295)	(0,317)	(1,757)	(0,514)	(0,846)
Log autre financ. (1 <sup>ère</sup> ligne)	-0,0434	-0,0719	-0,0715	-0,0492	-0,1078	-0,0531
	(-0,998)	(-1,170)	(-1,178)	(-1,136)	(-0,712)	(-1,049)
Log population desservie (1 <sup>ère</sup> ligne)	<b>-0,0508</b>	<b>-0,0247</b>	<b>-0,0253</b>	<b>-0,0589</b>	<b>-0,2781</b>	<b>-0,0851</b>
	(-2,308)	(-1,796)	(-1,824)	(-2,691)	(-3,636)	(-3,327)
Log heures de bénévolat (1 <sup>ère</sup> ligne)	<b>0,0207</b>	-0,0592	-0,0575	<b>-0,0218</b>	-0,0354	-0,0216
	(1,815)	(-1,247)	(-1,227)	(-1,753)	(-0,303)	(-0,551)
<b>R<sup>2</sup> ajusté</b>	<b>0,8249</b>	<b>0,7571</b>	<b>0,7600</b>	<b>0,8239</b>	<b>0,5846</b>	<b>0,7696</b>
<b>N =</b>	<b>64</b>	<b>64</b>	<b>64</b>	<b>64</b>	<b>64</b>	<b>64</b>

Note : Les valeurs entre parenthèses représentent la statistique « T » de Student. Les valeurs en **caractères gras** indiquent que les paramètres associés sont significatifs au seuil de 10 %.

Le financement des organismes de première ligne ne s'avère pas un indicateur significatif comme déterminant de la criminalité. En effet, aucune source de financement ne démontre un impact significatif global sur la déviance locale, quel que soit le type de crime.

Si l'on regarde de plus près le fonctionnement des OSBL de première ligne, nous pouvons identifier des processus pouvant être responsables de ce non effet des variables monétaires d'intervention.

L'action des OSBL de première ligne se traduit par la distribution de denrées qui ont parfois été achetées à très faible coût, qui ont été contribuées par les grandes chaînes alimentaires ou qui proviennent, par exemple, de Moisson Montréal.

Ainsi, l'impact du financement est observé plutôt indirectement à travers la distribution des denrées alimentaires, et n'intervient donc pas en premier plan en tant qu'« input » dans une fonction de production de tels services.

La résultante de la fonction de production de ce type de services est la population qui en bénéficie (l'« output »), évaluée par la variable de la population desservie. Cette variable représente donc une mesure de l'aide fournie par les OSBL.

Il semble donc que ce soit l'indicateur d'« output » de la population desservie qui agisse comme le meilleur déterminant de la criminalité montréalaise dans le contexte des OSBL de première ligne.

En effet, les coefficients fortement significatifs du nombre de bénéficiaires de ces services nous permettent de croire qu'une augmentation de la population desservie pourrait contribuer à la diminution des activités criminelles de tout genre dans les communautés étudiées. En raison de leur nature, les services de première ligne représentent un dépannage particulièrement *immédiat* aux bénéficiaires, en ce sens où ils reçoivent immédiatement les denrées alimentaires.

Les OSBL de première ligne supportent bien la théorie de l'anomie présentée au CHAPITRE 3 — PERSPECTIVES THÉORIQUES. En effet, la définition même de ces organismes de dépannage démontre qu'il existe effectivement un support social pour les plus démunis, accompagné d'un réseau de bénévoles pour les rejoindre et que le comportement déviant qui résulterait d'une absence de ce support en est ainsi amoindri.

Ainsi, dans le cas des organismes de dépannage, toute augmentation du bien-être de la communauté, par l'intermédiaire d'une diminution de l'activité criminelle, devrait plutôt s'effectuer directement par la population desservie par ces organismes, en augmentant le nombre d'individus pouvant bénéficier de leurs services.

Nous remarquons toutefois dans les variables démographiques que les indicateurs de la population et de sa composition ont un impact direct comme déterminants de la criminalité des quartiers lorsque pris conjointement avec les OSBL de première ligne.

Ainsi, lorsque l'on tente de cibler les variables d'intervention à privilégier dans les OSBL de première ligne, il en ressort que se sont les indicateurs de population, telle la population desservie par les organismes et la composition de la population, qui ont davantage d'impact sur les niveaux de criminalité dans les quartiers montréalais.

### **8.5.3 Impact des organismes d'amélioration des quartiers sur la criminalité montréalaise**

Cette catégorie d'organismes regroupe l'ensemble des centres communautaires et le développement du bénévolat. Les centres communautaires ont comme objectif premier la sensibilisation et le resserrement des liens de leur communauté. C'est à travers un contact direct avec les populations de leurs communautés que ces organismes accomplissent leurs oeuvres.

Un phénomène urbain propre aux métropoles telle Montréal est l'agglomération sectorielle et géographique des diverses ethnies. En effet, nous reconnaissons Montréal à ses quartiers typiquement chinois, italiens, libanais, etc. où les centres communautaires jouent un rôle primordial dans la structure et l'évolution du tissu social.

Les résultats des régressions effectuées à partir des données propres aux OSBL d'amélioration des quartiers sont présentés au **TABLEAU XVIII** de la page suivante.

Vingt et un organismes répondaient aux critères de sélection en 1992, soit un de plus qu'en 1989, dans l'ensemble de seize districts du S.P.C.U.M. à l'étude.

TABLEAU XVIII

IMPACT DU FINANCEMENT DES OSBL D'AMÉLIORATION DES QUARTIERS  
SUR LA CRIMINALITÉ MONTRÉLAISE DE QUARTIER - 1989 À 1992

variable/ type de crime	Crimes contre la personne	Crimes contre la propriété	Total crimes majeurs	Infractions au Code criminel	Autres délits	Total infractions et délits
Intercep	-2,1174	<b>0,5039</b>	<b>0,5618</b>	<b>5,3181</b>	<b>7,8633</b>	<b>6,8246</b>
	(-1,479)	(2,303)	(2,342)	(3,705)	(2,444)	(3,911)
Log superficie (km <sup>2</sup> )	<b>0,1458</b>	0,0445	0,0413	0,0365	-0,1939	0,0221
	(2,806)	(1,000)	(0,939)	(0,952)	(-1,332)	(0,474)
Log population totale	<b>0,7202</b>	<b>1,0187</b>	<b>1,0115</b>	0,1121	0,4405	0,0396
	(2,184)	(2,669)	(2,671)	(0,339)	(0,351)	(0,099)
Log pop. anglaise et française	0,1479	-0,0866	-0,0819	0,0871	0,1745	0,0960
	(0,913)	(-0,460)	(-0,441)	(0,537)	(0,283)	(0,487)
Log jeunes hommes 15 à 19 ans	<b>-0,7662</b>	<b>-1,1863</b>	<b>-1,1781</b>	<b>-0,8823</b>	<b>-1,7456</b>	<b>-0,9612</b>
	(-8,316)	(-11,085)	(-11,136)	(-9,558)	(-14,983)	(-8,561)
Log hommes 20 à 24 ans	<b>0,3629</b>	<b>0,8026</b>	<b>0,7939</b>	<b>0,7757</b>	<b>0,3590</b>	<b>0,7488</b>
	(2,467)	(4,698)	(4,700)	(5,261)	(2,642)	(4,177)
Proportion des Faibles revenus	<b>0,0148</b>	<b>0,0038</b>	<b>0,0041</b>	<b>0,0246</b>	<b>0,0597</b>	<b>0,0306</b>
	(2,356)	(2,526)	(2,568)	(3,906)	(2,502)	(4,006)
Log financement Centraide (quartier)	<b>0,0004</b>	0,0025	0,0025	<b>0,0087</b>	-0,0415	<b>0,0050</b>
	(1,733)	(0,184)	(0,189)	(1,742)	(-0,929)	(1,747)
Log financement gouvern. (quartier)	<b>-0,2252</b>	<b>-0,1537</b>	<b>-0,1547</b>	<b>-0,1838</b>	<b>-0,5064</b>	<b>-0,2123</b>
	(-3,183)	(-3,045)	(-3,101)	(-4,220)	(-3,663)	(-4,010)
Log autre financ. (quartier)	<b>0,2689</b>	0,1380	0,1402	0,1776	<b>0,5525</b>	<b>0,2144</b>
	(2,324)	(1,352)	(0,417)	(1,508)	(1,877)	(2,483)
Log population desservie (quartier)	<b>-0,0197</b>	<b>-0,1286</b>	<b>-0,1264</b>	<b>-0,0603</b>	<b>-0,0799</b>	<b>-0,0568</b>
	(-2,875)	(-4,928)	(-4,900)	(-2,676)	(-1,935)	(-2,074)
Log heures de bénévolat (quartier)	<b>0,0643</b>	<b>0,1227</b>	<b>0,1216</b>	<b>0,0589</b>	<b>0,0261</b>	<b>0,0530</b>
	(2,894)	(4,753)	(4,766)	(2,646)	(2,309)	(3,959)
<b>R<sup>2</sup> ajusté</b>	<b>0,8392</b>	<b>0,8490</b>	<b>0,8506</b>	<b>0,8358</b>	<b>0,5439</b>	<b>0,7677</b>
<b>N =</b>	<b>64</b>	<b>64</b>	<b>64</b>	<b>64</b>	<b>64</b>	<b>64</b>

Note : Les valeurs entre parenthèses représentent la statistique « T » de Student. Les valeurs en **caractères gras** indiquent que les paramètres associés sont significatifs au seuil de 10 %.

Les variables de la composition de la population selon âge/sexes et de la concentration de la pauvreté semblent être significatifs dans la détermination de la criminalité de quartier.

En effet, la proportion des ménages à faibles revenus présente une corrélation positive et significative avec l'ensemble des types de crimes lorsque pris conjointement avec les OSBL d'amélioration des quartiers. Durant les quatre années à l'étude, les paliers gouvernementaux ont alloué plus de 15 millions de dollars aux organismes d'amélioration des quartiers, représentant plus de 40 % des revenus globaux de ces OSBL.

En ce qui a trait aux variables des OSBL, l'indicateur de choix dans le cas des organismes d'amélioration des quartiers s'avère donc être l'apport massif des gouvernements, tel que le démontre la variable logarithmique représentant le montant des allocations versées par les paliers gouvernementaux à l'endroit des organismes communautaires.

La forte corrélation négative observée de ces coefficients d'« inputs » porte à croire que toute amélioration de la qualité de vie des quartiers à partir d'un indicateur monétaire devrait être générée par une augmentation des allocations versées par les gouvernements.

Les autres indicateurs d'« inputs » monétaires, tel le financement de Centraide et des autres sources ne semblent avoir aucun lien significatif à court terme sur l'évolution de la criminalité locale.

Si l'on observe plutôt l'indicateur d'« output » des services communautaires, nous remarquons que la population desservie est également corrélée négativement avec la criminalité et rejoint ainsi directement la théorie d'urbanisation.



Selon la théorie d'urbanisation, tout resserrement des liens intra-communautaires décourage les comportements individualistes ou de dissociation et par le fait même, les actes déviants. Ainsi, par leur action auprès de leur communauté, les OSBL d'amélioration des quartiers peuvent sensibiliser la population aux problèmes de leurs propres quartiers et ainsi contribuer significativement au mieux-être des citoyens.

Le deuxième type d'indicateur d'« input » (où le premier est le financement monétaire) est celui de l'engagement social, représenté par le nombre d'heures de bénévolat consacré aux OSBL d'amélioration des quartiers.

La corrélation positive observée entre l'indicateur du bénévolat et les taux de criminalité dans les quartiers va à l'encontre de nos prévisions pour cette variable. En effet, la corrélation positive généralisée sur l'ensemble des types de crimes est unique aux OSBL d'amélioration des quartiers. Si l'on observe la matrice de corrélations à l'ANNEXE II, les organismes d'amélioration des quartiers représentent la seule instance où l'on peut observer une relation négative avec les divers types de crimes.

Si l'on se réfère à la SECTION 7.1.4 du chapitre précédent, nous avons qualifié d'« input » le nombre d'heures de bénévolat consacré aux OSBL. Si cette variable représentait plutôt, dans ce cas précis, une volonté des citoyens de se prendre en charge et de participer personnellement à l'assainissement de leur quartier, nous pourrions observer, dans les quartiers plus fortement affligés par la criminalité, une corrélation *positive* entre l'évolution des taux de crimes et des heures consacrées au bénévolat dans les quartiers.

Nous évaluons ici l'impact des organismes d'amélioration des quartiers. Ces OSBL sont désireux de sensibiliser leur population et de resserrer les liens intra-communautaires. Il se pourrait donc que, dans le cadre de l'étude de ce type d'organismes, les heures de bénévolat soient plutôt considérées comme un « output » de la production de services des OSBL d'amélioration des quartiers et représentent une volonté de la communauté de s'impliquer davantage dans leurs quartiers.

Ainsi, le bénévolat serait fonction croissante du niveau d'activités criminelles, c'est-à-dire que plus un quartier serait affligé par la déviance, plus les citoyens seraient désireux de s'impliquer dans leur communauté pour l'améliorer.

Cette proposition pourrait expliquer la corrélation positive observée entre l'indicateur du bénévolat et la criminalité lorsque déterminée conjointement avec les OSBL d'amélioration des quartiers, mais une étude davantage spécifique au bénévolat serait toutefois nécessaire pour pouvoir répondre en détail à cette question.

## 8.6 IMPACT DE L'ENSEMBLE DES OSBL SUR LA CRIMINALITÉ MONTRÉLAISE

---

La présente section a pour objet de déterminer si les variables d'intervention des organismes communautaires, lorsqu'évaluées conjointement, peuvent avoir un impact global sur la détermination de la criminalité montréalaise.

Pour ce faire, nous avons regroupé les trois catégories de services des OSBL en une seule, générant ainsi des variables de financement et des indicateurs globaux de l'engagement social (population desservie totale et nombre d'heures de bénévolat total).

Nous pourrions ainsi déterminer s'il existe effectivement une ou des variables d'intervention qui seraient communes à l'ensemble des OSBL et sur lesquelles nous pourrions globalement agir pour influencer les niveaux d'activités criminelles.

Le **TABLEAU XIX** suivant présente les résultats de ces six régressions globales (« pooled ») des déterminants de la criminalité montréalaise.

## TABLEAU XIX

LES DÉTERMINANTS DE LA CRIMINALITÉ MONTRÉLAISE DE QUARTIER — 1989 À 1992  
(TOUTE CATÉGORIE DE SERVICES DES OSBL CONFONDUE)

variable/ type de crime	Crimes contre la personne	Crimes contre la propriété	Total crimes majeurs	Infractions au Code criminel	Autres délits	Total infractions et délits
Intercep	<b>2,5032</b>	<b>7,7708</b>	<b>7,7739</b>	<b>9,5699</b>	<b>17,2298</b>	<b>11,2785</b>
	(1,7970)	(4,2600)	(4,3270)	(6,3210)	(3,0960)	(6,1630)
Log superficie (km2)	0,0544	<b>0,2373</b>	<b>0,2321</b>	<b>0,1676</b>	-0,0276	<b>0,1481</b>
	(1,1510)	(3,8530)	(3,8090)	(3,2640)	(-0,1460)	(2,3960)
Log population totale	-0,3914	0,6241	-0,6218	<b>0,9524</b>	-1,4245	<b>1,0605</b>
	(-1,0410)	(1,2730)	(-1,2820)	(2,3310)	(-0,9480)	(2,1470)
Log pop. anglaise et française	<b>-0,5115</b>	<b>-0,5059</b>	<b>-0,5070</b>	<b>-0,4686</b>	-0,7075	<b>-0,4804</b>
	(-2,5340)	(-1,9230)	(-1,9480)	(-2,1360)	(-0,8770)	(-1,8120)
Log jeunes hommes 15 à 19 ans	<b>-0,8033</b>	<b>-1,2870</b>	<b>-1,2777</b>	<b>-0,9806</b>	<b>-2,1366</b>	<b>-1,0870</b>
	(-7,3540)	(-9,0390)	(-9,0690)	(-8,2600)	(-4,8960)	(-7,5740)
Log hommes 20 à 24 ans	<b>0,6086</b>	<b>1,3911</b>	<b>1,3761</b>	<b>1,1592</b>	<b>1,0104</b>	<b>1,1478</b>
	(3,8270)	(6,7110)	(6,7090)	(6,7060)	(3,5900)	(5,4940)
Proportion des Faibles revenus	<b>0,0481</b>	<b>0,0328</b>	<b>0,0331</b>	<b>0,0462</b>	<b>0,1330</b>	<b>0,0562</b>
	(5,7960)	(3,0340)	(3,0960)	(5,1180)	(4,0110)	(5,1570)
Log financement Centraide	0,0050	<b>-0,0836</b>	<b>-0,0817</b>	-0,0106	-0,0908	-0,0121
	(0,1500)	(-1,9360)	(-1,9130)	(-0,2930)	(-0,6870)	(-0,2780)
Log financement gouvernements	0,0644	0,0889	0,0887	0,0688	0,1700	0,0780
	(0,9630)	(1,0780)	(1,0950)	(0,9280)	(1,2970)	(0,8090)
Log autre financement	0,0149	-0,0471	-0,0461	-0,0363	0,0097	-0,0291
	(0,3900)	(-0,9470)	(-0,9360)	(-0,8730)	(0,0640)	(-0,5800)
Log population desservie	<b>-0,0304</b>	<b>-0,0362</b>	<b>-0,0359</b>	<b>-0,0237</b>	<b>-0,0879</b>	<b>-0,0279</b>
	(-3,5870)	(-3,2670)	(-3,2830)	(-2,5670)	(-2,5930)	(-2,5020)
Log heures de bénévolat	-0,0045	<b>-0,0205</b>	<b>-0,0203</b>	-0,0085	-0,0071	-0,0087
	(-0,7520)	(-2,6320)	(-2,6500)	(-1,3160)	(-0,2980)	(-1,1200)
<b>R<sup>2</sup> ajusté</b>	<b>0,8413</b>	<b>0,8124</b>	<b>0,8141</b>	<b>0,8094</b>	<b>0,5032</b>	<b>0,7335</b>
<b>N =</b>	<b>64</b>	<b>64</b>	<b>64</b>	<b>64</b>	<b>64</b>	<b>64</b>

Note : Les valeurs entre parenthèses représentent la statistique « T » de Student. Les valeurs en **caractères gras** indiquent que les paramètres associés sont significatifs au seuil de 10 %.

L'analyse globale des déterminants de la criminalité supportent très bien les théories de la composition de la population et de l'inégalité des revenus. Nous remarquons, à la lecture du TABLEAU XIX précédent, que l'ensemble des indicateurs de ces deux théories sont fortement significatifs et ce, pour l'ensemble des types de crimes à l'étude. Il en est de même pour les trois autres tableaux de régressions (TABLEAUX XVI, XVII et XVIII) où l'on remarque un support marqué pour ces deux théories.

Toutefois, le support de la théorie de l'urbanisation n'est que peu visible, que ce soit par les indicateurs de superficie et de population (densité) ou de l'hétérogénéité de la communauté lorsque l'on cherche à déterminer la criminalité en prenant l'ensemble des OSBL. Tel que mentionné auparavant, il se pourrait que le nombre d'années d'observation utilisé pour cette étude ne soit pas suffisant pour capter le processus de désorganisation des relations sociales préconisé par cette théorie.

Si l'on compare l'ensemble des quatre tableaux (TABLEAUX XVI, XVII, XVIII, et XIX) de régressions, nous remarquons que les indicateurs de densité et d'hétérogénéité (représentant la théorie de l'urbanisation) ne sont clairement significatifs que lors de la détermination de la criminalité effectuée conjointement avec les organismes offrant des services de première ligne.

En ce qui a trait à l'impact des variables d'intervention des OSBL, aucune variable ne s'est avérée significative lors de la régression globale, exception faite du financement de Centraide qui semble avoir un certain effet à la baisse sur les crimes majeurs par l'intermédiaire des crimes contre la propriété.

Chaque type de service des OSBL présente une vocation et une clientèle qui lui est bien spécifique, et c'est ce qui est reflété dans les résultats du **TABLEAU XIX**. En effet, le financement gouvernemental est positivement corrélé avec la criminalité lorsqu'évaluée conjointement avec l'aide aux familles et les services de première ligne, mais négativement corrélé lors de l'analyse des OSBL d'amélioration des quartiers. Un phénomène semblable a également été observé lors de la comparaison des autres variables d'intervention des OSBL, tel qu'un indicateur peut avoir une corrélation différente avec le crime, selon qu'il est évalué dans le contexte d'un type d'organisme ou d'un autre.

Ainsi, en effectuant des régressions globales sur l'ensemble des organismes communautaires, telles que celles du **TABLEAU XIX**, il se pourrait que les effets spécifiques de chaque type de services offerts par les OSBL s'annulent mutuellement et produisent ainsi des variables dont les coefficients sont non significatifs. Les résultats obtenus lors de cette régression globale, ou plutôt le *manque* de résultats, nous permettent de croire qu'il est justifiable d'effectuer une analyse détaillée catégorielle des organismes communautaires et bénévoles, telle qu'effectuée aux **TABLEAUX XVI, XVII et XVIII**. C'est par le biais d'une catégorisation spécifique que nous avons pu déterminer les indicateurs de choix à privilégier, pour pouvoir utiliser les OSBL comme outils dans un programme de financement des organismes, dans la lutte à la criminalité des quartiers montréalais.

La prochaine section présente un résumé des résultats de cette étude, soulignant les variables d'intervention spécifiques de court terme à privilégier pour chaque type d'OSBL.

## **8.7 RÉSUMÉ DES RÉSULTATS DES VARIABLES D'INTERVENTION SELON LA CATÉGORIE D'OSBL**

---

Chaque type de service offert par les organismes communautaires vise une clientèle spécifique et a un impact particulier sur le niveau des activités criminelles de son territoire.

Cette section présente les outils, déjà en place au sein des organismes, qui seraient susceptibles d'influencer à la baisse la déviance locale. Sachant que le but premier de ces organismes est de venir en aide aux citoyens de leurs communautés, les OSBL pourraient toutefois être perçus comme un outil important dans les quartiers, pouvant influencer le mieux-être de l'ensemble de leur communauté.

### **LES ORGANISMES D'AIDE À LA FAMILLE**

---

Les résultats de nos régressions (TABLEAU XVI) démontrent qu'il existe effectivement au moins deux variables d'intervention de court terme qui devraient être privilégiées dans les organismes d'aide à la famille.

#### **VARIABLES D'INTERVENTION À PRIVILÉGIER :**

- les allocations monétaires de Centraide du Grand Montréal;
- les heures de bénévolat.

En effet, Centraide s'est trouvé un créneau de choix à l'endroit des organismes d'aide à la famille. En concentrant son action d'allocations dans les organismes des quartiers étudiés (qui représente déjà plus de 30 % des allocations globales<sup>28</sup>), Centraide peut effectivement contribuer directement au mieux-être des communautés à court terme et réduire l'ensemble des activités criminelles sur son territoire.

Un autre moyen à la disposition des quartiers est l'engagement social, représenté par la variable d'intervention des heures de bénévolat au sein des organismes d'aide à la famille.

En mettant de l'avant des ressources permettant de stimuler et de mobiliser davantage l'action bénévole dans les OSBL d'aide à la famille, il est possible de générer rapidement un dynamisme dans les relations intra-communautaires et de diminuer les actes déviants dans les quartiers ciblés.

## LES ORGANISMES DE PREMIÈRE LIGNE

---

Les services de dépannage et de premiers contacts avec les nouveaux arrivants peuvent influencer à la baisse les niveaux d'activités criminelles de leurs quartiers par le biais de la population bénéficiant des services de ces organismes (TABLEAU XVII).

---

<sup>28</sup> Source : *Répertoire des organismes 1994-1995*, Centraide du Grand Montréal, page 5.



**VARIABLE D'INTERVENTION À PRIVILÉGIER :**

- Population desservie par les OSBL de première ligne.

En effet, les résultats de nos régressions de court terme démontrent une forte corrélation négative entre la population desservie par les organismes de dépannage et tous les types de crimes. Ainsi, en sensibilisant et en rendant plus accessibles les services qu'ils offrent, les OSBL de première ligne peuvent contribuer à la réduction des actes déviants dans leurs quartiers.

Ainsi, si les variables d'intervention financière ne se sont pas avérées significatives à court terme en tant que tel dans ces régressions, il y aurait lieu de croire qu'un financement stimulant *l'accessibilité des services* de ce type d'OSBL puisse avoir un impact à la baisse sur la criminalité, par le biais de l'indicateur de la population desservie. Il en est de même pour toute autre action dont la résultante de court terme serait d'augmenter le volume des services de première ligne.

## **LES ORGANISMES D'AMÉLIORATION DES QUARTIERS**

---

Dans l'ensemble des régressions effectuées à partir des données provenant des OSBL voués à l'amélioration des quartiers (TABLEAU XVIII), l'indicateur du montant des allocations versées par les paliers gouvernementaux se démarque nettement des autres.

**VARIABLE D'INTERVENTION À PRIVILÉGIER :**

- les allocations monétaires gouvernementales ;
- la population desservie par les OSBL de quartier.

En effet, la forte corrélation négative observée entre ces deux variables et tous les types de crimes nous incite à encourager le financement des centres communautaires par l'État et de stimuler le resserrement des liens intra-communautaires issus de l'action de ce type d'organisme.

C'est en favorisant les relations entre les concitoyens d'un quartier que ces OSBL semblent améliorer la qualité de vie dans leurs communautés par leur contribution à la diminution de la criminalité locale.

Ainsi, en privilégiant les allocations monétaires du gouvernement et en sensibilisant davantage la population, les citoyens de ces quartiers peuvent contribuer directement, par eux-mêmes, à leur propre mieux-être. Tout regroupement de citoyens visant à augmenter une sensibilisation de l'évolution du tissu social de leur communauté devrait être en mesure de contribuer significativement à son quartier.

## CONCLUSIONS

Malgré le nombre d'études effectuées en sociologie et en criminologie au cours des dernières années, il n'existe que très peu d'information disponible au sujet de la criminalité de quartiers, et encore moins sur les organismes communautaires et bénévoles, surtout en ce qui a trait au contexte économique de leur financement.

Notre étude a été effectuée à partir de données exclusives en ce qui a trait au financement des organismes. De plus, ces données sont compilées de façon parfaitement indépendante aux mécanismes de sélection des statistiques du S.P.C.U.M. (où seuls les crimes détectés peuvent être compilés).

Nous avons présenté diverses perspectives théoriques, tant économiques que du point de vue de la criminologie traditionnelle.

La première perspective à caractère économique, la théorie de l'inégalité des revenus, souligne les relations existantes entre la pauvreté (ménages à faible revenu) et les actes déviants et semble pouvoir déterminer une part de l'évolution criminelle de Montréal.

Les théories suivantes présentent les conséquences de l'urbanisation et de la composition ethnique et démographique auxquelles nous avons ajouté les théories de l'anomie et de la transmission culturelle nous permettant d'introduire les facteurs de l'engagement social et communautaire. Nous avons démontré que ces théories sont essentiellement complémentaires entre elles dans la détermination des niveaux de criminalité par quartier.

Nous avons obtenu des succès et des échecs pour plusieurs théories. Parmi les succès, notons la distinction des variables d'intervention à privilégier pour chaque type d'OSBL. En effet, nous avons déterminé, pour chaque catégorie de services des organismes, l'orientation que devraient prendre les engagements de chaque intervenant pour contribuer à une diminution du fléau criminel. Plus particulièrement, nous avons souligné l'importance du bénévolat et des allocations de Centraide dans les organismes d'aide à la famille ; de favoriser l'accès aux services de première ligne ; et l'importance des allocations gouvernementales et de la sensibilisation des citoyens aux relations intra-communautaires dans les organismes d'amélioration des quartiers.

En ce qui a trait à la théorie de la composition, nous avons souligné l'importance de la segmentation des groupes d'âges de la population masculine susceptible d'influencer les niveaux d'activités criminelles.

La déception la plus évidente est probablement la faiblesse des coefficients obtenus pour nos variables de densité et d'hétérogénéité, représentant la théorie de l'urbanisation. Nous avons toutefois proposé qu'une étude ne portant que sur quatre années d'observations pourrait être insuffisante pour capter un tel processus de détérioration des relations sociales.

Sachant, dès le départ, que l'ensemble des organismes charitables oeuvrant sur le territoire de Montréal ne pouvaient pas tous être compilés dans notre base de données, en raison du manque d'accessibilité ou de disponibilité des informations, nous avons toutefois créé un échantillon suffisamment représentatif en répertoriant l'ensemble des données disponibles sur les organismes financés par Centraide du Grand Montréal.

Il aurait été intéressant d'effectuer une étude semblable sur la criminalité juvénile de quartier, en rapport aux divers programmes de prévention juvénile récemment mis de l'avant. Ce projet initial a été écourté par le manque d'accessibilité aux statistiques policières juvéniles qui ne sont pas disponibles pour chaque district de police. Parallèlement, il serait intéressant d'étudier à nouveau cette question, mais en incluant cette fois un indicateur de délai dans le temps (lag) pour permettre de tenir compte de l'impact à moyen ou à long terme des indicateurs monétaires et d'engagement social. En effet, certaines théories, telle l'urbanisation, pourraient bénéficier d'une telle modification au modèle.

Nous croyons que l'apport de cette étude réside en l'originalité de son contexte et des données utilisées. Cette étude tente également d'agencer trois disciplines, soient l'économie, la sociologie et la criminologie, traditionnellement individualistes, sous une même bannière : *l'amélioration du bien-être collectif des citoyens montréalais*. Nous croyons également avoir démontré que ce champ d'étude mérite davantage d'attention, particulièrement en ce qui a trait à l'apport des organismes communautaires et bénévoles, qui représentent un grand mouvement de solidarité et dont la philosophie repose sur des valeurs humaines fondamentales.

# BIBLIOGRAPHIE

**Angell, R. C.**, *The Moral Intergration of American Cities : Part II*, American Journal of Sociology, n° 80, 1974, pp. 607-629.

**Avio, K. L., C. S. Clark**, *Property Crime in Canada : An Econometric Study*, University of Toronto Press, Toronto, 1976.

**Baldwin, John, A. E. Bottom**, *The Urban Criminal*, Éditions Tavistock, Londres, 1976.

**Becker, G.**, *Crime and Punishment : An Economic Approach*, Journal of Political Economy, n° 76, 1968, pp. 169-217.

**Bilodeau, Marc**, *Voluntary Contributions to United Charities*, Journal of Public Economics, n° 48, 1992, pp. 119-133.

**Brathwaite, J. B.**, *Inequality, Crime and Public Policy*, Éditions Routledge and Kegan Paul, Londres, 1979.

**Carr-Hill, R. A., N. H. Stern**, *Crime, the Police and Criminal Statistics*, An Analysis of official Statistics for England and Wales using Econometric Methods, Academic Press, New York, 1979.

**Centraide du Grand Montréal**, *Répertoire des organismes 1994-1995*.

**Centraide du Grand Montréal**, *Vue d'ensemble*, 1995.

**Chalom, Maurice, John Kousik**, *Violence et déviance à Montréal*, recueil de textes du Deuxième congrès sur la violence et la coexistence humaine à Montréal, Juillet 1992, Éditions Liber, Montréal, 1993.

**Chambre de Commerce du Sud-Ouest de l'île de Montréal**, *Sommet socio-économique du Sud-Ouest de l'île de Montréal, 3 octobre 1995*, Cahier du Sommet, 1995.

**Cloward, R. A., L. E. Ohlin**, *Delinquency and Opportunity*, Éditions Free Press of Glencoe, Illinois, 1961.

**Cohen, L. E., M. Felson**, *Social Change and Crime Rate Trends : A Routine Scivity Approach*, American Sociological Review, n° 44, 1979, pp. 588-608.

**Crutchfield, R. D. et al.**, *Crime Rates and Social Intergration*, Criminology, n° 20, 1982, pp. 467-478.

**Cusson, Maurice**, *Croissance et décroissance du crime*, Paris, Presses universitaires de France, 1990.

- Danzieger, S., D. Wheeler**, *Economics of Crime : Punishment or Income Redistribution*, Review of Social Economy, n° 33, 1975, pp. 113-131.
- Danzieger, S.**, *Explaining Urban Crime Rates*, Criminology, n° 14, pp. 291-295.
- Dunn, Christopher**, *The Analysis of Environmental Attribute/Crime Incident Characteristic Interrelationships*, Thèse de doctorat, State University of New York at Albany, 1974.
- Durkheim, E.**, *The Division of Labour in Society*, Éditions Free Press of Glencoe, Illinois, 1966.
- Eberts, P., K. P. Schwirian**, *Metropolitan Crime Rates and Relative Deprivation*, Criminologica, n° 5, 1968, pp. 43-52.
- Eralason, D. A.**, *The Scene of Sex Offenses*, Journal of Criminal Law and Criminology, n° 31, 1946, pp. 339-340.
- Flango, V. E., E. L. Sherbenou**, *Poverty, Urbanization and Crime*, Criminology, n° 14, 1976, pp. 331-346.
- Fischer, C. S.**, *The Urban Experience*, Éditions Harcourt Brace Jovanovich, New York, 1976.
- Gordon, R. A.**, *Issues in the Ecological Study of Delinquency*, American Sociological Review, n° 32, 1967, pp. 927-944.
- Gouvernement du Québec**, *Au moment de prendre position dans la lutte à la toxicomanie, proposition pour une politique ministérielle de prévention de la criminalité*, Ministère de la Sécurité publique, Direction générale de la sécurité et de la prévention, Sainte-Foy, 1990b.
- Gouvernement du Québec**, *Pour un Québec plus sécuritaire : partenaires en prévention*, Rapport de la Table ronde sur la prévention de la criminalité, Ministère de la Sécurité publique, Les publications du Québec, 1993.
- Gouvernement du Québec**, *Rapport annuel 1993-1994*, Ministère de la Sécurité publique, Québec, Les publications du Québec, 1991a.
- Harries, K. D.**, *The Geography of Crime and Justice*, Éditions McGraw-Hill, New York, 1974.
- Harries, K. D.**, *A Crime based Analysis and Classification of 729 American Cities*, Social Indicators research, n° 2, 1976, pp. 467-487.
- Hartnagel, Timothy F., G. Won Lee**, *Urban Crime in Canada*, Centre for Criminological research, University of Alberta, n° 14, 1988.
- Hartnagel, Timothy F.**, *Social Intergration and Canadian Provincial Crime Rates : The Impact of Geographic Mobility*, Centre for Criminological Research, University of Alberta, n° 21, 1989.
- Jacobs, David**, *Inequality and Economic Crime*, Sociology and Social Research Journal, n° 6, 1981, pp. 12-28.

- Kingma, Bruce R.**, *An Accurate Measurement of the Crowd-out Effect, Income Effect, and Price Effect for Charitable Contributions*, *Journal of Political Economy*, vol. 97, n° 5, 1989, pp. 1197-1207.
- Kornhauser, R.**, *Social Sources of Delinquency*, University of Chicago Press, Chicago, 1978.
- Levitt, Steven D.**, *Using Electoral Cycles in Police Hiring to Estimate the Effect of Police on Crime*, National Bureau of Economic Research, inc., Working Paper n° 4991, janvier 1995.
- Marlin, J. T.**, *City Crime : Report of Council on Municipal Performance*, *Criminal Law Bulletin*, n° 9, 1973, pp. 557-604.
- McCarthy, J. D., et al.**, *Population Density, Social Structure, and Interpersonal Violence*, *American Behavioral Scientist*, n° 18, 1975, pp. 771-789.
- Merton, R. K.**, *Social Structure and Anomie*, *American Sociological Review*, vol. 3, n° 5, 1938, pp. 672-682.
- Merton, R. K.**, *Social Theory and Social Structure*, Revised Edition Free Press, New York, 1957.
- Nettler, G.**, *Explaining Crime*, Éditions McGraw-Hill, New York, 1978.
- Normandeau, André**, *Trends and Patterns in Crimes of Robbery*, Thèse de Doctorat, Université de Pensylvannie, Philadelphie, 1968.
- Pope, C. E.**, *Crime-Specific Analysis : The Characteristics of Burglary Incidents*, U.S. Department of Justice, Law Inforcement Assistance Administration Analytic Report, n° 10, 1977.
- Rose-Ackerman, Susan**, *Charitable Giving and excessive Fundraising*, *Quarterly Journal of Economics*, n° 97, 1982, pp. 195-212.
- Schuessler, K.**, *Components of Variation in City Crime Rates*, *Social Problems*, n° 9, 1962, pp. 314-323.
- Schuessler, K., G. Slatin**, *Sources of Variation in UD City Crime, 1950 and 1960*, *Journal of Research in Crime and Delinquency*, n° 1, 1964, pp. 127-148.
- Sellin, Thorsten**, *Culture, Conflict and Crime*, *Social Sciences Ressources Council Bulletin*, n° 44, New York, 1938.
- Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (S.P.C.U.M.)**, *Rapport d'activités 1986*, Évolution de la criminalité, Division des relations publiques et sociocommunautaires du Service de police, 1987.
- S.P.C.U.M.**, *Rapport d'activités 1993*, Division des relations publiques et sociocommunautaires du Service de police, 1994.
- Skogan, W. G.**, *The Changing Distribution of Big-City Crime : A Multi-City Time-Series Analysis*, *Urban Affairs Quarterly*, n° 13, 1977, pp. 33-48.



**Spector, P. E.**, *Population Density and Unemployment : The Effects on the Incidence of Violent Crime in the American City*, *Criminology*, n° 12, 1975, pp. 399-401.

**Spergel, I. A.**, *Racketville, Slumtown and Haulberg : An Exploratory Study of Delinquent Subcultures*, University of Chicago Press, Chicago, 1964.

**Statistique Canada**, *Certaines caractéristiques des secteurs de recensement, recensement de 1991, données intégrales, Profil de Montréal*, cat. n° 95-329.

**Statistique Canada**, *L'homicide au Canada, 1991*, *Centra canadien de la statistique juridique*, *Juristat*, vol. 12, n° 18, octobre 1992.

**Sutherland, Edwin H., Donald R. Cressey**, *Criminology*, Éditions Lippincott, Philadelphie, 1974.

**U.S. Department of Justice**, *Juvenile Criminal Behavior and its Relation to Neighborhood Characteristics*, *Analysis of National Crime Victimization Survey Data to Study Serious Delinquent Behavior*, Monograph Five, Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention, Criminal Justice Research Center, New York, Juillet 1981.

**Ville de Montréal**, *Module de la recherche et des relations gouvernementales*, Service des affaires institutionnelles, Division de la recherche, 15 février 1995.

**Webb, S. D.**, *Crime and the Division of Labor : Testing a Durkheimian Model*, *American Journal of Sociology*, n° 78, 1972, pp. 643-656.

**Williams, K. R.**, *Economic Sources of Homicide*, *American Sociological Review*, n° 49, 1984, pp. 283-289.

**Wirth, L.**, *Urbanism as a Way of Life*, *American Journal of Sociology*, n° 44, 1938, pp. 3-24.

**Wolfgang, M. E.**, *Urban Crime*, extrait de *The Metropolitan Enigma*, Harvard University Press, Cambridge, 1968.

# ANNEXE I

---

## CENTRAIDE DU GRAND MONTRÉAL

LISTE DES ORGANISMES DE CENTRAIDE RÉPERTORIÉS

CLASSIFICATION DES ORGANISMES SELON  
LA CATÉGORIE DE SERVICES OFFERTS ET LE QUARTIER DESSERVIT

FICHE TYPE D'ÉVALUATION ET DE DÉCISION

## LISTE DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ET BÉNÉVOLES

**Note :** Les nombres entre parenthèses représentent le numéro de l'organisme pour référence dans le tableau suivant de la répartition des organismes selon le type de service et le district desservi.

- Accueil liaison pour les arrivants (2470)
- Action travail des femmes du Québec (120)
- Amitié-soleil (140)
- Ano-Sep (150)
- Association coopérative d'économie familiale de l'Est de Montréal (230)
- Association coopérative d'économie familiale du centre de Montréal (240)
- Association coopérative d'économie familiale du Nord de Montréal (250)
- Association coopérative d'économie familiale du Sud-Ouest de Montréal (2550)
- Association des la communauté noire de Côte-des-Neiges (180)
- Association de la communauté noire de LaSalle (190)
- Association de la communauté noire de Notre-Dame-de-Grâce (200)
- Ateliers d'éducation populaire de Mercier (420)
- Au bas de l'échelle (430)
- Auberge communautaire du Sud-Ouest (2480)
- Au coup de pouce Centre-Sud (450)
- Bureau de consultation jeunesse (500)
- Bureau de la communauté chrétienne des haïtiens de Montréal (2690)
- Cafétéria communautaire Multi-Caf (1620)
- Carrefour communautaire de Rosemont l'Entre-Gens (590)
- Carrefour d'entraide Lachine (600)
- Carrefour des pitchou (3110)
- Carrefour familial Hochelaga (610)
- Carrefour populaire de Saint-Michel (630)
- Centre communautaire Dawson (970)
- Centre communautaire de loisirs de la Côte-des-Neiges (660)
- Centre d'action bénévole Bordeaux-Cartierville (2990)
- Centre d'action bénévole de Montréal (1810)
- Centre d'action bénévole de Montréal-Nord (720)
- Centre d'éducation et d'action des femmes de Montréal (800)
- Centre de formation populaire (830)
- Centre de formation pour femmes (820)
- Centre des femmes de Montréal (880)
- Centre des femmes de Pointe Saint-Charles (1380)
- Centre des femmes de Verdun (890)
- Centre des femmes d'ici et d'ailleurs (900)
- Centre des femmes italiennes de Montréal (910)
- Centre des jeunes et communautaire de LaSalle (920)
- Centre éducatif communautaire René-Goupil (940)
- Centre haïtien de regroupement et d'intégration à la société canadienne et québécoise (2730)
- Centre social d'aide aux immigrants (3120)
- Comité d'action des citoyens de Verdun (1010)
- Comité d'éducation aux adultes de la Petite Bourgogne/Saint-Henri (1030)
- Comité de logement de la petite Patrie (1740)
- Comité logement de Rosemont (1040)
- Comité logement de St-Louis (1060)
- Conseil de la communauté de Notre-Dame-de-Grâce (1090)

- Coopérative d'action communautaire des citoyens d'Hochelaga-Maisonneuve (1120)
- Corporation compagnons de Montréal (1150)
- Corporation Foyer Mariebourg (950)
- Coup de Pouce Jeunesse de Montréal-Nord (2830)
- Dispensaire diététique de Montréal (1170)
- Entre parents de Montréal-Nord (2840)
- Fondation du refuge pour femmes en difficulté Chez Doris (1220)
- Fonds de charité du mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (1330)
- Grands frères et grandes soeurs de l'Ouest-de-l'île (1250)
- Grands frères et grandes soeurs de Montréal (1260)
- Habitations l'escalier de Montréal (2750)
- Halte-femmes de Montréal-Nord (1290)
- Head & hands (1300)
- Infologis Mercier (1320)
- Jeunesse ouvrière chrétienne de Montréal (1210)
- l'Ancre des jeunes (3220)
- l'Hirondelle, services d'accueil et d'intégration des immigrants (1310)
- Local ensemble (2170)
- Maison d'Aurore (1390)
- Maison des enfants de l'île de Montréal (2720)
- Maison des parents (640)
- Maison du partage d'Youville (1400)
- Maison Marguerite (1410)
- Mouvement action-chômage de Montréal (1430)
- Mouvement jeunesse Montréal-Nord (2540)
- Organisation d'aide aux assistés sociaux (1470)
- Organisation d'éducation et d'information logement de Côte-des-Neiges (1480)
- Organisation des jeunes de Parc Extension (1490)
- Organisation populaire des droits sociaux de la région de Montréal (1510)
- Passages (2740)
- Patro le prévost (1570)
- Pro-Gam (2680)
- Projet d'organisation populaire d'information et de regroupement (1630)
- Projet TRIP (2760)
- Promotion, multiculturalisme, intégration, société nouvelle (3160)
- Regroupement des organismes du Montréal ethnique pour le logement (3170)
- Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (1730)
- Réseau d'entraide bénévole de Rivières-des-Prairies (2800)
- Réseau d'entraide de Verdun (1280)
- Resto pop (1750)
- Service à la famille chinoise du Grand Montréal (1860)
- Service bénévole de l'Est de Montréal (1790)
- Service bénévole de l'Ouest-de-l'île (1800)
- Service d'aide communautaire Anjou (1820)
- Service d'aide et de liaison pour immigrants La Maisonnée (1830)
- Service des interprètes auprès des réfugiés indochinois (1850)
- Services communautaires cotholiques (1870)
- Services-échanges de Lachine (1890)
- Société ressources-loisirs de Pointe-aux-Trembles (1930)
- YWCA de Montréal (2000)

## RÉPARTITION DES ORGANISMES RÉPERTORIÉS SELON LA CATÉGORIE DE SERVICES OFFERTS ET LE DISTRICT DESSERVIT

DISTRICT NO.	FAMILLE	QUARTIERS	1 <sup>ÈRE</sup> LIGNE	TOTAL OSBL	DISTRICT NO.	FAMILLE	QUARTIERS	1 <sup>ÈRE</sup> LIGNE	TOTAL OSBL	
1	1 490	2 990		<b>2</b>	44	910	1 570	2 690	<b>12</b>	
13	1 890		600	<b>4</b>		150	630	1 830		
	1 250		1 800			2 680	940	250		
15	1 300	200		<b>3</b>				430		
		1 090						1 740		
21	920	190		<b>4</b>				1 430		
	2 480					45	2 840			720
	820						950			
22	3 220	970	1 280	<b>6</b>		2 830				
	120		1 010			2 540				
	890					1 290		<b>6</b>		
23	1 220		3 120	<b>4</b>		51		590		1 040
			1 630							
			2 550		52	800	700	2 470		
24	500	1 030	1 400	1 150		450	1 310			
	140		1 470	2 720		610	230			
			1 810	2 750		1 120	240			
25			2 170	<b>7</b>	2 760		1 320			
	2 000	1 870	830	54	2 740		1 730			
	1 410		1 330		2 740		1 790			
	1 170				640		1 510			
880						1 750				
31				<b>7</b>	55		1 820	<b>1</b>		
		660	1 850			3 110	2 800		<b>3</b>	
		180	3 160			1 930				
			3 170							
			1 480							
		1 620								
34	1 210	420	1 060	<b>7</b>						
	1 260	1 390								
	900									
	1 380									

Les chiffres contenus dans ce tableau représentent le numéro de référence de chaque organisme énuméré aux pages précédentes. Un total de 93 organismes communautaires et bénévoles ont été répertoriés dans notre base de données pour cette étude.

## FICHE TYPE D'ÉVALUATION ET DE DÉCISION 1994-1995

NOM DE L'ORGANISME : Adresse :  
 NO. DE L'ORGANISME : Ville :  
 Code postal :  
 Téléphone :  
 Télécopieur :

NOM DU/DE LA PRÉSIDENT(E) :  
 NOM DU DIRECTEUR :

NO. D'ENREGISTREMENT :  
 DATE D'INCORPORATION :  
 DATE DU PREMIER FINANCEMENT :

Territoire desservit :  
 Nombre de personnes desservit :

Nombre d'employés permanents :  
 Autres salariés :

Nombre de bénévoles :  
 Heures de bénévolat :

NATURE DE L'ORGANISME :

PROGRAMME(S) :

1. \_\_\_\_\_
2. \_\_\_\_\_
3. \_\_\_\_\_
4. \_\_\_\_\_
5. \_\_\_\_\_

INFORMATIONS FINANCIÈRES :

	1992-93	1993-94	1994-95
Allocations Centraide :	_____ \$	_____ \$	_____ \$
Allocations gouvernements :	_____ \$	_____ \$	_____ \$
Autres allocations :	_____ \$	_____ \$	_____ \$
Montant demandé :	_____ \$	_____ \$	_____ \$
Total des revenus :	_____ \$	_____ \$	_____ \$
Total des dépenses :	_____ \$	_____ \$	_____ \$
Montant recommandé :	_____ \$	_____ \$	_____ \$

## **ANNEXE II**

---

**MATRICE DE CORRÉLATIONS**

**STATISTIQUES SIMPLES**

# Matrice de corrélations

	Personne	Propriété	Majeurs	Infractions	Délits	Mineurs	Superficie	Pop. tot.
<b>Personne</b>	1 0	0.80078 0.0001	0.80612 0.0001	0.87763 0.0001	0.54444 0.0001	0.87575 0.0001	0.02413 0.8499	0.54823 0.0001
<b>Propriété</b>	0.80078 0.0001	1 0	0.99996 0.0001	0.91699 0.0001	0.37777 0.0021	0.86936 0.0001	0.26112 0.0372	0.56073 0.0001
<b>Majeurs</b>	0.80612 0.0001	0.99996 0.0001	1 0	0.91925 0.0001	0.38135 0.0019	0.87217 0.0001	0.25869 0.039	0.56245 0.0001
<b>Infractions</b>	0.87763 0.0001	0.91699 0.0001	0.91925 0.0001	1 0	0.48119 0.0001	0.9715 0.0001	0.25603 0.0411	0.57892 0.0001
<b>Délits</b>	0.54444 0.0001	0.37777 0.0021	0.38135 0.0019	0.48119 0.0001	1 0	0.66908 0.0001	-0.45313 0.0002	-0.2344 0.0623
<b>Mineurs</b>	0.87575 0.0001	0.86936 0.0001	0.87217 0.0001	0.9715 0.0001	0.66908 0.0001	1 0	0.1016 0.4244	0.41734 0.0006
<b>Superficie</b>	0.02413 0.8499	0.26112 0.0372	0.25869 0.039	0.25603 0.0411	-0.45313 0.0002	0.1016 0.4244	1 0	0.68947 0.0001
<b>Pop. totale</b>	0.54823 0.0001	0.56073 0.0001	0.56245 0.0001	0.57892 0.0001	-0.2344 0.0623	0.41734 0.0006	0.68947 0.0001	1 0
<b>Ang+Français</b>	0.49636 0.0001	0.48067 0.0001	0.48256 0.0001	0.4846 0.0001	-0.26116 0.0371	0.32525 0.0087	0.65494 0.0001	0.95759 0.0001
<b>Hommes15-19</b>	0.40286 0.001	0.41787 0.0006	0.41917 0.0006	0.49933 0.0001	-0.2846 0.0227	0.35107 0.0045	0.71207 0.0001	0.89888 0.0001
<b>Hommes20-24</b>	0.60271 0.0001	0.59025 0.0001	0.59235 0.0001	0.66966 0.0001	-0.10162 0.4243	0.54048 0.0001	0.57154 0.0001	0.89018 0.0001
<b>Faibles rev.</b>	0.51114 0.0001	0.49866 0.0001	0.50068 0.0001	0.57239 0.0001	-0.20222 0.109	0.42726 0.0004	0.6975 0.0001	0.95343 0.0001
<b>Centraide tot</b>	0.09755 0.4432	-0.12565 0.3225	-0.12291 0.3333	-0.07687 0.546	0.42043 0.0005	0.04808 0.706	-0.65414 0.0001	-0.53413 0.0001
<b>Centraide F</b>	-0.05291 0.678	-0.36558 0.003	-0.36223 0.0033	-0.18358 0.1465	0.14945 0.2385	-0.11191 0.3786	-0.21504 0.0879	-0.31053 0.0125
<b>Centraide P</b>	-0.20997 0.0959	-0.30308 0.0149	-0.30322 0.0149	-0.38467 0.0017	0.25175 0.0448	-0.2723 0.0295	-0.6741 0.0001	-0.68796 0.0001
<b>Centraide Q</b>	0.28559 0.0222	0.23839 0.0578	0.24023 0.0559	0.22923 0.0684	0.32328 0.0092	0.29054 0.0199	-0.20603 0.1024	-0.00709 0.9557
<b>Gouv. tot</b>	-0.00921 0.9424	-0.14207 0.2628	-0.14062 0.2677	-0.13401 0.2911	0.23811 0.0581	-0.04972 0.6964	-0.39589 0.0012	-0.42404 0.0005
<b>Gouv. F</b>	-0.06248 0.6238	-0.34654 0.005	-0.34352 0.0055	-0.1671 0.1869	0.09252 0.4671	-0.11217 0.3775	-0.11125 0.3815	-0.25767 0.0398
<b>Gouv. P</b>	-0.19244 0.1276	-0.30277 0.015	-0.30263 0.0151	-0.37314 0.0024	0.246 0.0501	-0.26524 0.0342	-0.65772 0.0001	-0.65657 0.0001
<b>Gouv. Q</b>	0.30429 0.0145	0.24943 0.0469	0.25141 0.0451	0.24019 0.0559	0.36061 0.0034	0.3094 0.0129	-0.20978 0.0962	0.00774 0.9516
<b>Autres tot</b>	-0.02019 0.8742	-0.08879 0.4854	-0.08825 0.488	-0.06093 0.6325	0.30182 0.0154	0.03722 0.7703	-0.30715 0.0136	-0.4975 0.0001
<b>Autres F</b>	-0.07039 0.5805	-0.31403 0.0115	-0.31158 0.0122	-0.16022 0.206	0.07336 0.5646	-0.1117 0.3795	-0.11019 0.3861	-0.26443 0.0347
<b>Autres P</b>	-0.21287 0.0913	-0.3035 0.0148	-0.30366 0.0147	-0.36729 0.0028	0.26222 0.0363	-0.25307 0.0436	-0.63957 0.0001	-0.69161 0.0001
<b>Autres Q</b>	0.30863 0.0131	0.23838 0.0578	0.24052 0.0556	0.24082 0.0552	0.39954 0.0011	0.32061 0.0098	-0.24354 0.0525	-0.03585 0.7785
<b>Desservie tot</b>	-0.13647 0.2822	-0.24465 0.0514	-0.24433 0.0517	-0.30416 0.0145	0.36358 0.0031	-0.17223 0.1735	-0.71737 0.0001	-0.70285 0.0001
<b>Desservie F</b>	0.06417 0.6144	-0.28577 0.0221	-0.28166 0.0241	-0.09752 0.4433	0.26117 0.0371	-0.01124 0.9298	-0.32011 0.0099	-0.32025 0.0099
<b>Desservie P</b>	-0.22381 0.0754	-0.30737 0.0135	-0.30764 0.0134	-0.38906 0.0015	0.17393 0.1693	-0.29616 0.0175	-0.56726 0.0001	-0.62258 0.0001
<b>Desservie Q</b>	0.34051 0.0059	0.2403 0.0558	0.24285 0.0532	0.25847 0.0392	0.40678 0.0009	0.33392 0.007	-0.23332 0.0635	0.01794 0.8881
<b>Bénévole tot</b>	-0.1236 0.3305	-0.37403 0.0023	-0.37169 0.0025	-0.23641 0.06	0.10505 0.4088	-0.1721 0.1739	-0.15087 0.2341	-0.32245 0.0094
<b>Bénévole F</b>	-0.00657 0.9589	-0.28882 0.0206	-0.2858 0.0221	-0.15224 0.2298	0.12323 0.332	-0.09596 0.4507	-0.2219 0.078	-0.26547 0.034
<b>Bénévole P</b>	-0.20922 0.0971	-0.31763 0.0105	-0.31753 0.0106	-0.36379 0.0031	0.24419 0.0518	-0.25698 0.0404	-0.55777 0.0001	-0.62646 0.0001
<b>Bénévole Q</b>	0.31307 0.0118	0.31258 0.0119	0.31386 0.0116	0.28349 0.0232	0.35447 0.0041	0.34232 0.0056	-0.14402 0.2562	0.04026 0.7521

Les nombres en petits caractères indiquent les coefficients de corrélation de Pearson / Prob > IRI under Ho: Rho=0 / N = 64



# Matrice de corrélations

	Ang+Franc	Hom15-19	Hom20-24	Faible rev.	Centr. tot	CentraideF	CentraideP	CentraideQ
<b>Personne</b>	0.49636 0.0001	0.40286 0.001	0.60271 0.0001	0.51114 0.0001	0.09755 0.4432	-0.05291 0.678	-0.20997 0.0959	0.28559 0.0222
<b>Propriété</b>	0.48067 0.0001	0.41787 0.0006	0.59025 0.0001	0.49866 0.0001	-0.12565 0.3225	-0.36558 0.003	-0.30308 0.0149	0.23839 0.0578
<b>Majeurs</b>	0.48256 0.0001	0.41917 0.0006	0.59235 0.0001	0.50068 0.0001	-0.12291 0.3333	-0.36223 0.0033	-0.30322 0.0149	0.24023 0.0559
<b>Infractions</b>	0.4846 0.0001	0.49933 0.0001	0.66966 0.0001	0.57239 0.0001	-0.07687 0.546	-0.18358 0.1465	-0.38467 0.0017	0.22923 0.0684
<b>Délits</b>	-0.26116 0.0371	-0.2846 0.0227	-0.10162 0.4243	-0.20222 0.109	0.42043 0.0005	0.14945 0.2385	0.25175 0.0448	0.32328 0.0092
<b>Mineurs</b>	0.32525 0.0087	0.35107 0.0045	0.54048 0.0001	0.42726 0.0004	0.04808 0.706	-0.11191 0.3786	-0.2723 0.0295	0.29054 0.0199
<b>Superficie</b>	0.65494 0.0001	0.71207 0.0001	0.57154 0.0001	0.6975 0.0001	-0.65414 0.0001	-0.21504 0.0879	-0.6741 0.0001	-0.20603 0.1024
<b>Pop. totale</b>	0.95759 0.0001	0.89888 0.0001	0.89018 0.0001	0.95343 0.0001	-0.53413 0.0001	-0.31053 0.0125	-0.68796 0.0001	-0.00709 0.9557
<b>Ang+Français</b>	1 0	0.80451 0.0001	0.77665 0.0001	0.88873 0.0001	-0.57075 0.0001	-0.24177 0.0543	-0.64711 0.0001	-0.0597 0.6394
<b>Hommes15-19</b>	0.80451 0.0001	1 0	0.94905 0.0001	0.95532 0.0001	-0.60257 0.0001	-0.17496 0.1667	-0.77768 0.0001	-0.12278 0.3338
<b>Hommes20-24</b>	0.77665 0.0001	0.94905 0.0001	1 0	0.92982 0.0001	-0.45955 0.0001	-0.20618 0.1022	-0.68596 0.0001	-0.04017 0.7527
<b>Faibles rev.</b>	0.88873 0.0001	0.95532 0.0001	0.92982 0.0001	1 0	-0.59871 0.0001	-0.23875 0.0574	-0.78431 0.0001	-0.09966 0.4333
<b>Centraide tot</b>	-0.57075 0.0001	-0.60257 0.0001	-0.45955 0.0001	-0.59871 0.0001	1 0	0.30923 0.0129	0.6958 0.0001	0.4525 0.0002
<b>Centraide F</b>	-0.24177 0.0543	-0.17496 0.1667	-0.20618 0.1022	-0.23875 0.0574	0.30923 0.0129	1 0	0.13612 0.2835	-0.20551 0.1033
<b>Centraide P</b>	-0.64711 0.0001	-0.77768 0.0001	-0.68596 0.0001	-0.78431 0.0001	0.6958 0.0001	0.13612 0.2835	1 0	-0.0048 0.97
<b>Centraide Q</b>	-0.0597 0.6394	-0.12278 0.3338	-0.04017 0.7527	-0.09966 0.4333	0.4525 0.0002	-0.20551 0.1033	-0.0048 0.97	1 0
<b>Gouv. tot</b>	-0.45272 0.0002	-0.45149 0.0002	-0.41221 0.0007	-0.52309 0.0001	0.71387 0.0001	0.31485 0.0113	0.55129 0.0001	0.41946 0.0006
<b>Gouv. F</b>	-0.18864 0.1355	-0.11384 0.3704	-0.17712 0.1615	-0.19226 0.128	0.22145 0.0786	0.97795 0.0001	0.05517 0.665	-0.20163 0.1101
<b>Gouv. P</b>	-0.61787 0.0001	-0.74659 0.0001	-0.65827 0.0001	-0.75871 0.0001	0.68409 0.0001	0.15069 0.2346	0.99364 0.0001	-0.02908 0.8196
<b>Gouv. Q</b>	-0.05208 0.6827	-0.07709 0.5449	0.01491 0.9069	-0.05325 0.676	0.41566 0.0006	-0.18989 0.1329	-0.01085 0.9322	0.9509 0.0001
<b>Autres tot</b>	-0.52104 0.0001	-0.48159 0.0001	-0.40695 0.0008	-0.55294 0.0001	0.6682 0.0001	0.4872 0.0001	0.42671 0.0004	0.41263 0.0007
<b>Autres F</b>	-0.18966 0.1334	-0.13722 0.2796	-0.18599 0.1412	-0.20768 0.0996	0.18742 0.1381	0.9707 0.0001	0.03927 0.758	-0.2091 0.0973
<b>Autres P</b>	-0.66171 0.0001	-0.76219 0.0001	-0.67074 0.0001	-0.77992 0.0001	0.71126 0.0001	0.17572 0.1649	0.99088 0.0001	-0.03289 0.7964
<b>Autres Q</b>	-0.09718 0.4449	-0.11379 0.3706	-0.01363 0.9148	-0.09371 0.4614	0.4674 0.0001	-0.15003 0.2367	0.02725 0.8307	0.95227 0.0001
<b>Desservie tot</b>	-0.67612 0.0001	-0.78622 0.0001	-0.67365 0.0001	-0.79754 0.0001	0.75214 0.0001	0.19365 0.1252	0.98383 0.0001	0.08065 0.5264
<b>Desservie F</b>	-0.27928 0.0254	-0.20444 0.1051	-0.19425 0.124	-0.24171 0.0543	0.43703 0.0003	0.95856 0.0001	0.18112 0.1521	-0.10665 0.4016
<b>Desservie P</b>	-0.592 0.0001	-0.71068 0.0001	-0.62456 0.0001	-0.72243 0.0001	0.6873 0.0001	0.09682 0.4466	0.97759 0.0001	0.02406 0.8503
<b>Desservie Q</b>	-0.03632 0.7757	-0.09242 0.4676	0.00931 0.9418	-0.05976 0.639	0.44492 0.0002	-0.09368 0.4616	-0.02311 0.8562	0.94261 0.0001
<b>Bénévole tot</b>	-0.23038 0.067	-0.22252 0.0772	-0.28573 0.0221	-0.28964 0.0203	0.31802 0.0104	0.95578 0.0001	0.22837 0.0695	-0.19007 0.1325
<b>Bénévole F</b>	-0.19183 0.1289	-0.17841 0.1584	-0.18598 0.1412	-0.2263 0.0722	0.31995 0.01	0.97052 0.0001	0.16101 0.2037	-0.20239 0.1087
<b>Bénévole P</b>	-0.57064 0.0001	-0.70326 0.0001	-0.63758 0.0001	-0.71805 0.0001	0.64808 0.0001	0.18933 0.134	0.96319 0.0001	-0.10266 0.4195
<b>Bénévole Q</b>	-0.0201 0.8747	-0.04777 0.7078	0.03433 0.7877	-0.02932 0.8181	0.3507 0.0045	-0.21292 0.0912	-0.04436 0.7278	0.93509 0.0001

Les nombres en petits caractères indiquent les

coefficients de corrélation de Pearson / Prob > |RI| under Ho: Rho=0 / N = 64

# Matrice de corrélations

	Gouv.tot	Gouv. F	Gouv. P	Gouv. Q	Autres tot	Autres F	Autres P	Autres Q
<b>Personne</b>	-0.00921 0.9424	-0.06248 0.6238	-0.19244 0.1276	0.30429 0.0145	-0.02019 0.8742	-0.07039 0.5805	-0.21287 0.0913	0.30863 0.0131
<b>Propriété</b>	-0.14207 0.2628	-0.34654 0.005	-0.30277 0.015	0.24943 0.0469	-0.08879 0.4854	-0.31403 0.0115	-0.3035 0.0148	0.23838 0.0578
<b>Majeurs</b>	-0.14062 0.2677	-0.34352 0.0055	-0.30263 0.0151	0.25141 0.0451	-0.08825 0.488	-0.31158 0.0122	-0.30366 0.0147	0.24052 0.0556
<b>Infractions</b>	-0.13401 0.2911	-0.1671 0.1869	-0.37314 0.0024	0.24019 0.0559	-0.06093 0.6325	-0.16022 0.206	-0.36729 0.0028	0.24082 0.0552
<b>Délits</b>	0.23811 0.0581	0.09252 0.4671	0.246 0.0501	0.36061 0.0034	0.30182 0.0154	0.07336 0.5646	0.26222 0.0363	0.39954 0.0011
<b>Mineurs</b>	-0.04972 0.6964	-0.11217 0.3775	-0.26524 0.0342	0.3094 0.0129	0.03722 0.7703	-0.1117 0.3795	-0.25307 0.0436	0.32061 0.0098
<b>Superficie</b>	-0.39589 0.0012	-0.11125 0.3815	-0.65772 0.0001	-0.20978 0.0962	-0.30715 0.0136	-0.11019 0.3861	-0.63957 0.0001	-0.24354 0.0525
<b>Pop. totale</b>	-0.42404 0.0005	-0.25767 0.0398	-0.65657 0.0001	0.00774 0.9516	-0.4975 0.0001	-0.26443 0.0347	-0.69161 0.0001	-0.03585 0.7785
<b>Ang+Français</b>	-0.45272 0.0002	-0.18864 0.1355	-0.61787 0.0001	-0.05208 0.6827	-0.52104 0.0001	-0.18966 0.1334	-0.66171 0.0001	-0.09718 0.4449
<b>Hommes15-19</b>	-0.45149 0.0002	-0.11384 0.3704	-0.74659 0.0001	-0.07709 0.5449	-0.48159 0.0001	-0.13722 0.2796	-0.76219 0.0001	-0.11379 0.3706
<b>Hommes20-24</b>	-0.41221 0.0007	-0.17712 0.1615	-0.65827 0.0001	0.01491 0.9069	-0.40695 0.0008	-0.18599 0.1412	-0.67074 0.0001	-0.01363 0.9148
<b>Faibles rev.</b>	-0.52309 0.0001	-0.19226 0.128	-0.75871 0.0001	-0.05325 0.676	-0.55294 0.0001	-0.20768 0.0996	-0.77992 0.0001	-0.09371 0.4614
<b>Centraide tot</b>	0.71387 0.0001	0.22145 0.0786	0.68409 0.0001	0.41566 0.0006	0.6682 0.0001	0.18742 0.1381	0.71126 0.0001	0.4674 0.0001
<b>Centraide F</b>	0.31485 0.0113	0.97795 0.0001	0.15069 0.2346	-0.18989 0.1329	0.4872 0.0001	0.9707 0.0001	0.17572 0.1649	-0.15003 0.2367
<b>Centraide P</b>	0.55129 0.0001	0.05517 0.665	0.99364 0.0001	-0.01085 0.9322	0.42671 0.0004	0.03927 0.758	0.99088 0.0001	0.02725 0.8307
<b>Centraide Q</b>	0.41946 0.0006	-0.20163 0.1101	-0.02908 0.8196	0.9509 0.0001	0.41263 0.0007	-0.2091 0.0973	-0.03289 0.7964	0.95227 0.0001
<b>Gouv. tot</b>	1 0	0.35796 0.0037	0.57565 0.0001	0.42249 0.0005	0.79915 0.0001	0.2901 0.0201	0.58864 0.0001	0.45139 0.0002
<b>Gouv. F</b>	0.35796 0.0037	1 0	0.07512 0.5552	-0.19375 0.125	0.502 0.0001	0.98212 0.0001	0.10007 0.4314	-0.15858 0.2107
<b>Gouv. P</b>	0.57565 0.0001	0.07512 0.5552	1 0	-0.03711 0.7709	0.42353 0.0005	0.05199 0.6833	0.9918 0.0001	0.00276 0.9827
<b>Gouv. Q</b>	0.42249 0.0005	-0.19375 0.125	-0.03711 0.7709	1 0	0.39655 0.0012	-0.2101 0.0956	-0.03864 0.7618	0.99547 0.0001
<b>Autres tot</b>	0.79915 0.0001	0.502 0.0001	0.42353 0.0005	0.39655 0.0012	1 0	0.51554 0.0001	0.47791 0.0001	0.43835 0.0003
<b>Autres F</b>	0.2901 0.0201	0.98212 0.0001	0.05199 0.6833	-0.2101 0.0956	0.51554 0.0001	1 0	0.07743 0.5431	-0.17928 0.1564
<b>Autres P</b>	0.58864 0.0001	0.10007 0.4314	0.9918 0.0001	-0.03864 0.7618	0.47791 0.0001	0.07743 0.5431	1 0	0.00512 0.968
<b>Autres Q</b>	0.45139 0.0002	-0.15858 0.2107	0.00276 0.9827	0.99547 0.0001	0.43835 0.0003	-0.17928 0.1564	0.00512 0.968	1 0
<b>Desservie tot</b>	0.60101 0.0001	0.10838 0.394	0.97913 0.0001	0.07404 0.561	0.50275 0.0001	0.09411 0.4595	0.9781 0.0001	0.1173 0.356
<b>Desservie F</b>	0.34146 0.0058	0.91659 0.0001	0.19405 0.1244	-0.08786 0.49	0.50559 0.0001	0.90327 0.0001	0.219 0.0821	-0.0363 0.7758
<b>Desservie P</b>	0.55252 0.0001	0.01739 0.8915	0.97315 0.0001	0.02793 0.8266	0.44304 0.0002	-0.00294 0.9816	0.97548 0.0001	0.06643 0.602
<b>Desservie Q</b>	0.38532 0.0017	-0.11135 0.381	-0.04236 0.7396	0.96249 0.0001	0.39549 0.0012	-0.11854 0.3508	-0.04852 0.7034	0.96926 0.0001
<b>Bénévole tot</b>	0.40042 0.001	0.95016 0.0001	0.24637 0.0497	-0.17006 0.1791	0.51153 0.0001	0.92675 0.0001	0.26882 0.0317	-0.12916 0.3091
<b>Bénévole F</b>	0.33247 0.0073	0.94674 0.0001	0.17432 0.1683	-0.19762 0.1175	0.49683 0.0001	0.95475 0.0001	0.19772 0.1173	-0.16373 0.1961
<b>Bénévole P</b>	0.53435 0.0001	0.11596 0.3615	0.9716 0.0001	-0.11018 0.3861	0.38076 0.0019	0.07492 0.5563	0.97303 0.0001	-0.0658 0.6055
<b>Bénévole Q</b>	0.40615 0.0009	-0.19884 0.1152	-0.06918 0.587	0.9803 0.0001	0.39872 0.0011	-0.21223 0.0923	-0.06899 0.588	0.97738 0.0001

Les nombres en petits caractères indiquent les coefficients de corrélation de Pearson / Prob > IRI under Ho:  $\rho=0$  / N = 64

# Matrice de corrélations

XX

	Dess.tot	Dess. F	Dess. P	Dess. Q	Bénév. tot	Bénév. F	Bénév. P	Bénév. Q
<b>Personne</b>	-0.13647 0.2822	0.06417 0.6144	-0.22381 0.0754	0.34051 0.0059	-0.1236 0.3305	-0.00657 0.9589	-0.20922 0.0971	0.31307 0.0118
<b>Propriété</b>	-0.24465 0.0514	-0.28577 0.0221	-0.30737 0.0135	0.2403 0.0558	-0.37403 0.0023	-0.28882 0.0206	-0.31763 0.0105	0.31258 0.0119
<b>Majeurs</b>	-0.24433 0.0517	-0.28166 0.0241	-0.30764 0.0134	0.24285 0.0532	-0.37169 0.0025	-0.2858 0.0221	-0.31753 0.0106	0.31386 0.0116
<b>Infractions</b>	-0.30416 0.0145	-0.09752 0.4433	-0.38906 0.0015	0.25847 0.0392	-0.23641 0.06	-0.15224 0.2298	-0.36379 0.0031	0.28349 0.0232
<b>Délits</b>	0.36358 0.0031	0.26117 0.0371	0.17393 0.1693	0.40678 0.0009	0.10505 0.4088	0.12323 0.332	0.24419 0.0518	0.35447 0.0041
<b>Mineurs</b>	-0.17223 0.1735	-0.01124 0.9298	-0.29616 0.0175	0.33392 0.007	-0.1721 0.1739	-0.09596 0.4507	-0.25698 0.0404	0.34232 0.0056
<b>Superficie</b>	-0.71737 0.0001	-0.32011 0.0099	-0.56726 0.0001	-0.23332 0.0635	-0.15087 0.2341	-0.2219 0.078	-0.55777 0.0001	-0.14402 0.2562
<b>Pop. totale</b>	-0.70285 0.0001	-0.32025 0.0099	-0.62258 0.0001	0.01794 0.8881	-0.32245 0.0094	-0.26547 0.034	-0.62646 0.0001	0.04026 0.7521
<b>Ang+Français</b>	-0.67612 0.0001	-0.27928 0.0254	-0.592 0.0001	-0.03632 0.7757	-0.23038 0.067	-0.19183 0.1289	-0.57064 0.0001	-0.0201 0.8747
<b>Hommes15-19</b>	-0.78622 0.0001	-0.20444 0.1051	-0.71068 0.0001	-0.09242 0.4676	-0.22252 0.0772	-0.17841 0.1584	-0.70326 0.0001	-0.04777 0.7078
<b>Hommes20-24</b>	-0.67365 0.0001	-0.19425 0.124	-0.62456 0.0001	0.00931 0.9418	-0.28573 0.0221	-0.18598 0.1412	-0.63758 0.0001	0.03433 0.7877
<b>Faibles rev.</b>	-0.79754 0.0001	-0.24171 0.0543	-0.72243 0.0001	-0.05976 0.639	-0.28964 0.0203	-0.2263 0.0722	-0.71805 0.0001	-0.02932 0.8181
<b>Centraide tot</b>	0.75214 0.0001	0.43703 0.0003	0.6873 0.0001	0.44492 0.0002	0.31802 0.0104	0.31995 0.01	0.64808 0.0001	0.3507 0.0045
<b>Centraide F</b>	0.19365 0.1252	0.95856 0.0001	0.09682 0.4466	-0.09368 0.4616	0.95578 0.0001	0.97052 0.0001	0.18933 0.134	-0.21292 0.0912
<b>Centraide P</b>	0.98383 0.0001	0.18112 0.1521	0.97759 0.0001	-0.02311 0.8562	0.22837 0.0695	0.16101 0.2037	0.96319 0.0001	-0.04436 0.7278
<b>Centraide Q</b>	0.08065 0.5264	-0.10665 0.4016	0.02406 0.8503	0.94261 0.0001	-0.19007 0.1325	-0.20239 0.1087	-0.10266 0.4195	0.93509 0.0001
<b>Gouv. tot</b>	0.60101 0.0001	0.34146 0.0058	0.55252 0.0001	0.38532 0.0017	0.40042 0.001	0.33247 0.0073	0.53435 0.0001	0.40615 0.0009
<b>Gouv. F</b>	0.10838 0.394	0.91659 0.0001	0.01739 0.8915	-0.11135 0.381	0.95016 0.0001	0.94674 0.0001	0.11596 0.3615	-0.19884 0.1152
<b>Gouv. P</b>	0.97913 0.0001	0.19405 0.1244	0.97315 0.0001	-0.04236 0.7396	0.24637 0.0497	0.17432 0.1683	0.9716 0.0001	-0.06918 0.587
<b>Gouv. Q</b>	0.07404 0.561	-0.08786 0.49	0.02793 0.8266	0.96249 0.0001	-0.17006 0.1791	-0.19762 0.1175	-0.11018 0.3861	0.9803 0.0001
<b>Autres tot</b>	0.50275 0.0001	0.50559 0.0001	0.44304 0.0002	0.39549 0.0012	0.51153 0.0001	0.49683 0.0001	0.38076 0.0019	0.39872 0.0011
<b>Autres F</b>	0.09411 0.4595	0.90327 0.0001	-0.00294 0.9816	-0.11854 0.3508	0.92675 0.0001	0.95475 0.0001	0.07492 0.5563	-0.21223 0.0923
<b>Autres P</b>	0.9781 0.0001	0.219 0.0821	0.97548 0.0001	-0.04852 0.7034	0.26882 0.0317	0.19772 0.1173	0.97303 0.0001	-0.06899 0.588
<b>Autres Q</b>	0.1173 0.356	-0.0363 0.7758	0.06643 0.602	0.96926 0.0001	-0.12916 0.3091	-0.16373 0.1961	-0.0658 0.6055	0.97738 0.0001
<b>Desservie tot</b>	1 0	0.24807 0.0481	0.95194 0.0001	0.07757 0.5424	0.27087 0.0304	0.21289 0.0912	0.94462 0.0001	0.04075 0.7492
<b>Desservie F</b>	0.24807 0.0481	1 0	0.14361 0.2576	0.02483 0.8456	0.90461 0.0001	0.92772 0.0001	0.21298 0.0911	-0.11318 0.3732
<b>Desservie P</b>	0.95194 0.0001	0.14361 0.2576	1 0	0.00649 0.9594	0.20991 0.096	0.11973 0.346	0.95364 0.0001	-0.00297 0.9814
<b>Desservie Q</b>	0.07757 0.5424	0.02483 0.8456	0.00649 0.9594	1 0	-0.08261 0.5164	-0.10331 0.4166	-0.11336 0.3725	0.9521 0.0001
<b>Bénévole tot</b>	0.27087 0.0304	0.90461 0.0001	0.20991 0.096	-0.08261 0.5164	1 0	0.92957 0.0001	0.31029 0.0126	-0.16642 0.1887
<b>Bénévole F</b>	0.21289 0.0912	0.92772 0.0001	0.11973 0.346	-0.10331 0.4166	0.92957 0.0001	1 0	0.19409 0.1243	-0.22221 0.0776
<b>Bénévole P</b>	0.94462 0.0001	0.21298 0.0911	0.95364 0.0001	-0.11336 0.3725	0.31029 0.0126	0.19409 0.1243	1 0	-0.13911 0.2729
<b>Bénévole Q</b>	0.04075 0.7492	-0.11318 0.3732	-0.00297 0.9814	0.9521 0.0001	-0.16642 0.1887	-0.22221 0.0776	-0.13911 0.2729	1 0

Les nombres en petits caractères indiquent les

coefficients de corrélation de Pearson / Prob > |RI| under Ho: Rho=0 / N = 64

## Statistiques simples des variables d'intervention (modèle empirique)

xxi

Variable	N =	Moyenne	Écart-type	Somme	Minimum	Maximum
Crime Personne (log)	64	4,631	0,3219	296,3851	3,9703	5,3566
Crime Propriété (log)	64	8,5815	0,3859	549,2156	7,763	9,2466
Crimes Majeurs (log)	64	8,601	0,3835	550,466	7,7895	9,2656
Infractions (log)	64	7,6915	0,3192	492,2572	7,0148	8,4549
Délits (log)	64	5,4331	0,7267	347,7195	3,8712	6,9651
Crimes Mineurs (log)	64	7,8099	0,3263	499,8353	7,0767	8,5378
Superficie (log)	64	2,5372	0,7571	162,3787	1,3987	4,0362
Population tot. (log)	64	11,1638	0,527	714,4831	10,0197	12,1173
Anglais+français (log)	64	10,8856	0,4702	696,6759	9,8537	11,6391
Hommes 15-19 (log)	64	3,3553	3,1123	5,1614	2,6637	3,7289
Hommes 20-24 (log)	64	3,5207	3,2245	5,3270	2,9657	3,9115
Faibles rev. (%)	64	21,3159	10,8536	1364	5,625	48,092
Centraide tot (log)	64	12,5883	1,0435	805,6525	10,3758	14,5796
Centraide F (log)	64	9,5683	4,7178	612,3696	0	13,7391
Centraide P (log)	64	8,118	5,5627	519,5502	0	13,4852
Centraide Q (log)	64	9,0473	5,1476	579,0299	0	13,8615
Gouv. tot (log)	64	13,0609	1,1004	835,9001	9,1007	15,177
Gouv. F (log)	64	9,9321	4,9089	635,656	0	14,6621
Gouv. P (log)	64	8,39	5,7793	536,9618	0	14,6748
Gouv. Q (log)	64	9,4738	5,1349	606,3239	0	13,9654
Autres tot (log)	64	12,5298	1,1023	801,908	10,8493	14,9049
Autres F (log)	64	9,6997	4,7941	620,7805	0	14,7007
Autres P (log)	64	7,572	5,2634	484,6094	0	13,4997
Autres Q (log)	64	9,0658	4,9599	580,2132	0	13,4748
Desservie tot (log)	64	6,2475	4,3525	399,8413	0	10,9704
Desservie F (log)	64	6,6612	3,5025	426,3146	0	10,8178
Desservie P (log)	64	4,6102	3,2893	295,0505	0	8,5468
Desservie Q (log)	64	6,4522	3,6067	412,9404	0	10,669
Bénévolat tot (log)	64	8,292	4,2345	530,6855	0	12,288
Bénévolat F (log)	64	5,8423	2,9695	373,9062	0	9,3196
Bénévolat P (log)	64	6,7323	4,7714	430,8641	0	11,9584
Bénévolat Q (log)	64	7,5267	4,1192	481,7092	0	11,3504

Les statistiques simples sont calculées à partir des données disponibles de 1989 à 1992 sur les seize districts du S.P.C.U.M. à l'étude.

**Statistiques simples des variables d'intervention des OSBL  
(Nombres réels)**

<b>Variable</b>	<b>N =</b>	<b>Moyenne</b>	<b>Écart-type</b>	<b>Somme</b>	<b>Minimum</b>	<b>Maximum</b>
<b>Fin. Centraide F (\$)</b>	64	169160	222901	10826259	0	926400
<b>Fin. Centraide P (\$)</b>	64	133545	177157	8546892	0	718735
<b>Fin. Centraide Q (\$)</b>	64	184408	255319	11802119	0	1047035
<b>Fin. Gouv. F (\$)</b>	64	294127	450510	18824101	0	2331571
<b>Fin. Gouv. P (\$)</b>	64	256306	430577	16403571	0	2361562
<b>Fin. Gouv. Q (\$)</b>	64	234710	297488	15021467	0	1161722
<b>Fin. Autres F (\$)</b>	64	263533	532051	16866101	0	2423550
<b>Fin. Autres P (\$)</b>	64	88627	147335	5672134	0	729224
<b>Fin. Autres Q (\$)</b>	64	162704	207900	10413044	0	711298
<b>Pop. desservie F</b>	64	7217	11229	461910	0	49903
<b>Pop. desservie P</b>	64	1041	1448	66625	0	5150
<b>Pop. desservie Q</b>	64	5727	8291	366528	0	43000
<b>Heures bénévolat F</b>	64	1748	2259	111895	0	11155
<b>Heures bénévolat P</b>	64	32840	49398	2101762	0	156119
<b>Heures bénévolat Q</b>	64	18633	21389	1192491	0	85000

Où F : indique la catégorie de services d'aide à la famille  
P : indique la catégorie de services de première ligne  
Q : indique la catégorie de services d'amélioration des quartiers

Les statistiques simples sont calculées à partir des données disponibles de 1989 à 1992 sur les seize districts du S.P.C.U.M. à l'étude

# ANNEXE III

---

## STATISTIQUE CANADA

DÉFINITION DES VARIABLES DE STATISTIQUE CANADA

LISTE EXHAUSTIVE DES VARIABLES RÉPERTORIÉES

## DÉFINITION DES VARIABLES DE STATISTIQUE CANADA

« Seul un résumé des définitions des termes géographiques et des concepts du recensement est présenté ici. Les utilisateurs doivent consulter le **Dictionnaire du recensement de 1991** (n° 92-301F au catalogue) pour les définitions complètes et les observations additionnelles pertinentes. »<sup>1</sup>

### ÂGE

âge au dernier anniversaire de naissance (à la date de référence du recensement, soit le 4 juin 1991). Cette variable est établie d'après la réponse à la question sur la date de naissance qui demande le jour, le mois et l'année de naissance. Les personnes qui ne connaissent pas la date exacte de leur naissance devaient donner la meilleure estimation possible.

### CHÔMEURS

Personnes qui, pendant la semaine ayant précédé le recensement (4 juin 1991) :

- étaient sans travail, mais avaient cherché un emploi au cours des quatre semaines précédentes et étaient prêtes à travailler ;
- avaient été mises à pied mais prévoyaient reprendre leur emploi ;
- avaient pris des dispositions précises en vue de se présenter à un nouvel emploi dans les quatre semaines suivantes.

Les données portent sur les personnes âgées de 15 ans ou plus, à l'exclusion des pensionnaires d'un établissement institutionnel.

### FAMILLE DE RECENSEMENT

Couple actuellement marié (avec ou sans fils et/ou filles jamais mariés des deux conjoints ou de l'un d'eux), couple vivant en union libre (avec ou sans fils et/ou filles jamais mariés des deux partenaires ou de l'un d'eux) ou parent seul (peu importe son état matrimonial) demeurant avec au moins un fils ou une fille jamais marié.

### FAMILLE ÉCONOMIQUE

Groupe de deux personnes ou plus qui vivent dans le même logement et qui sont apparentées par le sang, par l'alliance, par union libre ou par adoption.

### FÉCONDITÉ

Nombre d'enfants nés vivants de femmes âgées de 15 ans ou plus.

### FRÉQUENTATION SCOLAIRE

Fréquentation à plein temps ou à temps partiel (le jour ou le soir) d'une école, d'un collège ou d'une université au cours de la période de neuf mois allant de septembre 1990 au 4 juin 1991. La fréquentation est complétée seulement pour les cours permettant d'accumuler des crédits en vue de l'obtention d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade.

### LANGUE PARLÉE À LA MAISON

Langue que le recensé parlait le plus souvent à la maison au moment du recensement.

### MOBILITÉ - LIEU DE RÉSIDENCE UN AN AUPARAVANT

La mobilité est déterminée d'après le lien entre le domicile habituel d'une personne le jour du recensement et son domicile habituel un an plus tôt. Il s'agit d'une personne n'ayant pas déménagé si son domicile n'a pas changé dans l'intervalle ; sinon, il s'agit d'une personne ayant déménagé. Cette distinction correspond au sous-univers Mobilité (1 an auparavant), interprovinciaux et les migrants externes. Dans la catégorie des personnes ayant déménagé, on peut également distinguer les migrants infraprovinciaux, les migrants

### MOBILITÉ - LIEU DE RÉSIDENCE CINQ ANS AUPARAVANT

Idem sauf pour cinq ans. Dans la catégorie des personnes ayant déménagées, on peut également distinguer les non-migrants et les migrants ; cette distinction correspond au « statut migratoire ».

<sup>1</sup> Note de Statistique Canada, *Profils de Montréal*, cat. n° 95-330.

**PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ ATTEINT**

Dernière année d'études primaires ou secondaires, terminées ou non, ou dernière année universitaire ou non universitaire terminée. Dans la hiérarchie de la scolarité, les études universitaires sont classées au-dessus des autres études non universitaires. En outre, la personne qui a obtenu un grade, certificat ou diplôme se trouve classée à un échelon au-dessus de celle qui a un nombre d'années de scolarité plus élevé, terminées ou non, mais qui n'a pas de titre scolaire.

**POPULATION ACTIVE TOTALE**

Personnes qui étaient, soit occupées, soit en chômage pendant la semaine ayant précédé le recensement (le 4 juin 1991). Les données portent sur les personnes âgées de 15 ans ou plus, à l'exclusion des pensionnaires d'un établissement institutionnel.

**REVENU : FRÉQUENCE DES UNITÉS À FAIBLE REVENU**

Proportion ou pourcentage de familles économiques ou de personnes hors famille économique dans une catégorie donnée dont le revenu est inférieur aux seuils de faible revenu. Ces taux de fréquences sont calculés d'après des estimations non arrondies des familles économiques et des personnes hors famille économique âgées de 15 ans et plus. Comme tous les membres d'une famille économique sont dans la même situation, la fréquence des unités à faible revenu est également calculée pour la population dans les ménages privés.

**REVENU : REVENU MOYEN**

Revenu total moyen pondéré d'un groupe d'unités (particuliers, familles ou ménages) qui est calculée à partir de données non arrondies en divisant le revenu total du groupe (p. ex., les hommes de 45 à 54 ans, les familles monoparentales où le parent est de sexe féminin, les ménages comptant une seule personne) par le nombre d'unités dans ce groupe.

**REVENU : REVENU TOTAL DE LA FAMILLE DE RECENSEMENT**

Somme des revenus totaux de tous les membres d'une famille de recensement donnée. De même, le revenu d'une famille provenant d'une source ou de plusieurs

sources données est la somme des revenus de tous les membres de la famille qui proviennent de cette source ou de ces sources.

**SECTEUR DE RECENSEMENT**

Le concept général de secteur de recensement (SR) désigne un petit quartier urbain permanent ou encore une petite collectivité rurale permanente au sein d'une grande région comportant un centre urbain ; ce territoire est déterminé avec l'aide de spécialistes locaux qui s'intéressent à la recherche en sciences sociales et urbanisme.

**TAUX D'ACTIVITÉ**

Pourcentage de la population active totale (pendant la semaine de référence) par rapport à la population âgée de 15 ans ou plus, à l'exclusion des pensionnaires d'un établissement institutionnel. Le taux d'activité d'un groupe donné (âge, sexe, état matrimonial, région géographique, etc.) correspond au nombre d'actifs dans ce groupe exprimé en pourcentage de la population de ce groupe.

**TAUX DE CHÔMAGE**

Pourcentage de la population active en chômage par rapport à la population active totale (pendant la semaine de référence). Le taux de chômage d'un groupe donné correspond au nombre de chômeurs dans ce groupe exprimé en pourcentage de la population active totale de ce groupe. Les données portent sur les personnes âgées de 15 ans ou plus, à l'exclusion des pensionnaires d'un établissement institutionnel.



**LISTE EXHAUSTIVE DES VARIABLES RÉPERTORIÉES  
PROVENANT DE STATISTIQUE CANADA**

<b>VARIABLE</b>	<b>SOURCE</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Population totale</li> <li>• Superficie (en km<sup>2</sup>) du secteur de recensement</li> <li>• Population de sexe masculin de 15 à 19 ans</li> <li>• Population de sexe masculin de 20 à 24 ans</li> <li>• Population de sexe masculin de 25 à 34 ans</li> <li>• Population dont la langue maternelle est le français</li> <li>• Population dont la langue maternelle est l'anglais</li> <li>• Population non-immigrante</li> <li>• Nombre de familles de recensement</li> <li>• Nombre total de familles époux/épouse</li> <li>• Nombre total de familles monoparentales</li> <li>• Nombre de familles économiques</li> <li>• Nombre moyen d'enfant par famille</li> <li>• Mobilité (1 an)</li> <li>• Mobilité (5 ans)</li> <li>• Population de plus de 15 ans sans la 9<sup>e</sup> année</li> <li>• Population de plus de 15 ans sans DES</li> <li>• Population avec un diplôme universitaire</li> </ul>	<p>Recensements du Canada 1981, 1986 et 1991 :</p> <p>1991, Certaines caractéristiques des secteurs de recensement - données intégrales, n° 95-329 - Profils de Montréal.</p> <p>1986, Certaines caractéristiques des secteurs de recensement - données intégrales, Profils de Montréal.</p> <p>1981, Certaines caractéristiques de la population, des logements, des ménages et des familles de recensement, secteurs de recensement - données intégrales, n° 95-918 - Profils de Montréal</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux de chômage</li> <li>• Taux d'activité</li> <li>• Population active (hommes)</li> <li>• Population active (femmes)</li> <li>• Population active totale</li> <li>• Revenu total des hommes</li> <li>• Revenu total des femmes</li> <li>• Revenu total des familles</li> <li>• Fréquence des faibles revenus</li> </ul>	<p>Recensements du Canada 1981, 1986 et 1991 :</p> <p>1991, Certaines caractéristiques des secteurs de recensement - données-échantillon (20 %), n° 95-330 - Profils de Montréal.</p> <p>1986, Certaines caractéristiques des secteurs de recensement - données intégrales, Profils de Montréal.</p> <p>1981, Certaines caractéristiques de la population, des logements, des ménages et des familles de recensement, secteurs de recensement - données intégrales, n° 95-959 - Profils de Montréal</p>

# ANNEXE IV

---

## SPÉCIFICATIONS ÉCONOMÉTRIQUES

PROGRAMME DE FUSION POUR LA BASE DE DONNÉES

EXEMPLES DE PROGRAMMES SAS

TERMES D'ERREURS ET DEGRÉS DE LIBERTÉ  
DES ESTIMATIONS ÉCONOMÉTRIQUES

## PROGRAMME DE FUSION POUR LA BASE DE DONNÉES (LOGICIEL SAS)

```

options nocenter linesize=132;
libname gertrude '/usagers/tornade/deguirec/Obnl/Parts';
data one; infile 'parta.esp' lrecl=65 missover;
input annee district poptot km2 m1519 m2024 m2534 f1519 f2024;
data two;
infile 'partb.esp' lrecl=82 missover;
input anglais francais famrecen epoux mono enfnomar famecon nonimm moblan;
data three;
infile 'partc.esp' lrecl=92 missover;
input non9eme nondes univ txchom txact popactot popacth popactf revmoyh;
data four;
infile 'partd.esp' lrecl=54 missover;
input revmfam faibrev famecon2 homicide tentmeur agressex voiefait volqual totcat1;
data five;
infile 'parte.esp' lrecl=54 missover;
input volauto volsimpl totcat2 totcat12 possvol fraudes prostitu jeuxpari armeoff;
data six;
infile 'partf.esp' lrecl=49 missover;
input totcat3 drogues statfed statprov statmuni totcat4 totcat34 total km2cum;
data seven;
infile 'partg.esp' lrecl=53 missover;
length catogof $ 1;
input appels distric3 catogof nbobnlf desservf emppermf emppartf nbbenf hrbenf;
data eight;
infile 'parth.esp' lrecl=54 missover;
length categoq $ 1;
input gvtf autresf nbprogf distric4 categoq nbobnlq desservq emppermq emppartq;
data nine;
infile 'parti.esp' lrecl=64 missover;
length catogop $ 1;
input hrbenq centraq gvtq autresq nbprogq distric5 catogop nbobnlp desservp;
data ten;
infile 'partj.esp' lrecl=65 missover;
length catogos $ 1;
input emppartp nbbenp hrbenp centrap gvtp autresp nbprogp distric6 catogos;
data eleven;
infile 'partk.esp' lrecl=66 missover;
input desservs empperms empparts nbbens hrbens centras gvts autress nbprogs;
data twelve;
infile 'partl.esp' lrecl=42 missover;
input f2534 mob5ans revmoyf introeff autreinf;
data thirteen;
infile 'partm.esp' lrecl=35 missover;
input effectif centraf nbbenq emppermp nbobnls;
data gertrude.data; merge one two three four five six seven eight nine ten eleven twelve thirteen;
proc print; run;

```

## PROGRAMMES SAS D'ESTIMATIONS ÉCONOMÉTRIQUES

**EXEMPLE NO. 1 - ESTIMATION DES CRIMES MAJEURS POUR L'ENSEMBLE DES OSBL  
(CRIMES CONTRE LA PERSONNE ET CRIMES CONTRE LA PROPRIÉTÉ)**

```

option nocenter linesize=80;
libname cum1 '/usagers/tornado/deguirec/Obnl/Mco/New';
data mco1;
  set cum1.data;
  logcat1=log(totcat1);
  logcat2=log(totcat2);
  logcat3=log(totcat3);
  logcat4=log(totcat4);
  logcat12=log(totcat1+totcat2);
  logcat34=log(totcat3+totcat4);
  logkm2=log(km2);
  logpop=log(poptot) ;
  loganfr=log(anglais+français) ;
  hrbentot=hrbenp+ hrbenf+hrbenq;
  desstot=desservf+desservp+desservq;
  if desstot=. or desstot=0 then dessto2=1;
  else dessto2=desstot;
  logdesst=log(dessto2);
  if hrbentot=. or hrbentot=0 then hrtot2=1;
  else hrtot2=hrbentot;
  logbento=log(hrtot2);
  centrat=centraf+centrap+centraq;
  if centrat=. or centrat=0 then centra2t=1
  else centra2t=centrat;
  gvtt=gvtf+gvtp+gvttq;
  if gvtt=. or gvtt=0 then gvt2t=1;
  else gvt2t=gvtt;
  autrest=autresf+autresp+autresq;
  if autrest=. or autrest=0 then autres2t=1;
  else autres2t=autrest;
  logcentt=log(centra2t);
  loggvtt=log(gvt2t);
  logautrt=log(autres2t);

proc sort data=mco1; by district annee;

proc reg data=mco1(where=(1989<=annee<=1992));

model logcat12=logkm2 logpop loganfr m1519 m2024 faibrev
      logcentt loggvtt logautrt logdesst logbento;
run;

```

**EXEMPLE NO. 2 - ESTIMATION DES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL COINJOINTEMENT AVEC  
LES ORGANISMES D'AIDE À LA FAMILLE**

```

option nocenter linesize=80;
libname cum1 '/usagers/tornado/deguires/Obnl/Mco/New';
data mco1;
set cum1.data;
if district=.;
logcat1=log(totcat1); logcat2=log(totcat2); logcat3=log(totcat3);
logcat4=log(totcat4); logcat12=log(totcat1+totcat2);
logcat34=log(totcat3+totcat4);
logkm2=log(km2);
logpop=log(poptot);
loganfr=log(anglais+français);
hrbentot=hrbenp+hrbenf+hrbenq;
desstot=desservf+desservp+desservq;
if dessf=. or dessf=0 then dessf2=1; else dessf2=dessf;
logdessf=log(dessf2);
if hrbenf=. or hrbenf=0 then heuref2=1; else heuref2=hrbenf;
logbenf=log(heuref2);
centrat=centraf+centrap+centraq;
if centraf=. or centraf=0 then centra2f=1; else centra2f=centraf;
gvtt=gvtf+gvtp+gvqt; if gvtf=. or gvtf=0 then gvt2f=1; else gvt2f=gvtf;
autrest=autresf+autresp+autresq;
if autresf=. or autresf=0 then autres2f=1; else autres2f=autresf;
logcentf=log(centra2f); loggvtf=log(gvt2f); logautrf=log(autres2f);

proc sort data=mco1;
by district annee;

proc reg data=mco1(where=(1989<=annee<=1992));
model logcat3=logkm2 logpop loganfr m1519 m2024 faibrev logcentf loggvtf logautrf logdessf
logbenf;

run;

```

Note : Pour évaluer les divers types de crimes, la variable dépendante «logcat» (logarithme de la **cat**égorie de crimes) prend tour à tour les valeurs suivantes :

- logcat1 : crimes contre la personne
- logcat2 : crimes contre la propriété
- logcat12 : total des crimes majeurs
- logcat3 : infractions au Code criminel
- logcat4 : autres délits
- logcat34 : total des crimes mineurs

**DÉTAIL DES TERMES D'ERREURS ET DES DEGRÉS DE LIBERTÉ  
DES ESTIMATIONS ÉCONOMÉTRIQUES**

**EXEMPLE NO. 1 - RÉGRESSION DES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL  
POUR LES SERVICES D'AIDE À LA FAMILLE**

Source	Degrés liberté	Somme des carrés	Moyenne des carrés	Statistique F de Fisher	Prob > F
Modèle	11	4.94546	0.44959	15.846	0.0001
Erreur	52	1.47539	0.02837		
C Total	63	6.42085			
		« Root MSE » 0.16844	R carré	0.7702	
		« Dep Mean » 7.69152	R carré ajusté	0.7216	
		« C.V. » 2.18998			

**NOTE : 11 VARIABLES (+INTERCEP) IMPLIQUE UN DEGRÉ DE LIBERTÉ DU MODÈLE = 11**

**EXEMPLE NO. 2 - RÉGRESSION DES CRIMES CONTRE LA PROPRIÉTÉ  
(TOUTE CATÉGORIE DE SERVICES D'OSBL CONFONDUE)**

Source	Degrés liberté	Somme des carrés	Moyenne des carrés	Statistique F de Fisher	Prob > F
Modèle	11	6.51646	0.59241	10.748	0.0001
Erreur	52	2.86602	0.05512		
C Total	63	9.38247			
		« Root MSE » 0.23477	R carré	0.6945	
		« Dep Mean » 8.58149	R carré ajusté	0.6299	
		« C.V. » 2.73574			

**NOTE : 11 VARIABLES (+INTERCEP) IMPLIQUE UN DEGRÉ DE LIBERTÉ DU MODÈLE = 11**

C.

(

/